

**Institut Régional de Développement
De la région Nord Pas de Calais
« IRD Nord Pas de Calais »**

**Société anonyme au capital de : 44.274.913,25 €
Siège social : Immeuble Euralliance, porte A, 2 avenue de Kaarst, BP 52004, 59777 EURALLILLE
456 504 877 RCS LILLE**

**Euronext Paris compartiment C
Code Isin FR 0000124232**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2010

SOMMAIRE

A.	Comptes Sociaux IRD 2010	3
B.	Comptes consolidés Groupe IRD 2010	34
C.	Rapport de Gestion du conseil d'administration	121
D.	Attestation de la personne responsable	173
E.	Rapports des Commissaires aux Comptes	174

COMPTES SOCIAUX IRD 2010.

1. BILAN SOCIAL au 31 décembre 2010

En milliers d'euros	31.12.2010			31.12.2009
	Montant brut	Amortis. Prov.	Montant net	Montant net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
Ecarts d'acquisition				
Immobilisations incorporelles	674	125	549	663
Immobilisations corporelles	5.699	152	5.547	102
Titres de participations	78.477	1.884	76.593	89.425
Autres Immobilisations financières	10.103		10.103	3.538
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	94.953	2.161	92.792	93.728
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours				
Clients et comptes rattachés	683		683	102
Autres créances et comptes de régularisation	18.732	300	18.436	8.070
Placements et disponibilités	16.731	652	16.079	19.605
TOTAL ACTIF CIRCULANT	36.146	952	35.198	27.777
Charges à répartir	44		44	58
TOTAL DE L'ACTIF	131.143	3.113	128.034	121.563

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital	44.275	44.275
Réserves	22.581	22.547
Report à nouveau	1.607	2.106
Résultat	1.793	687
Provisions réglementées	19	1
TOTAL CAPITAUX PROPRES	70.275	69.616
Provisions pour risques et charges	30	50
DETTES		
Emprunts et dettes financières Etab de crédit	24.681	23.321
Emprunt et dettes financières groupe	27.451	23.281
Fournisseurs et comptes rattachés	1.560	177
Autres dettes et comptes de régularisation	4.037	5.118
TOTAL DETTES	57.729	51.897
TOTAL DU PASSIF	128.034	121.563

2. COMPTE DE RESULTAT SOCIAL au 31 décembre 2010.

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
CHIFFRE D'AFFAIRES	2.915	1.824
Autres produits d'exploitation	102	91
PRODUITS D'EXPLOITATION	3.017	1.915
Charges externes	1.873	1.561
Charges de personnel	1.537	1.758
Autres charges d'exploitation	85	69
Impôts et taxes	192	299
Dotations aux amortissements et aux provisions	789	82
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1.459	-1.854
Produits financiers	2.934	3.648
Charges financières et provisions	-1.581	-2.273
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-105	-479
Charges et produits exceptionnels	1.163	1.170
Impôts sur les résultats	-735	-5
RESULTAT NET	1.793	687

ANNEXE AUX COMPTES DU 31 DECEMBRE 2010

PREAMBULE

L'INSTITUT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION NORD PAS DE CALAIS (ci après désignée par I.R.D. Nord Pas de Calais) est une Société Anonyme à conseil d'administration au capital de 44 274 913.25 euros. Son siège social est situé dans l'immeuble EURALLIANCE 2 avenue de Kaarst 59777 EURALILLE.

L'IRD est une société inscrite sur Euronext Paris, compartiment C (FR0000124232)

La vocation de l'I.R.D NORD PAS DE CALAIS est d'accompagner le développement, la création, les projets immobiliers, la transmission des PME-PMI du Nord Pas de Calais, de contribuer au développement économique régional, de favoriser la dynamique des territoires et offrir une gamme complète de solutions financières et de conseils pour accompagner les entreprises dans leur croissance.

Les activités du groupe s'articulent autour de 4 pôles : le capital développement, l'immobilier, l'intermédiation (transmission, transactions immobilières) et le conseil.

L'exercice clos le 31 décembre 2010 d'IRD NORD PAS DE CALAIS a été marqué par les événements suivants :

- Acquisitions de titres de participations par augmentation de capital dans la société :
 - Ader à hauteur de 250 k€
- Acquisitions de titres de participations par création d'un nouveau fonds d'investissement:
 - 21,67% du capital de la société 2CInvest pour 650 k€
- Acquisitions de titres de participations :
 - 1,42% du capital de la société Nord Création pour 255 k€
- Versement de dividendes de Forelog pour 1.032 K€, Nord Transmission pour 183 K€ et Batixis de 415 K€
- En raison de la volatilité des marchés financiers, la baisse des valeurs de marché des placements a conduit à constater à la date de clôture une provision sur dépréciation des VMP d'un montant de 159 K€
- Fusion simplifiée avec la SCIGI le 24/12/2010 à effet rétroactif comptable et fiscal au 01/01/2010 regroupant le parc immobilier d'Entreprises&Cités, 40 Rue Eugène Jacquet à MARCQ en BAROEUL .Cette fusion a dégagé un boni de fusion de 254 K€. Une avance preneur a également été versée.
- En date du 27/12/2010, signature d'un contrat de cession-bail immobilier sur l'immobilier du campus d'Entreprises&Cités. Cette opération de cession-bail a généré une plus value de 1 830 K€. Cette plus value fait l'objet d'un étalement comptable et fiscal sur 15 ans. Une avance preneur a été également été versé.
- Modification de la convention d'intégration fiscale : désormais, l'économie d'impôt liée aux déficits propres de l'IRD est constaté en résultat.

1 PRINCIPES ET METHODES

1.1 Principes généraux et référentiel comptable

1.1.1 Principes généraux

Les comptes sont établis dans le respect des principes comptables :

- *prudence,*
- *coûts historiques,*
- *continuité d'exploitation,*
- *indépendance des exercices,*
- *permanence des méthodes*

En appliquant les méthodes d'évaluation du Code de Commerce, ainsi que celles prévues par la loi sur les sociétés commerciales.

1.1.2 Référentiel comptable

Les comptes ont été établis conformément à la réglementation comptable française en vigueur et notamment les articles L123 – 12 à L123 - 28 et R 123 - 172 à R 123 - 208 du code du commerce, ainsi que le plan comptable général (règlement CRC 99-03 modifié).

1.2 Principales méthodes

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.2.1 Immobilisations incorporelles

Cette rubrique n'incorpore pas de frais de recherche et de développement, les actifs de cette rubrique sont évalués à leur coût d'acquisition, le poste est principalement composé des malis technique de fusion.

Les malis de fusion sont affectés aux titres de participation et leur valeur est testée lors des tests de dépréciation sur titres.

1.2.2 Immobilisations corporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée prévue :

Immobilisation	Décomposition	Durée d'utilité (en année)	Mode Economique
Terrain	10%	n/a	n/a
Constructions structure	45%	60	Linéaire
Construction façades	13.5%	30	Linéaire
Constructions installations générales	18%	20	Linéaire
Constructions Agencements	13.5%	12	Linéaire
	100%	36,3	

1.2.3 Autres immobilisations corporelles

*Les autres immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée réelle d'utilisation.
Le mode d'amortissement retenu est le mode linéaire.*

Les durées d'amortissement pratiquées sont :

- *matériel informatique : 3 ans*
- *meublier de bureau : 10 ans*

1.2.4 Immobilisations financières

Ce poste est composé des titres de participation, des créances rattachées aux titres de participation et de dépôts et cautionnements. Pour chaque élément de ce poste, il a été arrêté une valeur d'inventaire, cette dernière est obtenue en corrigeant la quote-part des Capitaux Propres des + ou – values latentes. La valeur d'inventaire ainsi obtenu a été comparée à la valeur nette comptable afin d'ajuster les éventuelles provisions pour dépréciation.

1.2.5 Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale.

Les risques de non-recouvrement font l'objet de provisions pour dépréciations appropriées et déterminées de façon individualisée ou sur la base de critères d'ancienneté. Dans le cas où une créance concernerait une société en situation de liquidation ou de redressement judiciaire, les montants dus seraient provisionnés à 100%. S'agissant des comptes courants, quand la situation nette de la filiale devient négative, un test de dépréciation est effectué sur la base de la situation nette comptable retraitée des goodwill échéants. Une dépréciation du compte courant débiteur de la filiale est alors constatée pour un montant correspondant à la quote-part dans la situation nette négative retraitée des goodwill échéants.

1.2.6 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont portées à l'actif pour le coût d'achat hors frais accessoires. Des opérations de vendu/acheté sont réalisées en fin d'exercice en vue de :

- a) De dégager les + ou – values latentes, ce qui à pour conséquence d'amener la valeur des ces VMP à la valeur du marché. A défaut il est retenu la valeur à fin décembre 2010 communiqué par les établissements financiers détenteurs de ces valeurs.*
- b) Dès lors que les intérêts courus présentent un caractère certain et définitif, ils sont intégrés dans les comptes pour la constatation du produit à recevoir. Une provision est constatée au cas où la valeur de réalisation viendrait à être inférieure à la valeur comptable, avec prise en compte des couvertures le cas échéant.*

1.2.7 Engagements de retraite

Les engagements de retraite et indemnités assimilées sont couverts par une assurance « Indemnités de fin de carrière » contractée auprès de UNION FINANCIERE DE FRANCE à hauteur de 104 k€.

1.2.8 Provisions pour risques et charges

Les litiges en cours, ainsi que les risques fiscaux et sociaux connus à la date d'arrêté des comptes font l'objet d'une provision pour risques conformément aux principes du CRC 2000-06.

De même, les obligations probables de la société à l'égard des tiers, connues à la date de clôture et susceptibles d'entraîner une sortie de ressources certaine ou probable font l'objet d'une provision lorsqu'elles peuvent être estimées avec une fiabilité suffisante.

1.2.9 Distinction entre résultat courant et exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires.

Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante du groupe, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

1.2.10 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net, par le nombre d'actions en circulation à la date de l'arrêté des comptes.

2 INFORMATIONS SUR LES COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles (valeur brute en milliers d'euros)

Les immobilisations corporelles et incorporelles ont évolué comme suit :

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE DEBUT EXERCICE	APPORT SCIGI au 01/01/2010	ACQUISITION	CESSION	TRANSFERT	CREDIT BAIL au 27/12/2010	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE
Logiciels	97						97
Droits et Marques	50						50
Mali Technique de Fusion	616			89			527
Total immobilisations incorporelles	763	0	0	89		0	674
Terrain	0	2 272			413	1 693	992
Construction	0	14 007			-116	13 297	594
Install. Matériel et Outillage	15	9			27	9	42
Matériel de bureau, informatique, mobilier	198		6				204
Immobilisations en cours		1 136	3 075	20	-324		3 867
Total immobilisations corporelles	213	17 424	3 081	20	0	14 999	5 699
Total immobilisations corporelles et incorporelles	976	17 424	3 081	109	0	14 999	6 373

Le mali technique de fusion est représentatif de survaleurs inhérentes à certains actifs que RESALLIANCE FINANCES a apportés lors de la fusion avec I.R.D. NPDC.

Il s'agit notamment de :

- Survaleur / Nord Transmission : 15 K€
- Survaleur / C.M.I. : 457 K€
- Survaleur / Titres ROBERTSAU : 55 K€

Le poste immobilisation en cours reprend les travaux engagés dans le cadre de l'agrandissement du campus d'Entreprises&Cités. Ces travaux font l'objet en 2011 d'un refinancement par crédit-bailleur.

2.2 Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles (en milliers d'euros)

Les amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles ont évolué comme suit :

RUBRIQUES	AMORTISSEMENT DEBUT EXERCICE	FUSION SCIGI au 01/01/2010	DOTATIONS	REPRISES	CREDIT BAIL au 27/12/2010	AMORTISSEMENT FIN EXERCICE
Logiciels	70		20			90
Droits et Marques	30		5			35
Total immobilisations incorporelles	100	0	25	0	0	125
Construction	0	2791	710		3479	22
Install. Matériel et Outillage	10	1	2		2	11
Matériel de bureau, informatique, mobilier	101		18			119
Total immobilisations corporelles	111	2792	730	0	3481	152
Total immobilisations corporelles et incorporelles	211	2 792	755	0	3 481	277

2.3 Immobilisations financières (en milliers d'€uros)

Titres	Nombre de titres détenus au 31/12/2010	Titres détenus au 31/12/2009 (en K€)	Acquisition de l'exercice (en K€)	Fusion (en K€)	Cession de l'exercice (en K€)	Titres détenus au 31/12/2010 (en K€)	Pourcentage de détention directe	provision 31/12/2010 (en K€)
OSEO BDPME	15 589	233				233	0,04%	
SOFARIS	8 694	200				200	0,19%	
EPARGNANCE	239 061	177	81			258	42,25%	
FORELOG	666 000	7 112				7 112	90,00%	
FINANSRDER	183 975	2				2	5,38%	
FCPR FRANCO CHINOIS	2 000	1 000				1 000	1,48%	
GENERATION 2020	363	383				383	15,19%	
GOLF DE BONDUES	3	1				1		
HAINAUT IMMOBILIER	28 885	1 004				1 004	9,64%	
LA VIGNE	2	-				0	0,05%	
NORD FINANCEMENT	12 049	916				916	28,29%	
NORD MOBILITE	3	-				-	0,01%	
NORD TRANSMISSION	3 400	790				790	100,00%	
RESONEGO	6 000	600				600	89,96%	600
MILLEPERTUIS	15 000	2				2	100,00%	
RESALLIANCE ASSOCIES	4 249	82				82	84,98%	
RESALLIANCE CONSEIL	315 068	7 117				7 117	94,90%	900
AMENAGEMENT & TERRITOIRES	370	37				37	100,00%	
ROBERTSAUT		17			12	5		
RPC ET ASSOCIES EST	11 360	124				124	97,93%	121
SABETON	5	-				-		
FIMMO 2007	1	-				-	0,10%	
SCIGI	-	11 185		- 11 185		-		
IDEF	700	700				700	35,00%	94
FONDS REGIONAL DE GARANTIE NPDC	1 125	17				17	2,25%	
CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS	170 337	30 220				30 220	57,37%	
BATIXIS	1 184 328	25 484				25 484	97,82%	
BOIS ACHELLE	1	-				-	0,25%	
CMI	369 497	2 828				2 828	98,53%	
SOREX IMMO	2 850	169				169	90,00%	169
NORD CREATION-ALLIANSYS	62 217	691	255			946	5,00%	
VERT TOUQUET	1	-				-	0,01%	
ADER	2 500		250			250	18,00%	
2C INVEST	650		650			650	21,67%	
SCI VAUBAN				16		16		
SCI DE L'OFFICINE	10	0				-	0,00%	
TITRES DE PARTICIPATION		91 091	1 236	- 11 169	12	81 146		1 884

LES PRINCIPAUX MOUVEMENTS CONCERNENT :

Souscription à l'augmentation de Capital de ADER : 250 K€

Acquisition de titres de NORD CREATION-ALLIANSYS : 255 K€

Participation dans la création de la société 2CInvest : 650 K€

Neutralisation des titres SCIGI (Fusion simplifiée) : 11 185 K€

Dotations aux provisions des dépréciations des titres RPC Est : 121 K€

Dotations aux provisions des dépréciations des titres IDEF : 94 K€

2.4 Créances clients

	décembre 2009	décembre 2010
Clients	91	680
Factures à établir	11	2
Avoirs a établir	0	0
TOTAL	102	682

2.5 Impôts sur les résultats

Antérieurement IRD NPDC bénéficiait du régime fiscal des Sociétés de Développement Régional (SDR). Consécutivement à la disparition de ce statut, l'IRD NPDC relève désormais du régime de l'impôt sur les Sociétés.

A compter de 2008, la Société IRD a opté pour le régime de l'intégration fiscale. Cette intégration dont IRD est la société mère est composée des structures suivantes :

- *Batixis*
- *CMI*
- *Nord Transmission*
- *RPC Est (depuis 2010)*
- *Forelog (depuis 2010)*

- Filature du Sartel (depuis 2010)
- Foncière de la Pilaterie (depuis 2010)

La société Résonégo a quitté ce régime d'intégration fiscale courant 2010

Jusqu'au 31 décembre 2009, la convention stipulait que les économies d'impôts liées à l'intégration fiscale étaient conservées par la mère en tant qu'économie de trésorerie et comptabilisées dans un compte de passif.

Avec effet au 1^{er} janvier 2010, la convention d'intégration fiscale a été modifiée en stipulant que les économies d'impôts générées par l'imputation du déficit de la holding sur le résultat du groupe fiscal, seraient désormais constatées directement en produit de l'exercice et non plus en compte d'attente inscrit au passif.

Ce changement de convention fiscale constitue un événement nouveau qui fait suite à une décision de gestion et dont les impacts a un effet prospectif sur le résultat de +1.188 K€.

2.6 Tableaux des échéances des créances et des dettes (en milliers d'euros)

ETAT DES CREANCES	Montant brut	à 1 an au plus	de 1 an à 5 ans	à + de 5 ans	fraction concernant des entreprises liées
Prêts	3 264	169	752	2 343	3 169
Autres immobilisations financières	4 107	236	1 095	2 776	99
autres titres immobilisés (BFCC)	61		61		
Clients	683	683			580
Personnel et comptes rattachés	25	25			
Etat et collectivités	1 170	1 086			
Charges constatées d'avance	209	209			113
Debiteurs divers					
Groupe et associés	17 320	17 320			17 320
TOTAL	26 839	19 728	1 908	5 119	21 281

Dans le cadre du crédit-bail, une avance preneur de 4 000K€ a été versé le 27/12/2010. Cette avance preneur sera remboursée par le crédit bailleur au même rythme que la facturation des loyers

ETAT DES DETTES	Montant brut	à 1 an au plus	de 1 an à 5 ans	à + de 5 ans	fraction concernant des entreprises liées
Emprunts obligataires	3 000		3 000		
Après des établissements de crédits (a)	21 681	3 310	12 734	5 637	
Emprunts et dettes financières divers	27 452	27 452			25 612
Fournisseurs et comptes rattachés	1 560	1 560			187
Personnel et comptes rattachés	115	115			
Etat et collectivités	147	147			
Produits constatées d'avance(b)	2 156	448	488	1 220	9
Autres dettes	487	50	437		437
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	148	148			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	978	10	968		350
TOTAL	57 724	33 240	17 627	6 857	26 595

(a) La société a remboursé sur l'année 2010 en capital un montant de 3 802 K€.

dont 2 804K€ concernant la SCIGI qui a remboursé la totalité de ses emprunts avant la fusion.

(b) Dont étalement de la plus value de Lease Back 1 830K€

ETAT DES DETTES	Montant brut	à 1 an au plus	de 1 an à 5 ans	à + de 5 ans
Plus value Lease Back	1 830	122	488	1 220

2.7 Provisions

Les litiges en cours, ainsi que les risques fiscaux et sociaux connus à la date d'arrêté des comptes font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions inscrites à l'actif en k€	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provision sur titres de participation	1 669	215		1 884
Provisions sur comptes clients	27		14	13
Provisions sur CC	488		264	224
Autres provisions pour dépréciations				
- Provisions pour Actions Propres	70	29		99
- Provisions dépréc. VMP	393	165	5	553
- Provisions s/cptes Débiteurs	63			63
Total	2 710	409	283	2 836

Les provisions sur titres de participation concernent les sociétés suivantes :

- RESONEGO : 600
- SOREX IMMO : 169
- RESALLIANCE CONSEIL : 900
- RPC Est : 121
- IDEF : 94

2.8 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont portées à l'actif pour le coût d'achat hors frais accessoires.

- Actions propres : 515 120 € provisionnées pour 99 207 €
- Sicav de trésorerie et placements : 15 080 935 €
- Disponibilités : 1 035 413 €

2.9 Comptes de régularisation

A l'actif, ce poste s'élève à 198 373 € et se compose :

PRODUITS A RECEVOIR En euros	Montant En euros
Subvention à recevoir	99 057
Intérêt courus	94 457
Factures à établir	1 599
Interets bancaires à recevoir	4 859
Avoir à recevoir	7 596
Total	207 568

A l'actif, ce poste s'élève à 209.373,00 € et se compose :

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE En €uros	Montant en €uros
Charges d'Exploitation	209 373,00
Total	209 373,00

A l'actif, les frais liés à l'émission des BSAAR ont fait l'objet de charges à répartir sur 5 ans car assimilable à une émission d'emprunt:

CHARGES A ETALER En euros	Montant net à l'ouverture	Augmentation	Dotation	Montant net à l'ouverture
Frais d'émission BSAAR	58 400		14 600	43 800
Total	58 400	-	14 600	43 800

Au passif, les charges à payer s'élèvent à 450 030 € et se composent :

CHARGES A PAYER En euros	Montant En euros
Interêts courus et non échus	56 936
Fournisseurs Factures non parvenues	174 327
Fournisseurs Immo Factures non parv.	9 590
Personnel	50 000
Personnel Congés à Payer	65 074
Etat charges payer	4 177
Organismes sociaux à payer	51 783
Charges à payer subvention	49 528
Intérêts bancaires à payer	283
Autres charges à payer	49 528
Total	511 226

Au passif, les produits constatés d'avance s'élèvent à 2 156 041 € et se composent :

Produits constatés d'avance En euros	Montant En euros
Exploitation	326 134
Financier	
Exceptionnel	1 829 907
Total	2 156 041

Conformément aux dispositions fiscales et comptables, l'IRD a opté pour l'étalement de la plus-value de cession bail sur la durée du crédit bail de 15 ans. Ce passif sera repris au résultat sur la durée du contrat au prorata des loyers.

2.10 Tableau des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation dont la valeur excède 1% du capital de la société astreinte à la publication	INFORMATIONS FINANCIERES en euros							
	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Montant des prêts et avances accordés	Valeur nette comptable des participations	Chiffres d'affaires HT	Montant des dividendes encaissés
1/ Filiales (détenues à + 50%)								
Aménagement&Territoires	37 000	-3 263	100,00	-18 209	100 312	37 000		
Forelog	7 400 000	-1 014 586	90,00	1 306 735		7 111 770	574 734	1 032 300
Resalliance Conseil	6 308 000	-850 390	94,90	26 376		6 217 480	129 244	
Nord Transmission	85 000	190 762	100,00	-93 881		789 987	499 050	182 750
Millepertuis	2 400	-3 917	100,00	-472	42 325	2 288	125	
Resalliance Associes	100 000	-92 581	84,98	41 200		81 532	107 670	
Résonégo	667 000	-856 529	89,96	-3 749	274 520	1	107 531	
CMI	2 625 000	767 420	98,53	369 181		2 828 283	0	
Croissance Nord Pas de Calais	47 500 260	3 451 802	57,37	-2 105 293		30 220 423	0	
SOREX IMMO	45 000	-339 795	90,00	240 722	99 745	2	362 390	
RPC ET ASSOCIES Est	116 000	-41 259	97,93	-71 732	31 040	3 100	90 095	
Batixis	24 056 371	2 186 320	97,82	31 695	15 387 964	25 484 170	2 027 202	414 515
2/ Filiales (détenues de 10% à 50%)								
IDEF	2 000 000	-200 682	35,00	-97 335		606 000	0	
Nord Financement	3 673 992	-353 777		-283 927		915 789	95 896	
ADER	1 400 000	-179 000	18,00	-80 000		250 000		
Generation 2020	2 389 000	7 942	15,19	-17 330		382 894	0	
2C Invest	3 000 000		21,67			650 000		
Epargnance	565 876	51 131	42,25	-200		258 095	0	
3/ Filiales (détenues de 1% à 10%)								
FINANSDER	52 100		5,38			2 742		58 115
Nord Création-Alliansys	12 951 024	482 494	6,42	116 799		946 288	370 981	
Fonds Regional de Garantie NPDC	1 900	161	2,25			17 151	721	
Hainaut immobilier			9,64			1 004 043		
FCPR FRANCO CHINOIS						1 000 000		
4/ Filiales (détenues à - 1%)								
cumul						455 692		8 245

2.11 Composition du capital social

Mouvements des titres	Nombres	valeur nominal	capital social
Titres en début d'exercice	2 903 273	15,25	44 274 913
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2 903 273	15,25	44 274 913

Nota – la Société IRD Détient 26 191 actions propres au 31 décembre 2010 acquises à la valeur nominale de 15,25 Euros. La valeur nette comptable en fin d'exercice est de 415 913,08 Euros, ces actions sont présentées au poste « VMP » car acquises dans le cadre d'un contrat de liquidité et d'animation de cours.

2.12 Variation des CAPITAUX PROPRES (en Euros)

POSTE	Situation au début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation de Capital	Amortissements dérogatoires	Distribution sur actions propres	Situation à la Clôture
Capital souscrit appelé versé	44 274 913					44 274 913
Prime d'apport	13 081 154					13 081 154
Emission BSAAR	177 099					177 099
Réserve légale	3 039 419	34 337				3 073 756
Autres Réserves	6 249 524					6 249 524
Report à Nouveau	2 105 896	- 508 904			9 954	1 606 947
Résultat	686 742	- 686 742				1 792 626
Provisions réglementées	1 180			17 651		18 831
Total	69 615 927	- 1 161 309	-	17 651	9 954	70 274 850

2.13 Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	74 836 428	1 756 417
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières	3 268 484	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	568 735	
Autres créances	17 320 384	
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie (actif)		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	25 611 601	

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	205 470	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	350 000	
Autres dettes		
Instruments de trésorerie (passif)		
Charges financières	231 536	
Produits financiers	1 964 224	

2.14 – Provisions réglementées

A compter 2009, les frais d'acquisition sur titres sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans en mode linéaire avec prorata temporis

3 INFORMATIONS SUR L'ACTIVITE DE 2010

3.1 Effectifs

Les effectifs du groupe au 31 décembre 2010 s'élèvent à 18 personnes. 8 dans le collège cadres et 10 dans le collège non cadres.

3.2 Résultat par action

Au 31 décembre 2010, le capital d'IRD était divisé en 2 903 273 actions.

Le résultat au 31 décembre 2010 s'élevant à 1 792 625,62 €, le résultat par action ressort à 0.6174 €.

3.3 Résultat Financier

Les produits financiers (2 934 K€ contre 3 648 K€ en 2009) comprennent pour l'essentiel :

<i>Produits de participations</i>	1 696 K€
<i>Produits de placement de trésorerie</i>	379 K€
<i>Intérêts de compte-courant</i>	194 K€
<i>Des intérêts de prêts</i>	142 K€
<i>Reprises sur provisions trésorerie</i>	5 K€
<i>Boni de fusion</i>	254 K€
<i>Reprises sur provision comte courant</i>	
<i>SOREX IMMO</i>	186 K€
<i>RESONEGO</i>	78 K€

Les charges financières (1 581 K€ contre 2 273 K€ en 2009) concernent :

<i>Provisions sur placements de trésorerie</i>	165 K€
<i>Provisions sur Titres :</i>	
- <i>IDEF</i>	94 K€
- <i>RPC Est</i>	121 K€
- <i>Actions propres</i>	29 K€
<i>Intérêts sur Emprunts</i>	874 K€
<i>Intérêts des Compte-courant</i>	232 K€
<i>Intérêts Swapp</i>	61 K€

Moins-value de trésorerie 6 K€

Soit un résultat Financier de 1 353 K€

3.4 Résultat exceptionnel

Amortissement dérogatoires - 18 K€

Cession bail : 0 K€

Prix de cession 14 314 K€

VNC -12 487K€

Etalement plus value - 1 830 K€

VNC Sartel - 20 K€

Reprise Provision Sartel 20 K€

Résultat cession titres : - 7 K€

Prix de cession 191 K€

Valeur comptable -109 K€

Mali de fusion - 89 K€

Produits d'intégration fiscale 1 188 K€

Soit un résultat Exceptionnel de 1 163 K€

4 AUTRES INFORMATIONS

4.1 Consolidation

Les comptes de la société IRD sont inclus dans les comptes consolidés du Groupe IRD selon la méthode de l'intégration globale en qualité de société mère du groupe.

4.2 Fusion

Par décision des actionnaires, connaissance prise du projet de fusion, la société IRD a absorbé la société SCIGI avec effet rétroactif (comptable et fiscal) au 1^{er} janvier 2010. Les apports ont été réalisés à la valeur nette comptable en application du règlement CRC n°2004-01 en date du 4 mai 2004 complété par l'avis du comité d'urgence du CNC n°2005-C en date du 4 mai 2005. Le montant de l'actif net apporté s'élève à 11 439 223 €. La société IRD détenant avant l'opération une participation dans la société SCI GI pour une valeur nette comptable de 11 185 020 €, l'opération a généré un boni de fusion de 254 203 € qui a été comptabilisé en résultat financier car correspondant à des résultats accumulés par la société et non distribués. En matière d'impôts sur les bénéfices, la fusion a été placée sous le régime fiscal de faveur prévu à l'article 210A du CGI.

4.3 Cession bail

Le 27 décembre 2010, l'IRD a cédé l'immeuble E&C (apporté par la SCI GI lors de la fusion) à un pool de crédits-bailleurs immobiliers pour le prendre en crédit bail immobilier sous 15 ans.

L'immeuble d'une VNC de 12 487 K€ a été cédée pour 14 317 K€, soit une plus value de 1 830 K€. Concomitamment, une avance preneur de 4 M€ a été versée. Conformément aux dispositions fiscales et comptables, l'IRD a opté pour l'étalement de la plus value de cession bail sur la durée du crédit bail de 15 ans. Ce passif, présenté en « produits constatés d'avance », sera repris au résultat sur la durée du contrat au prorata des loyers.

5 ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1 CAUTION

Ces engagements portent sur des cautionnements d'emprunts bancaires ou facilité de trésorerie qui se résument comme suit :

Nom de la banque	Entité	Capital restant du en euros au 31/12/2010	
Emprunt Caisse d'Epargne	SCI BUET DE VENDEVILLE	121 794	
Emprunt Caisse d'Epargne	FORELOG	900 000	
Emprunt Crédit Coopératif	FORELOG	12 033 024	
Emprunt Crédit du Nord	FORELOG	818 000	Engagement caution à hauteur du capital restant du + intérêts et accessoires
Emprunt Crédit du Nord	FORELOG	862 000	
Emprunt Crédit du Nord	FORELOG	1 300 000	
Emprunt Crédit du Nord	FORELOG	909 000	
Emprunt Crédit du Nord	FORELOG	838 000	
Emprunt Crédit du Nord	FORELOG	560 647	
Emprunt HSBC	SCI de l'OFFICINE	4 631 667	

5.2 AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

La société IRD s'engage à soutenir financièrement ses filiales SOREX IMMO et RESONEGO.

Dans le cadre de l'augmentation de capital de la société AVENIR ET TERRITOIRES, une promesse d'achat des titres de cette société par IRD au bout de 7 années a été mise en place. Cette promesse d'achat concerne 30 071 actions sur un total de 127 941 actions pour une valeur nominale de 3 007 100 €.

La société IRD a signé un contrat de crédit bail en date du 27 Décembre 2010.

A la clôture, le montant des échéances jusqu'au terme de ce crédit bail s'élève à 12 518 792 €

5.3 ENGAGEMENTS RECUS

Suite à l'apport de RESALLIANCE CONSEIL au groupe IRD, la société RESALLIANCE SA a donné son accord pour une prise en charge de 50% des pertes éventuelles pour le cas où il s'avèrerait que cet apport n'apporterait pas les fruits escomptés et indemnise IRD Nord Pas de Calais à hauteur de 900 000 €, cette somme pouvant faire l'objet d'un ajustement en fonction du cout final par RESALLIANCE CONSEIL.

5.4 ENGAGEMENT DE RETRAITE

Une indemnité de départ en retraite est calculée sur la base de l'ancienneté du salarié à la clôture de l'exercice en fonction du temps restant à courir jusqu'à la date anniversaire de ses 65 ans et en fonction d'une table de mortalité mixte et de la probabilité pour le salarié d'être présent dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Le calcul s'appuie sur les dispositions propres au droit et/ou la convention collective applicable, sachant qu'il est systématiquement retenu le critère le plus favorable pour l'employé.

Le montant ainsi calculé est ensuite actualisé et proratisé en fonction du nombre d'années restant à courir jusqu'à la date de départ.

Au 31/12/2010, cet engagement s'élève pour les salariés permanents à 108 124€ et le montant d'indemnité actualisé et proratisé à la somme de 18 912 € couvert par une assurance souscrite auprès de l'Union Financière de France UFF.

La détermination du montant des engagements de retraite tiens compte des éléments suivants :

- salaire mensuel*
- taux de charge de 40 %*
- âge du salarié*
- ancienneté du salarié dans l'entreprise*
- hypothèse d'évolution salariale annuelle de 2 %*
- probabilité de survie du salarié jusqu'à sa mise à la retraite*
- probabilité de prise de retraite au sein de l'entreprise*

5.5 ENGAGEMENT DE CREDIT BAIL

	ENSEMBLE IMMOBILIER
Valeur d'origine	14 475 180
Amortissement	
- Cumuls exercices antérieurs	
- Dotation de l'exercice	4 517
TOTAL	4 517
Redevances payées	
- Cumuls exercices antérieurs	
- Exercice	15 467
TOTAL	15 467
Redevances restant à payer	
- A 1 an au plus	1 130 224
- A plus d'1 an et 5 ans au plus	5 658 432
- A plus de 5 ans	10 203 996
TOTAL	16 992 652
Valeur résiduelle	
- A 1 an au plus	
- A plus d'1 an et 5 ans au plus	
- A plus de 5 ans	1
TOTAL	1
Montant pris en charge dans l'exercice	15 467
Solde de l'avance preneur	3 996 823

5.6 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Parties liées	Nature de la convention avec la partie liée	Montant des transactions avec la partie liée	Autres informations
Luc Doublet	Convention de partenariat	1 500 €	
Batixis	Garantie par nantissement	208 595 actions BATIXIS	
GSR	Convention de partenariat	163 534 €	
Forelog	Cautionnements	36 442 €	
SCI Buet de Vendeville	Cautionnements	244 €	
SCI de l'Officine	Cautionnements	36 442 €	
Avenir et Territoires	Convention de liquidité		Promesses de rachats de titres

Institut Régional de Développement Nord Pas de Calais

Comptes consolidés Arrêtés au 31 Décembre 2010

SOMMAIRE

I. BILAN CONSOLIDE NORMES IFRS.....	39
II. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE NORMES IFRS.....	41
III. ETAT DU RESULTAT GLOBAL.....	42
IV. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	43
V. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	44
1 PRESENTATION DU GROUPE	45
2 FAITS CARACTERISTIQUES 2010.....	46
3 CONTEXTE DE L'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....	46
3.1 REFERENTIEL IFRS APPLIQUE	47
3.2 UTILISATION D'ESTIMATIONS ET HYPOTHESES, JUGEMENTS	48
3.3 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES.....	48
3.4 ACQUISITION D'ACTIFS.....	49
4 PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	50
4.1 EVOLUTION DU PERIMETRE	51
4.1.1 <i>Acquisition ou création 2010</i>	51
4.1.2 <i>Cession, déconsolidation et changement de méthodes de consolidation</i>	51
4.1.3 <i>Modification significative des taux de participation</i>	52
4.2 METHODES DE CONSOLIDATION	52
4.2.1 <i>Principes</i>	52
4.2.1.1 Principes généraux	52
4.2.1.2 Exclusions :	53
4.3 ENTITES CONSOLIDEES	54

4.4	ENTITES NON CONSOLIDEES :.....	56
5	REGLES ET METHODES COMPTABLES	57
5.1	PERIODE DE CONSOLIDATION	57
5.2	RETRAITEMENTS PROPRES AUX COMPTES CONSOLIDES	57
5.3	GOODWILL	57
5.4	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	58
5.5	IMMEUBLES DE PLACEMENTS	58
5.5.1	<i>Immobilier d'entreprise</i>	59
5.5.2	<i>Immobilier d'habitat</i>	61
5.6	IMMEUBLE D'EXPLOITATION	62
5.7	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	9
5.8	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	63
5.8.1	<i>Actifs Financiers non dérivés</i>	63
5.8.1.1	Actifs financiers évalués à la juste valeur	63
5.8.1.2	Placements détenus jusqu'à leur échéance	65
5.8.1.3	Prêts et Créances	66
5.8.1.4	Actifs financiers disponibles à la vente	66
5.8.2	<i>Instruments Financiers dérivés actifs ou passifs</i>	66
5.8.3	<i>Gestion du risque Financier</i>	66
5.8.3.1	Risque de Crédit	67
5.8.3.2	Risque de Liquidité	67
5.8.3.3	Risque de Marché.....	67
5.9	STOCKS ET EN-COURS	67
5.10	CREANCES ET DETTES.....	68
5.11	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET PLACEMENT FINANCIERS.	68
5.12	ACTIVITES DESTINEES A ETRE CEDEES	69
5.13	CAPITAUX PROPRES	69
5.13.1	<i>Titres d'autocontrôle</i>	69
5.13.2	<i>Bons de souscriptions d'acquisitions d'actions remboursables</i>	69
5.14	ENGAGEMENT D'ACHATS DE TITRES MINORITAIRES	69
5.15	IMPOTS DIFFERES.....	70

5.16	PROVISIONS	70
5.17	INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE & AVANTAGES AU PERSONNEL.....	71
5.18	RECONNAISSANCE DES PRODUITS	71
5.19	SUBVENTIONS.....	71
6	INFORMATIONS RELATIVES AUX PRINCIPAUX POSTES DE BILAN	73
6.1	GOODWILL	73
6.2	CONTENU ET EVOLUTION DES IMMOBILISATIONS	74
6.3	TITRES EVALUES PAR MISE EN EQUIVALENCE :	79
6.4	ACTIFS FINANCIERS EVALUES A LA JUSTE VALEUR :	80
6.4.1	<i>Les Actions</i>	81
6.4.2	<i>Les Obligations Convertibles</i>	82
6.4.3	<i>Les Comptes courants et autres créances</i>	83
6.4.4	<i>Les Prêts</i>	84
6.5	AUTRES ACTIFS NON COURANTS	85
6.6	STOCKS, PRODUITS ET SERVICES EN COURS	85
6.7	CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	86
6.8	AUTRES ACTIFS COURANTS	86
6.9	ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES	87
6.10	TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE.....	89
6.11	CAPITAUX PROPRES ET MINORITAIRES.....	89
6.12	CONTENU ET EVOLUTION DES PROVISIONS	92
6.13	ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS DIFFERES	93
6.14	PRODUITS DERIVES AYANT UNE JUSTE VALEUR NEGATIVE	94
6.15	ÉCHEANCIER DES DETTES	95
6.15.1	<i>Lease Back</i>	96
6.16	FOURNISSEURS ET COMPTE RATTACHES	97
6.17	ACTIF ET PASSIF D'IMPOTS COURANTS	97
6.18	AUTRES PASSIFS COURANTS :	98
7	INFORMATIONS RELATIVES AUX PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	99
7.1	CHIFFRE D'AFFAIRES	99
7.2	RESULTAT DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE.....	101

7.3	AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS	102
7.4	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	102
7.5	LOCATION SIMPLE	103
7.6	CHARGES DE PERSONNEL.....	103
7.7	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES.....	104
7.8	CET QUALIFIEE DE CHARGE OPERATIONNELLE	104
7.9	DOTATIONS AUX PROVISIONS	105
7.10	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	105
7.11	AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES	106
7.12	PRODUITS FINANCIERS	106
7.13	CHARGES FINANCIERES.....	106
7.14	IMPOTS SUR LES SOCIETES	107
7.15	DETERMINATION DU NOMBRE D' ACTION ET DU RESULTAT PAR ACTION	107
7.16	ENGAGEMENTS HORS BILAN	109
7.16.1	<i>Engagements accordés :</i>	109
7.16.2	<i>Engagements reçus :</i>	110
8	INFORMATIONS EN MATIERE D'ANALYSE SECTORIELLE	111
9	DETAIL DES RUBRIQUES RELATIVES AUX ACTIVITES DESTINEES A ETRE CEDEES.....	120
10	HONORAIRES COMMISSARIAT AUX COMPTES.....	120

I. BILAN CONSOLIDE Normes IFRS

ACTIF en K€	Note	31/12/2010	31/12/2009
Goodwill	6.1	1 313	1 552
Autres Immobilisations incorporelles	6.2	253	348
Immeubles de placement	6.2	118 639	117 330
Autres Immobilisations corporelles	6.2	4 661	3 830
Titres évalués par mise en équivalence	6.3	3 906	2 681
Actifs financiers évalués à la juste valeur	6.4	75 126	63 178
Impôts différés actifs	6.13	438	1 010
Autres actifs non courants	6.5	6 030	3 029
ACTIF NON COURANT		210 366	192 957
Stock, produits et services en cours	6.6	1 227	1 147
Clients et comptes rattachés	6.7	3 551	3 585
Autres actifs courants	6.8	29 846	7 075
Actifs destinés à être cédés	6.9	397	1 380
Trésorerie et équivalent de trésorerie	6.10	25 104	26 175
Impôts Courants	6.17	510	149
ACTIF COURANT		60 634	39 512
TOTAL ACTIF		271 001	232 469

PASSIF en K€	Note	31/12/2010	31/12/2009
Capital souscrit	6.11	44 275	44 275
Primes d'émission	6.11	13 185	13 185
Réserves	6.11	19 908	17 030
Résultat		3 155	2 754
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société		80 523	77 244
Participations ne donnant pas le contrôle	6.11	44 040	40 033
Résultat des participations ne donnant pas le contrôle		1 372	-22
Capitaux Propres		125 936	117 255
Obligations	6.15	3 000	
Emprunts long-terme	6.15	100 724	86 825
Produits dérivés ayant une juste valeur négative	6.14	742	369
Provisions non courantes	6.12	604	736
Impôts différés passifs	6.13	4 418	4 222
Autres passifs non courants	6.15	7 714	5 590
Passif non courant		117 202	97 742
Fournisseurs et comptes rattachés	6.16	4 511	4 077
Impôts Courants	6.17	1 600	445
Dettes financières courantes	6.15	7 832	6 781
Provisions (courant)	6.12	10	10
Autres passifs courants	6.18	13 910	6 160
Passif Courant		27 863	17 473
TOTAL PASSIF		271 001	232 469

II. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE Normes IFRS

Compte de Résultat en K€	Note	31/12/2010	31/12/2009
Chiffre d'affaires	7.1	13 887	15 384
Résultat de l'activité de portefeuille	7.2	10 634	6 816
Autres Produits opérationnels	7.3	439	649
TOTAL PRODUITS OPERATIONNELS		24 961	22 849
Autres achats et charges externes	7.4	- 5 119	- 6 604
Charges de personnel	7.6	- 6 947	- 7 847
Impôts, taxes et versements assimilés	7.7	- 1 364	- 1 382
Dotations aux Provisions	7.9	92	17
Dotations aux Amortissements	7.10	- 731	- 487
Autres Charges opérationnelles	7.11	- 1 199	- 624
TOTAL CHARGES OPERATIONNELLES		- 15 267	- 16 927
RESULTAT OPERATIONNEL		9 693	5 922
Produits Financiers	7.12	269	1 365
Charges Financières	7.13	- 3 259	- 2 695
RESULTAT FINANCIER		- 2 990	- 1 330
Part dans le résultat net des MEE		- 74	2
RESULTAT AVANT IMPOT		6 629	4 594
Impôts	7.14	- 2 102	- 1 862
Résultat des activités destinées à être cédées		-	-
RESULTAT DE LA PERIODE		4 527	2 732
Participations ne donnant pas le contrôle		1 372	- 22
Résultat des propriétaires de la société		3 155	2 754
Résultat par action		1,10	0,95
Résultat dilué par action		1,10	0,95

III. ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Etat du résultat global de la période	31/12/2010	31/12/2009
Résultat de la période	4 527	2 732
Ecart de Conversion	-	-
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	- 372	- 369
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	-	65
Réévaluation des immobilisations	-	620
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-	-
Impact changement immeuble exploitation / placement	1 007	-
Charges d'impôts sur les autres éléments du résultat global	- 212	351
Autres éléments du résultat global nets d'impôts	423	- 702
Résultat global total de la période	4 950	2 030
Dont part des propriétaires de la société	3 722	2 157
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle	1 228	- 127

IV. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En K€	Note	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net des sociétés intégrées		4 601	2 730
Amortissements et Provisions	7.9, 7.10	2 053	2 138
Charge d'impôt	7.14	2 102	1 862
Produits de placements (Dividendes et intérêts)		- 761	- 429
Charges financières	7.13	3 339	3 284
Plus ou moins values de cession d'immobilisations	6.2	- 6 510	- 2 491
Impact variation des justes valeurs	6.2, 6.4	- 3 846	- 5 268
Marge brute d'autofinancement		978	1 826
Variations du BFR		- 14 501	- 3 281
Intérêts payés		- 3 331	- 3 284
Impôts sur le résultat payés		- 820	- 218
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (A)		- 17 674	- 4 957
Acquisition ou augmentation de l'actif immobilisé	6.2, 6.4	- 29 876	- 38 692
Cessions ou diminutions de l'actif immobilisé	6.2, 6.4	40 432	9 335
Incidence des variations de périmètre	6.11	- 6 822	- 230
Dividendes reçus		376	291
Intérêts encaissés		385	137
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (B)		4 495	- 29 160
Augmentation de capital de la société mère	6.11	-	104
Var. des intérêts minoritaires sur aug. de capital	6.11	5 321	5 789
Variation actions propres	6.11	- 152	- 80
Dividendes versés		- 1 606	- 1 893
Emissions d'emprunts	6.15	17 482	29 369
Remboursement des dettes financières	6.15	- 8 826	- 15 044
TOTAL DES FLUX DE FINANCEMENT (C)		12 219	18 245
Trésorerie ouverture		25 986	41 857
Trésorerie clôture	6.10	25 026	25 986
Variation de trésorerie courante		- 960	- 15 871

En K€	Ouverture	Variation	Clôture
Trésorerie Brute	26 175	- 1 071	25 104
Soldes débiteurs et concours bancaires courants	189	- 111	78
Trésorerie Nette	25 986	- 960	25 026

V. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Variation de capitaux propres	capital	Prime	Actions propres	Juste valeur des instruments dérivés	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Résultats non distribués	Total groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2008	44 275	13 081	-380	0	16 487	0	3 662	77 125	37 144	114 269
Résultat de la période	0	0	0	0	0	0	2 754	2 754	-22	2 732
Autres éléments du résultat Global	0	0	0	-196	-401	0	0	-597	-105	-702
Résultat Global de la période	0	0	0	-196	-401	0	2 754	2 157	-127	2 030
Affectation résultat	0	0	94	0	3 568	0	-3 662	0	0	0
Augmentation de capital	0	104	0	0	0	0	0	104	0	104
Distribution de dividendes	0	0	0	0	-1 733	0	0	-1 733	-161	-1 894
Variation de périmètre sans modification du contrôle	0	0	0	0	-354	0	0	-354	3 327	2 973
Variation de périmètre avec prise du contrôle	0	0	0	0	24	0	0	24	-171	-147
Titres d'autocontrôle	0	0	-80	0	0	0	0	-80	0	-80
Capitaux propres au 31/12/2009	44 275	13 185	-366	-196	17 591	0	2 754	77 243	40 012	117 255
Résultat de la période	0	0	0	0	0	0	3 155	3 155	1 372	4 527
Autres éléments du résultat Global	0	0	0	-183	750	0	0	567	-144	423
Résultat Global de la période	0	0	0	-183	750	0	3 155	3 722	1 228	4 950
Affectation résultat	0	0	46	0	2 708	0	-2 754	0	0	0
Augmentation de capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Distribution de dividendes	0	0	0	0	-1 151	0	0	-1 151	-454	-1 605
Putt sur Minoritaires	0	0	0	0	875	0	0	875	-3 409	-2 534
Variation de périmètre sans modification du contrôle	0	0	0	4	2	0	0	6	1 966	1 972
Variation de périmètre avec prise du contrôle	0	0	0	0	-21	0	0	-21	6 071	6 050
Titres d'autocontrôle	0	0	-151	0	0	0	0	-151	0	-151
Capitaux propres au 31/12/2010	44 275	13 185	-471	-375	20 754	0	3 155	80 523	45 414	125 937

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES 31 DECEMBRE 2010

1 PRESENTATION DU GROUPE

L'INSTITUT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION NORD PAS DE CALAIS (ci après désigné par I.R.D. NORD PAS DE CALAIS) est une Société Anonyme à conseil d'administration au capital de 44 274 913.25 euros. Son siège social est situé dans l'immeuble EURALLIANCE, 2 avenue de Kaarst 59777 EURALILLE.

La vocation de l'I.R.D NORD PAS DE CALAIS est d'accompagner la création, le développement, les projets immobiliers, la transmission des PME-PMI du Nord Pas de Calais, de contribuer au développement économique régional, de favoriser la dynamique des territoires et offrir une gamme complète de solutions financières et de conseils pour accompagner les entreprises dans leur croissance.

Les activités du groupe s'articulent autour de 4 pôles : le capital développement, l'immobilier, l'intermédiation (transmission, transactions immobilières) et le conseil.

Société inscrite sur Euronext Paris, compartiment C (Isin FR0000124232), l'I.R.D. NORD PAS DE CALAIS établit ses comptes consolidés selon les normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union européenne. Ces différentes normes sont présentées ci-après, poste par poste, l'IRD assurant le statut de société mère consolidante de l'ensemble du groupe.

Les comptes consolidés au 31/12/2010 présentés ci-dessous sont exprimés en milliers d'euros et ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'IRD en date du 18/04/2011. Ils seront également soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale qui se tiendra le 28/06/2011. Une proposition de distribution de dividende de 0.60€ par action sera également soumise à l'assemblée générale.

2 FAITS CARACTERISTIQUES 2010

- Cession de 31 logements d'habitation.
- Cession de l'immeuble du siège social de BAYER
- Acquisition de l'immeuble portant le siège social du groupe VILLOGIA
- Augmentation du capital de la société AVENIR ET TERRITOIRES de 532 K€ pour le porter à 12.794 k€.
- Augmentation de capital de la société INOVAM de 5.061 k€ pour le porter à 10.122 k€
- Augmentation de capital de la société NORD CREATION de 1.000 k€ pour le porter à 12.951 k€
- Cession du solde des titres de la société MENWAY international à la société HOMINIS.
- Mise en location du siège social de la société NORPAC.
- Emission et souscription d'un emprunt obligataire de 3 M€ par la société IRD.
- Refinancement sous forme de Crédit bail de l'ensemble immobilier Entreprise et Cités pour 14.3 M€.

3 CONTEXTE DE L'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les comptes consolidés sont établis en euros sur la base des situations des comptes sociaux au 31/12/2010 des sociétés intégrées.

Les informations financières reprises dans les présents comptes ont été préparées conformément aux normes et interprétations IFRS applicables au Groupe I.R.D. NORD PAS DE CALAIS au 31 décembre 2010. Les éléments financiers sont présentés en milliers d'euros (K€) arrondis à l'unité la plus proche sauf indication contraire. La base de préparation des informations financières décrites dans les notes suivantes ainsi que dans le cadre du bilan et compte de résultat résulte :

- des normes et interprétations IFRS applicables de manière obligatoire aux comptes ouverts à compter du 01/01/2010 conformément au référentiel adopté dans l'Union Européenne.
- des options retenues et des exemptions utilisées qui sont celles que le Groupe a retenu depuis l'établissement de ses premiers comptes consolidés IFRS au 31/12/2004.

Le référentiel IFRS adopté par l'union européenne au 31 décembre 2010 est disponible à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement.

3.1 Référentiel IFRS appliqué

L'application de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers » a un impact en termes de présentations des états financiers. En effet, nous trouverons un état « du résultat global » regroupant le résultat de la période et les autres éléments du résultat global.

Le Groupe IRD a choisi d'appliquer les normes IFRS 3R « Regroupement d'entreprise » et IAS 27R « Etats financiers consolidés et individuels » par anticipation dès l'exercice 2009. L'effet principal, dans les comptes consolidés du groupe IRD, de l'application de ces normes est le passage de l'impact des variations d'intérêts sans perte de contrôle dans les capitaux propres consolidés. Le groupe n'a pas choisi de retenir l'option sur l'évaluation à la juste valeur des intérêts minoritaires.

Les autres normes et interprétations qui entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2010 ne sont pas rencontrées dans le Groupe ou n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe. Il s'agit de :

Amendement à IFRS 2 « Transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie ;

Amendement à IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées »

Améliorations aux IFRS 2007-2009

Amendement à l'IAS 39 « Eléments éligibles à la couverture » ;

L'interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services »

L'interprétation IFRIC 15 « Accord pour la construction d'un bien immobilier » (non adoptée encore par l'Union européenne »

L'interprétation IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étrangers »

L'interprétation IFRIC 17 « Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires »

L'interprétation IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients »

3.2 Utilisation d'estimations et hypothèses, jugements

La préparation des états financiers implique que la direction du groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les informations relatives à ces actifs et passifs, les montants de charges et produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

Ces hypothèses concernent notamment les tests de dépréciation, l'évaluation des justes valeurs des immeubles de placement et des titres financiers, l'évaluation des provisions et des engagements de retraites des salariés.

Outre l'utilisation de ces estimations, la direction du Groupe fait l'usage de jugements pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernés.

3.3 Regroupement d'entreprises

Depuis le 1^{er} janvier 2009, le Groupe applique IFR 3 Regroupement d'entreprises pour la comptabilisation des regroupements d'entreprises. Le changement de méthode comptable a été appliqué de façon prospective.

Pour les acquisitions survenues depuis le 1^{er} janvier 2009, le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition comme :

- La juste valeur de la contrepartie transférée ; plus
- Le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ; plus si le regroupement d'entreprises est réalisée par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ; moins
- Le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait du regroupement d'entreprises sont comptabilisées en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les regroupements d'entreprises issus de transferts d'intérêts dans des entités qui sont sous le contrôle de l'actionnaire qui contrôle le Groupe sont comptabilisés comme si l'acquisition avait été réalisée à l'ouverture de la première période comparative présentée, ou, si elle est plus tardive, à la date à laquelle le contrôle commun a été établi ; pour ce faire, les données comparatives sont retraitées. Les actifs et passifs acquis sont comptabilisés à la valeur comptable qui figurait antérieurement dans les états financiers consolidés de l'actionnaire contrôlant le Groupe. Les composantes des capitaux propres des entités acquises sont ajoutées aux mêmes composantes des capitaux propres du Groupe, et tout profit ou perte résultant de l'opération est comptabilisé directement en capitaux propres.

Lors d'une perte de contrôle, le Groupe décomptabilise les actifs et passifs de la filiale, toute participation ne donnant pas le contrôle et les autres éléments de capitaux propres relatifs à cette filiale. Le profit ou la perte éventuelle résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat. Si le Groupe conserve une participation dans l'ancienne filiale, celle-ci est évaluée à sa juste valeur à la date de perte de contrôle. Ensuite, la participation est comptabilisée en tant qu'entreprise mise en équivalence ou actif financier disponible à la vente, en fonction du niveau d'influence conservé.

3.4 Acquisition d'actifs

Lorsque le Groupe acquiert une entité qui constitue un groupement d'actifs et de passifs mais sans activité économique au sens d'IFRS 3, ces acquisitions ne relèvent pas de regroupement d'entreprises au sens de la même norme et sont enregistrées comme une acquisition d'actifs et de passifs, sans constater d'écart d'acquisition.

Toute différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs acquis est allouée sur la base des justes valeurs relatives des actifs et des passifs individuels identifiables du Groupe à la date d'acquisition. Conformément à IAS 12 § 15 (b) pour les entités acquises soumises à l'impôt, aucun impôt différé n'est constaté lors de l'acquisition d'actifs et de passifs.

4 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés d'I.R.D. NORD PAS DE CALAIS au 31 décembre 2010 reprennent les comptes des sociétés suivantes (classement par ordre alphabétique) :

Société	Siège social	N°RCS
2C INVEST	236 bd Maréchal Leclerc - 83000 TOULON	Toulon 523 968 915
ADER	2 rue Villermaux MEDIAPARC - 54000 NANCY	Nancy 501 611 917
AMENAGEMENT ET TERRITOIRES	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille 519 329 548
AMENAGEMENT ET TERRITOIRES HERLIES	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille 528 701 477
ALLIANSYS (NORD CREATION)	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille 377 594 601
ANTFIELD	78 Boulevard du Général Leclerc - 59100 ROUBAIX Créartois, rue Kepler - 62223 SAINT LAURENT BLANGY	Roubaix-Tourcoing 481 775 286 Arras 502 366 883
ARTOIS EXPANSION	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille 508 242 112
AVENIR & TERRITOIRES	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille 444 039 671
BATIXIA	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille 433 878 154
BATIXIS	40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN BAROEUL	Roubaix-Tourcoing B 353 720 667
CIE METROPOLITAINE D'INVESTISSEMENT	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille 504 404 674
CONSTRUIRE DEMAIN	512 avenue de l'université - 59140 DUNKERQUE	Dunkerque B 501 708 051
COTE OPALE EXPANSION	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille 381 937 382
CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS	100 rue Pierre Dubois - 59500 DOUAI	Douai 515 185 999
DOUAISIS EXPANSION	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille 491 370 219
EPARGNANCE	1 rue de Strasbourg - 59280 ARMENTIERES	Lille B 499 314 698
FLANDRE EXPANSION	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille 504 097 601
FONCIERE DE LA PILATERIE	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille B 493 224 240
FORELOG	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille B 494 774 516
IDEF	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille 509 343 869
IMMOBILIERE ET TERRITOIRES	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille 443 407 572
INOVAM	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille B 456 504 877
IRD	78 Boulevard du Général Leclerc - 59100 ROUBAIX	Roubaix-Tourcoing 433 996 097 Roubaix-Tourcoing B 347 592
MAP HOLDING	78 Boulevard du Général Leclerc - 59100 ROUBAIX	818
MARKET AUDIT	78 Boulevard du Général Leclerc - 59100 ROUBAIX	Lille 491 372 512
MARKET IN WEB – RÉSONÉGO	78 Boulevard du Général Leclerc - 59100 ROUBAIX	Lille 322 451 337
MILLEPERTUIS	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	

NORD TRANSMISSION	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille B 433 683 877
RESALLIANCE CONSEIL	29 rue Blanche - 75009 PARIS	Paris B 432 791 531
RESALLIANCE ET ASSOCIES	29 rue Blanche - 75009 PARIS	Paris B 410 082 739
RPC ET ASSOCIES EST	2 rue Villermaux MEDIAPARC - 54000 NANCY	Nancy 499 401 230
SAINT OMER EXPANSION	16 place Victor Hugo - 62500 SAINT OMER	Saint Omer B 498 598 507
NORD DE FRANCE EXPANSION	13 avenue de Ferrière - 59600 MAUBEUGE	Valenciennes 382 490 811
SCI BUET DE VENDEVILLE	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille D 421 771 676
SCI BUREAUX DU SART	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille 452 063 704
SCI GMA	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Roubaix - Tourcoing D 352 157 408
SCI MARCQ DELCENSERIE	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille 411 590 664
SCI MARCQ HIPPODROME	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Roubaix - Tourcoing D 423 149 665
SCI MARCQ POIVRE	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille D 421 760 554
SCI DE L'OFFICINE	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille 499 398 587
SOREX IMMO	2 avenue de Kaarst - 59000 LILLE	Lille B 433 794 716
TOUS TERRAINS ASSOCIES	78 Boulevard du Général Leclerc - 59100 ROUBAIX	Roubaix-Tourcoing B 393 404 199

4.1 Evolution du périmètre

4.1.1 Acquisition ou création 2010

Au cours de l'année, le périmètre de consolidation a évolué de la manière suivante :

- Création de la Société 2C Invest le 5 juillet 2010.
- Création de la société Aménagement et Territoires Herlies le 16 novembre 2010.
- Acquisition de la SCI Bureaux du Sart le 23 décembre 2010.
- Fusion entre l'IRD et la SCIGI le 24 décembre 2010.

4.1.2 Cession, déconsolidation et changement de méthodes de consolidation

- Intégration globale de la société Inovam suite à l'augmentation de capital du 21 décembre 2010.

4.1.3 Modification significative des taux de participation

- IRD NORD – PAS DE CALAIS a racheté 10% des titres de Sorex Immo faisant passer son taux de détention de 80% à 90%.
- IRD NORD – PAS DE CALAIS a racheté 12.53% des titres d'Epargnance faisant passer son taux de détention de 29.72% à 42.25%.
- IRD NORD – PAS DE CALAIS via une augmentation de capital a pris 17.86% du capital d'Ader.

4.2 Méthodes de consolidation

4.2.1 Principes

4.2.1.1 Principes généraux

Les sociétés pour lesquelles IRD Nord Pas de Calais exerce directement ou indirectement un contrôle majoritaire sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les Sociétés détenues à moins de 50% mais sur lesquelles IRD Nord Pas de Calais exerce un contrôle en substance sont consolidés selon cette même méthode. Selon l'IAS 27, la définition du contrôle est de « pouvoir contrôler les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ces activités ».

Les sociétés sur lesquelles IRD Nord Pas de Calais exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence, ce qui est présumé quand le pourcentage des droits de vote est supérieur ou égal à 20%.

Les normes IFRS (IAS 31.1 concernant le contrôle conjoint, IAS 28.1 concernant l'influence notable) autorisent les entreprises de capital risque ou autres entreprises similaires d'exclure de leur périmètre de consolidation leurs participations qui relèvent alors de la catégorie des « titres immobilisés de l'activité de portefeuille » (TIAP). Ces titres, non consolidés, sont repris dans la catégorie « Instruments financiers évalués à la juste valeur par leur compte de résultat ».

4.2.1.2 Exclusions :

- **Restrictions sévères et durables sur les transferts de fonds vers l'entreprise consolidante**

Compte tenu des particularités juridiques des SA d'HLM en matière de transfert de trésorerie et de patrimoine, les filiales de CMI étant toutes sociétés d'HLM n'ont pas été intégrées dans le périmètre de consolidation. En effet, l'entreprise consolidante ne peut pas appréhender le patrimoine d'une SA d'HLM quand bien même elle pourrait, dans certains cas, bénéficier partiellement ou totalement des résultats de la filiale. Au surplus le groupe ne dispose pas d'influence notable.

- **Participations sous influence notable détenues par les organismes de capital risques, des fonds de placement, des trusts ou des entités similaires.**

Par ailleurs, le groupe IRD NORD PAS DE CALAIS exploite une activité de capital développement au travers de ses filiales CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS, ALLIANSYS, IDEF, SAMBRE AVESNOIS EXPANSION, FLANDRE EXPANSION, COTE OPALE EXPANSION, SAINT-OMER EXPANSION, ADER, ARTOIS EXPANSION, CONSTRUIRE DEMAIN et DOUAISIS EXPANSION. Ces sociétés ont pour objet la structuration financière de haut de bilan de sociétés dans lesquelles elles prennent des participations. Les titres acquis dans ce cadre n'ayant pas pour vocation de demeurer durablement à l'actif et le groupe IRD NORD PAS DE CALAIS n'intervenant pas dans la gestion de ces participations, celles-ci sont considérées comme relevant de l'activité de portefeuille et les titres associés sont analysés en tant que « Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille » (TIAP). Ces titres font l'objet d'une évaluation en « juste valeur » (voir § 5.8 ci-après)

Dans le même esprit, le groupe IRD NORD PAS DE CALAIS a développé une activité de capital développement appliquée à l'immobilier au travers des sociétés BATIXIS et BATIXIA dont les participations au travers de SCI présentent également un caractère de TIAP et sont valorisées conformément aux principes présentés en § 5.5.

Les autres sociétés exclues des traitements de consolidation présentent soit des pourcentages de contrôle inférieur à 20%, soit un mode de fonctionnement de type coopératif ne permettant pas d'en assurer le contrôle.

4.3 Entités consolidées

Entités	31 DECEMBRE 2010			31 DECEMBRE 2009		
	% Contrôle	% d'intérêts	Mode de consolidation	% Contrôle	% d'intérêts	Mode de consolidation
IRD	100,00%	100,00%	société mère	100,00%	100,00%	société mère
2C INVEST	43,33%	43,06%	MEE			
ADER	46,43%	34,25%	IG	38,46%	22,07%	IG
ALLIANSYS - NORD CREATION	65,08%	40,07%	IG	67,84%	41,05%	IG
AMENAGEMENT ET TERRITOIRES	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
AMENAGEMENT ET TERRITOIRES HERLIES	100,00%	100,00%	IG			
ANTFIELD	100,00%	94,90%	IG	100,00%	94,90%	IG
ARTOIS EXPANSION	87,50%	35,06%	IG	87,50%	35,92%	IG
AVENIR & TERRITOIRES	68,68%	67,82%	IG	71,66%	70,56%	IG
BATIXIA	18,00%	17,77%	MEE	18,00%	17,72%	MEE
BATIXIS	100,00%	98,74%	IG	100,00%	98,47%	IG
CIE METROPOLITAINE D'INVESTISSEMENT	98,53%	98,53%	IG	98,53%	98,53%	IG
CONSTRUIRE DEMAIN	55,00%	31,55%	IG	55,00%	31,55%	IG
COTE OPALE EXPANSION	54,61%	21,88%	IG	54,61%	22,42%	IG
CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS	57,37%	57,37%	IG	57,37%	57,37%	IG
DOUAISIS EXPANSION	53,85%	21,58%	IG	53,85%	22,10%	IG
EPARGNANCE	42,25%	42,25%	IG	29,72%	29,72%	IG
FLANDRE EXPANSION	57,59%	23,08%	IG	57,59%	23,64%	IG
FONCIERE DE LA PILATERIE	100,00%	98,74%	IG	100,00%	98,47%	IG
FORELOG	95,00%	94,93%	IG	95,00%	94,93%	IG
IDEF	35,00%	35,00%	IG	35,00%	35,00%	IG
IMMOBILIERE ET TERRITOIRES	100,00%	98,74%	IG	100,00%	98,47%	IG
INOVAM	40,39%	19,17%	IG			
MAP HOLDING	100,00%	94,90%	IG	100,00%	94,90%	IG
MARKET AUDIT	100,00%	94,90%	IG	100,00%	94,90%	IG

Entités consolidées (suite)

Entités	31 DECEMBRE 2010			31 DECEMBRE 2009		
	% Contrôle	% d'intérêts	Mode de consolidation	% Contrôle	% d'intérêts	Mode de consolidation
MARKET IN WEB / RESONEGO	89,96%	89,96%	IG	100,00%	100,00%	IG
MILLEPERTHUIS	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
NORD TRANSMISSION	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
RESALLIANCE CONSEIL	94,90%	94,90%	IG	94,90%	94,90%	IG
RESALLIANCE ET ASSOCIES	84,98%	84,98%	IG	84,98%	84,98%	IG
RPC ET ASSOCIES EST	97,93%	97,93%	IG	97,93%	97,93%	IG
SAINT OMER EXPANSION	50,91%	20,40%	IG	50,91%	20,90%	IG
NORD DE FRANCE EXPANSION	53,62%	21,49%	IG	70,02%	28,74%	IG
SCI BUET DE VENDEVILLE	99,99%	94,92%	IG	99,99%	94,92%	IG
SCI BUREAUX DU SART	95,00%	64,43%	IG			
SCI GMA	100,00%	94,92%	IG	100,00%	94,92%	IG
SCI MARCQ DELCENSERIE	99,99%	94,92%	IG	99,99%	94,92%	IG
SCI MARCQ HIPPODROME	99,99%	94,92%	IG	99,99%	94,92%	IG
SCI MARCQ POIVRE	99,99%	94,92%	IG	99,99%	94,92%	IG
SCI DE L'OFFICINE	100,00%	67,82%	IG	100,00%	70,56%	IG
SCIGI	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
SOREX IMMO	90,00%	90,00%	IG	80,00%	80,00%	IG
TOUS TERRAINS ASSOCIES	100,00%	94,90%	IG	100,00%	94,90%	IG

IG : Intégration globale
 IP : Intégration proportionnelle
 MEE : Mise En Equivalence

4.4 Entités non consolidées :

Liste des entreprises exclues du périmètre de consolidation :

Entités	détenues par	% Contrôle	% d'intérêts	Commentaire
NORD FINANCEMENT	IRD	24,91%	24,91%	relève du statut COOPERATIVE => absence de contrôle
GENERATION 2020	IRD	15,19%	15,19%	% contrôle < 20%
VILOGIA PRIMO	CMI	87,92%	84,65%	SA d'HLM
VILOGIA	CMI	90,49%	73,80%	SA d'HLM
VILOGIA SERVICES	CMI	82,75%	81,53%	SA d'HLM
VILOGIA PREMIUM	CMI	54,25%	47,75%	SA d'HLM

5 REGLES ET METHODES COMPTABLES

5.1 Période de consolidation

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre établissent des comptes ou des situations intermédiaires à la même date que celles des comptes consolidés. Les états financiers consolidés intègrent les états financiers des sociétés acquises à compter de la date de prise de contrôle

5.2 Retraitements propres aux comptes consolidés

Outre l'incidence des retraitements repris ci-dessus, les autres opérations liées à l'établissement des comptes consolidés sont :

- élimination des titres de participation
- élimination des dividendes, plus values internes, dotations et reprises concernant les différentes sociétés intégrées globalement
- élimination des charges et produits internes
- élimination des comptes courants inter sociétés
- constatation des impôts différés actifs et passifs
- imputation des actions d'autocontrôle sur les capitaux consolidés
- reclassement sous une rubrique spécifique des actifs, passifs et résultats nets des activités destinées à être cédées
- répartition des résultats et des capitaux propres entre participations ne donnant pas le contrôle et propriétaires de la société.

Le groupe n'a consenti aucun avantage particulier à son personnel (Stock option par exemple) qui pourrait conduire à l'un des retraitements prévus par les normes IFRS 2 et IAS 19 « avantages au personnel » autre que ceux qui étaient déjà pratiqués par le groupe et qui concernent les indemnités de départ en retraite.

La charge liée à l'accord d'intéressement du groupe a été comptabilisée à hauteur des montants encourus.

5.3 Goodwill

Des goodwill ont été enregistrés pour la première fois dans les comptes consolidés arrêtés au 31/12/2006 suite à l'intégration de RESALLIANCE CONSEIL et de RESALLIANCE FINANCES et leurs filiales ; ils résultent de la différence entre la valeur d'acquisition des titres et la part détenue dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie faisant l'objet d'un test de dépréciation annuel, ainsi qu'à chaque arrêté s'il y a une indication que l'unité peut s'être dépréciée. Les unités génératrices de trésorerie ont été déterminées au niveau des entités porteuses de goodwill. Ces unités génératrices de trésorerie sont largement indépendantes du Groupe consolidé, et leur taille est inférieure aux segments opérationnels tels que définis par la norme IFRS 8 *Secteurs opérationnels*.

Chaque année des tests de valeur sont réalisés sur l'ensemble des goodwill selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable de l'unité, la perte de valeur est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie puis aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité. Une perte de valeur pour un goodwill comptabilisée au compte de résultat n'est pas reprise lors d'une période ultérieure.

5.4 Autres Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend essentiellement des logiciels et les fonds commerciaux. Ces éléments sont retenus pour leur valeur nette comptable telle qu'elle résulte des comptes sociaux.

La durée d'amortissement retenue pour les logiciels est de 3 ans dans la majorité des cas, cette durée étant représentative de la durée estimée d'utilisation.

Une durée plus longue peut toutefois être appliquée pour des logiciels spécifiques ayant un caractère « structurant », c'est notamment le cas du logiciel utilisé par la société MARKET IN WEB / RESONEGO qui se trouve amorti sur 5 ans.

5.5 Immeubles de placements

Les actifs immobiliers concernés sont « des biens immobiliers... détenus par un propriétaire ...pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux ... ». Ces biens ne sont pas utilisés à des fins administratives ou pour la fourniture de biens et/ou de services internes au groupe.

Les immeubles concernés sont détenus par les filiales immobilières BATIXIS, IRD, BATIXIA, FORELOG, les SCI GMA, SCI MARCQ POIVRE, SCI MARCQ DELCENSERIE, SCI BUET VENDEVILLE, SCI MARCQ HIPPODROME, SCI BUREAUX DU SART, AVENIR & TERRITOIRES et OFFICINE.

Dans les comptes consolidés, les immeubles de placement ont fait l'objet d'une évaluation financière en interne, conformément aux principes de juste valeur d'IAS 40 - sur les bases décrites ci-après, la variation de juste valeur est constatée par le biais du résultat.

5.5.1 Immobilier d'entreprise

La valorisation financière se fait par application d'un taux de capitalisation sur le montant d'un loyer annuel récurrent. Le taux retenu se compose de 3 éléments :

- Un facteur représentatif du taux du marché financier : la moyenne du TME des 5 dernières années (3,88 % au 31/12/2010)
- Un facteur représentatif du rendement minimum attendu par le marché immobilier :
 - Immeubles de commerce : 1,55 %
 - Immeubles de bureaux : 1,65 %
 - Immeubles de logistique : 2,47 %

Ces taux sont établis par référence avec les publications de l'IPD et sont revus tous les semestres en fonction de la variation de l'indice.

- Un facteur propre à l'actif immobilier tenant compte de ses caractéristiques intrinsèques. Ainsi chaque immeuble fait l'objet d'une appréciation sur la base de 4 critères : l'emplacement, la fongibilité, la capacité du bien à se valoriser dans le temps, le risque preneur. Les notations en résultant génèrent un taux de rendement additionnel attendu propre au bien immobilier, ce taux peut varier de 0,40 % à 8,90 %.
- Il est ensuite appliqué un coefficient de vétusté sur la valeur ainsi obtenue afin de tenir compte du vieillissement du bien et de la nécessité d'engager à terme des travaux importants d'entretien et de réparation. Ce coefficient représente 1% de la valeur brute en construction et agencements par année d'ancienneté.
- En cas de vacance locative, une réfaction de 20 % est appliquée sur la valeur ainsi calculée en cas de vacance supérieure à 12 mois, ce taux passe à 40 % en cas de vacance locative supérieure à 24 mois.
- Enfin, par prudence, il est appliqué un plafonnement aux montants ainsi calculés en limitant le loyer servant de base aux calculs à 3,5 fois le TME moyen des 5 dernières années appliqué à la valeur brute comptable.

- Dans les 12 mois d'acquisition ou de réception d'un immeuble, celui-ci est maintenu durant cette période à sa valeur d'origine.
- Par ailleurs, dès lors qu'un bien a fait l'objet d'une évaluation immobilière, cette dernière prévaut sur toute autre approche dans les 12 mois de sa réalisation.
- Sur l'exercice 2010, des expertises immobilières ont été faites sur la SCI Voltaire, la Foncière de la Pilaterie, la SCI de la Papinerie, la SCI Foncière Thémis Roubaix Aubaines, sur l'ensemble Immobilier Entreprise et Cités sous IRD.
- La valorisation d'une SCI avec un droit au bail diffère de la valorisation des autres SCI. La même méthode est reprise (détermination d'une plus-value latente sur l'immeuble à laquelle on rajoute la situation nette de la SCI pour obtenir la juste valeur de cette SCI) mais 3 éléments sont calculés différemment, à savoir : la détermination de la VNC et de la valeur financière de l'immeuble et la situation nette de la SCI.

- La VNC des immeubles en CBI, rachetés par la SCI donnant lieu à un droit au bail inscrit à l'actif de la SCI, est égale à ce droit au bail minoré du cumul des amortissements dérogatoires.

$$VNC = [Droit au bail - Cumul des amortissements dérogatoires]$$

- La valeur financière de l'immeuble, calculée en divisant les loyers annuels par un taux d'actualisation, doit être minorée du capital restant dû sur le CBI pour ainsi obtenir le prix de revente de cet immeuble.

$$Valeur\ financière = [Valeur\ de\ rendement - Capital\ restant\ dû\ sur\ le\ CBI]$$

- La situation nette de la SCI doit être corrigée des amortissements dérogatoires.

$$Situation\ nette\ corrigée = [Situation\ nette - Cumul\ des\ amortissements\ dérogatoires]$$

- Dernier point, la valorisation du bâtiment ne peut pas être plafonnée.
-

5.5.2 Immobilier d'habitat

Depuis 2008, il a été appliqué la méthode de valorisation similaire avec les principes exposés ci-avant et adapté à l'habitat locatif savoir :

- Une valorisation financière est établie logement par logement sur la base du dernier loyer connus auquel est appliquée un taux de capitalisation. Ce taux se compose de trois éléments :
 - Le TME moyen des 5 dernières années pour faire référence au marché financier (3,88 % au 31/12/2010)
 - Le coefficient représentatif du taux minimum attendu par le marché immobilier soit 0,53 % (0,49 % au 31/12/2009). Ce coefficient est revu tous les semestres en fonction de la variation de l'indice IPD propre au logement.
 - Un facteur propre à l'actif immobilier tenant compte de ses caractéristiques intrinsèques. Ainsi chaque immeuble fait l'objet d'une appréciation sur la base de 4 critères : l'emplacement, la qualité de la construction, la vétusté, les espaces verts pour les maisons ou l'étage pour les appartements. Les 2 premiers critères étant surpondérés à 200%. Il en résulte une notation pour chaque bien qui appliquée à une grille génère un taux de rendement additionnel attendu propre au bien. Ce taux peut varier de 0,06 % à 3,30 %.
 - Une décote pour frais de remise en état estimée à 1% de la valeur brute en construction et agencements par année d'ancienneté vient diminuer le montant ainsi calculé. Lorsqu'un logement fait l'objet d'une opération de relooking significative, cette provision est alors neutralisée.
 - Lorsqu'un impact TVA existe (immeuble acquis en VEFA), la juste valeur se trouve réduite du montant de TVA à régulariser.
 - Une décote de 24% pour défaut de liquidité et occupation des locaux est appliquée sur les logements des SCI. Cette décote, qui était auparavant de 30%, anticipe le cas de vente en bloc du parc de logements. Le taux de décote tient compte de la proportion de ventes réalisées sur le nombre total de logements détenus à l'origine par le sous-groupe Forelog.
 - A la clôture, les biens ayant fait l'objet d'un compromis de vente signé (délai de rétractation achevé) sont valorisés au montant du compromis sans qu'aucune décote ne soit appliquée. Ces logements sont transférés sous la rubrique « actif destinés à être cédés ».
 - Les biens acquis depuis moins de 5 ans sont laissé à leur valeur d'origine (valeur brute).

5.6 Immeuble d'exploitation

Il s'agit de l'immeuble destiné à la « production des services », constitué d'une quote-part de l'immeuble CITE HAUTE BORNE, situé à Villeneuve d'Ascq et abritant les activités de l'IRD NORD PAS DE CALAIS ainsi que ses filiales CROISANCE NORD PAS DE CALAIS, ALLIANSYS NORD CREATION, NORD TRANSMISSION, SOREX, FORELOG, BATIXIS, SOREX IMMO, SCI OFFICINE, AVENIR & TERRITOIRES.

Cet immeuble est la propriété de la société BATIXIS .Il se trouve réparti entre :

- Une surface (66%) dédiée à l'exploitation du groupe, relevant de ce fait selon la norme IAS 16 de la catégorie immeuble d'exploitation
- Et une surface (34%) relevant de l'activité immeuble de placement car louée à des tiers.

Pour les immeubles d'exploitation, les composants retenus et les durées d'amortissement sont repris ci-dessous conformément aux recommandations de la FSIF de juillet 2004:

Immobilisation	Décomposition	Durée d'utilité (en année)	Mode Economique
Terrain	10%	n/a	n/a
Constructions structure	45%	60	Linéaire
Construction façades	13.5%	30	Linéaire
Constructions installations générales	18%	20	Linéaire
Constructions Agencements	13.5%	12	Linéaire
	100%	36,3	

5.7 Autres immobilisations corporelles

Les autres immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée réelle d'utilisation. Le mode d'amortissement retenu est le mode linéaire.

Les durées d'amortissement pratiquées sont :

- matériel informatique : 3 ans
- mobilier de bureau : 10 ans

5.8 Immobilisations financières

5.8.1 Actifs Financiers non dérivés

Le Groupe comptabilise initialement les prêts, créances et dépôts à la date à laquelle ils sont générés. Tous les autres actifs financiers (y compris les actifs désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat) sont comptabilisés initialement à la date de transaction qui est la date à laquelle le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Le Groupe classe les actifs financiers non dérivés dans les catégories suivantes : actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances et actifs financiers disponibles à la vente.

5.8.1.1 Actifs financiers évalués à la juste valeur

Un actif financier est classé en tant qu'actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est classé comme détenu à des fins de transactions ou désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les actifs financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat si le Groupe gère de tels placements et prend les décisions d'achat et de vente sur la base de leur juste valeur en accord avec la politique de gestion du risque ou la stratégie de placement du Groupe. Les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur, et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

En application des normes IAS 32 et 39, certains instruments financiers doivent faire l'objet d'une évaluation à la juste valeur. Cette juste valeur des TIAP est donc déterminée à partir des modèles utilisant des données non observables de marché (niveau 3).

Ce poste reprend :

- L'ensemble des valeurs donnant accès au capital de sociétés civiles ou commerciales (actions ou parts de sociétés)
- Les participations dans les entreprises associées ou des coentreprises détenus par des organismes de capital risque (application des principes fixés par les normes IAS 31-1, IAS 28-1, IAS 39-9,39-46,39-55)
- Et tout autre instrument financier permettant d'accéder au capital de ces sociétés, de façon immédiate ou différée.

A cela il convient d'ajouter les avances en comptes courants consenties à ces sociétés ainsi qu'éventuellement, toute autre opération de nature financière qui ne conduit pas à un droit, immédiat ou différé à une prise de participation dans une société donnée, figurant dans les immobilisations financières. Elles sont également représentatives de l'activité capital risque ou capital développement.

L'ensemble de ces éléments est évalué en juste valeur.

Cette notion intègre les principes suivants :

- L'évaluation des actifs est établie sur la base du montant auquel un actif peut être échangé entre les parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions normales
- L'estimation à la juste valeur n'implique pas nécessairement que l'entreprise évaluée puisse être vendue à la date de l'évaluation, ni que les actionnaires aient l'intention de céder la participation dans un avenir proche.

Pour les valeurs ne faisant pas l'objet d'une évaluation sur un marché réglementé, les principes suivants ont été retenus, principes préconisés par les « Valuation Guidelines » établies par des organisations professionnelles européennes (AFIC, EVCA, BVCA) :

- Référence au prix d'investissement récent, les valeurs détenues depuis moins de 12 mois sont valorisées à leur coût d'acquisition.
- Référence à la valeur de transaction lorsqu'un investissement récent dans cette société a été effectué par un tiers, dans un contexte jugé normal.
- Référence aux informations financières de l'entreprise savoir :
 - Le résultat courant, auquel est appliqué un multiple raisonnable,
 - Les capitaux propres, retraités éventuellement des plus ou moins values latentes significatives (fonds commerciaux, activités sectorielles reconnues)
 - Les perspectives de résultat

Sur la base de ces éléments financiers fondamentaux, sont intégrées des variables qualitatives résultant de l'évolution de l'activité de la société, de la qualité du management, de l'évolution de son marché ou des produits, ou tout autre facteur ayant ou pouvant avoir une incidence sur la juste valeur de la participation. Ces aspects qualitatifs peuvent conduire à surcoter ou à décôter une participation. Ces éléments constituent des aspects

essentiels pour les sociétés nouvelles ou innovantes pour lesquels l'application des principes d'évaluation basés sur des fondamentaux uniquement financiers conduirait à des valeurs quelques fois très éloignées de leur juste valeur.

En l'absence de clause de liquidité qui pourrait résulter d'un pacte d'actionnaire ou de tout document assurant une sortie de notre investissement, une décote pour défaut de liquidité peut être appliquée.

En présence de garantie de type SOFARIS ou OSEO, les pertes de valeur sont limitées à la partie non garantie. Les plus values latentes sont quant à elles impactées par le montant de la rétrocession dû aux organismes garants.

En ce qui concerne les obligations convertibles en actions, il est retenu le principe que la clause de convertibilité ne serait pas appliquée, ce qui, dans les faits antérieurs, constitue la réalité la plus fréquente. En conséquence, ces valeurs sont évaluées sur la base de leur valeur nominale. Cependant, une prime représentative du montant de l'indemnité de non-conversion à laquelle l'investisseur peut contractuellement prétendre est ajoutée. L'estimation de cette indemnité se base sur la juste valeur de l'action référente évaluée dans les conditions présentées ci-dessus.

L'évolution de la juste valeur du portefeuille (appréciation ou dépréciation) est constatée directement au compte de résultat. Les indemnités liées à d'éventuelles garanties (Oseo, fonds de Garantie Régional) sont constatées indépendamment. Lorsqu'en cas de plus value, il est prévu contractuellement un reversement partiel de celle-ci à ces organismes, une charge à payer est enregistrée. Celle-ci est déterminée en se référant à la juste valeur retenue de l'investissement concerné. Il est à noter que la convention triennale signée avec la SOFARIS notifie un plafond maximal d'indemnisation dénommé Stop Loss. Dans le cas où ce dispositif est ou viendrait à être appliqué les provisions sur titres de participations et créances attachées tiendraient compte de ce risque de non-indemnisation.

5.8.1.2 Placements détenus jusqu'à leur échéance

Si le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de détenir des titres d'emprunt jusqu'à l'échéance, ceux-ci sont classés en tant que placements détenus jusqu'à l'échéance. Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés initialement à la juste valeur et majorés des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur.

5.8.1.3 Prêts et Créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif diminué de toute perte de valeur.

5.8.1.4 Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme disponibles à la vente ou ne sont classés dans aucune des catégories précédentes. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à la juste valeur et toute variation en résultant est comptabilisée en autres éléments du résultat global et présentée au sein des capitaux propres dans la réserve de juste valeur.

5.8.2 Instruments Financiers dérivés actifs ou passifs

Le Groupe IRD utilise des instruments dérivés pour la couverture de ses dettes à taux variable contre le risque de taux. (Couverture de flux de trésorerie). Elle applique donc la comptabilité de couverture lorsque les conditions de documentation et d'efficacité sont remplies. L'efficacité de couverture est démontrée si les variations de flux de trésorerie de l'élément couvert sont compensées par les variations de l'instrument de couverture dans un intervalle compris entre 80 et 125 pour cent.

Dans ce cas la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée par contrepartie en capitaux propres pour sa part efficace et en résultat pour sa part inefficace.

La juste valeur des instruments dérivés est évaluée par des modèles communément admis et fondée sur les données de marché.

5.8.3 Gestion du risque Financier

Le Groupe IRD est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de marché

5.8.3.1 Risque de Crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

5.8.3.2 Risque de Liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à remplir ses obligations relatives aux passifs financiers qui seront réglés par remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

5.8.3.3 Risque de Marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

Le Groupe n'est pas exposé au risque de change puisque toutes ces transactions se font en euros (monnaie fonctionnelle du Groupe). Le Groupe IRD est cependant soumis au risque de taux d'intérêt puisqu'il a soulevé des emprunts à taux variable. Pour ce prémunir de cet effet, le Groupe a contracté des swaps d'intérêts à taux fixe sur la quasi-totalité de ces emprunts à taux variable.

5.9 Stocks et en-cours

- *Activité immobilière* : Les stocks sont représentatif de terrains détenues en vue de la vente dans le cours normal de l'activité (IAS 2 § 6.a). Le poste correspond aux terrains portés par les sociétés de marchands de biens. Les stocks sont évalué au plus faible du coût (d'acquisition) et de la valeur nette de réalisation.

- Activité conseil/intermédiation : Les travaux en-cours font l'objet d'une valorisation précise intégrant le degré d'avancement de chaque projet. Les sociétés relevant de l'activité conseil notamment disposent de suivis spécifiques permettant d'estimer l'avancement de chaque mission et de le comparer à la facturation enregistrée à date.

5.10 Créances et dettes

Les créances clients sont comptabilisées au coût historique.

Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire estimée en fonction des perspectives de recouvrement est inférieure à la valeur comptabilisée.

Une distinction est faite entre actifs courants et actifs non courants. Est considéré comme actif courant, en application de la norme IAS 1, tout actif respectant les conditions suivantes :

- pouvoir être réalisé, vendu ou consommé dans le cycle d'exploitation normal de l'entreprise
- être détenu dans un but de transaction ou de courte durée, et pouvoir être réalisé dans les douze mois qui suivent la date de clôture, semestrielle ou annuelle
- représenter de la trésorerie ou équivalent.

5.11 Valeurs mobilières de placement et placement financiers.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur à chaque clôture. Lorsqu'elle est possible une opération d'« acheté/vendu » en fin d'exercice permet de matérialiser avec précision la valeur des placements de trésorerie. Lorsqu'une telle opération ne peut être réalisée il est alors fait référence à la valeur communiquée par l'établissement financier à la date la plus proche de l'arrêté avec prise en compte des couvertures le cas échéant. La juste valeur des VMP est donc déterminée sur la base du prix coté sur un marché actif (Niveau 1).

Les VMP sont présentées en équivalent de trésorerie car elle représente des placements à court terme liquide, facilement convertible en un montant de trésorerie, et soumis à un risque plus ou moins négligeable de changement de valeur.

5.12 Activités destinées à être cédées

En application de la norme IFRS 5, les actifs ou groupe d'actifs cédés ou destinés à être cédés sont portés sous une rubrique spécifique à l'actif des comptes consolidés cumulant tous les postes comptables de l'actif des entités concernées. Il en va de même pour les passifs inhérents à ces activités, portés sous une rubrique spécifique au passif des comptes consolidés.

5.13 Capitaux propres

5.13.1 Titres d'autocontrôle

En application des normes IFRS relatives aux actions d'autocontrôle, le montant des actions de la société I.R.D. NORD PAS DE CALAIS détenues par le groupe est imputé directement sur le montant des capitaux propres. Il en va de même des provisions ou de toutes variations constatées sur ces titres. Les résultats de cession réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés en capitaux propres. La société I.R.D. NORD PAS DE CALAIS détient au 31/12/2010 de manière directe 26 191 actions d'autocontrôle pour une valeur brute de 515 K€ et une valeur nette de 416 K€, la valeur nette retenue à la clôture correspondant au dernier cours de bourse.

5.13.2 Bons de souscriptions d'acquisitions d'actions remboursables

La société IRD a émis en décembre 2009, 145.163 BSAAR d'une valeur de 1.22 €, soit 177 k€. Cette émission de BSAAR avec suppression du Droit Préférentiel de Souscription a été réservée à la société IRDEC MANAGEMENT.

5.14 Engagement d'achats de titres minoritaires

Le Groupe a consenti aux actionnaires minoritaires de certaines de ses filiales consolidées par intégration globale des engagements d'achat de leurs participations. Le prix d'exercice de ces opérations peut être fixe ou établi selon une formule de calcul prédéfinie. En outre ces opérations peuvent être exercées à tout moment ou à une date définie.

En l'état actuel des normes, le traitement comptable retenu est le suivant :

Conformément aux dispositions prévues par la norme IFRS 3R et IAS 27, le Groupe enregistre un passif au titre des options de vente accordées aux actionnaires minoritaires des entités concernées. Le passif est comptabilisé initialement pour la valeur actuelle du prix d'exercice alors que la différence entre la valeur comptable des minoritaires et la valeur actualisée de la dette est comptabilisée en capitaux propres des propriétaires de la société. Ensuite lors des arrêtés ultérieurs, l'impact de la désactualisation comme l'impact de l'ajustement de la valeur estimée est passé en capitaux propres.

Le résultat part du Groupe reste calculé sur la base du pourcentage de parts détenu dans la filiale, sans tenir compte du pourcentage d'intérêt attaché aux options de vente cédées.

Les principes comptables décrits ci-dessus pourraient être revus en fonction de l'évolution des normes.

5.15 Impôts différés

Le traitement des impôts différés a historiquement été très étroitement lié aux régimes fiscaux dérogatoires dont bénéficient ou ont bénéficié les sociétés CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS (régime fiscal des sociétés de capital risque) et IRD NORD PAS DE CALAIS (régime fiscal des sociétés de développement régional jusqu'au 31 décembre 2006).

Il est à noter que suite à l'évolution de la réglementation fiscale applicable aux plus values sur cession de titres (hors titres à prépondérance immobilière), il n'y a plus lieu de comptabiliser une provision pour impôt différé passif au titre des plus-values latentes sur justes valeurs. A contrario les plus-values latentes sur immeubles de placement donnent bien lieu à comptabilisation d'impôt différé passif.

Les sociétés du groupe sont assujetties à l'impôt sur les sociétés selon le régime de droit commun - hormis CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS et IDEF qui sont assujettis au régime des Société de Capital Risque - conduisant ainsi à la constatation à la clôture de l'exercice des impôts différés actif et passif. L'activation des déficits fiscaux n'est enregistrée les concernant que s'il existe une capacité avérée de récupération de ces déficits.

5.16 Provisions

Toute charge probable née d'une obligation existante fait l'objet d'une évaluation conformément aux principes de la norme IAS 37. Une provision est constatée dans les comptes à hauteur de la sortie de ressources financières estimées.

5.17 Indemnités de départ à la retraite & avantages au personnel

Une provision pour indemnité de départ en retraite est enregistrée dans les comptes consolidés du groupe IRD NORD PAS DE CALAIS, elle traduit l'engagement d'accorder à ses employés une indemnité de départ au moment de leur départ à la retraite. Le calcul de cette provision s'appuie sur les droits acquis par le salarié du fait de son ancienneté à la date d'évaluation de l'engagement par l'entreprise en fonction des dispositions propres au droit du travail et/ou de la convention collective, sachant qu'il est systématiquement retenu le critère le plus favorable pour l'employé. Il est notamment tenu compte dans le calcul de la probabilité pour le salarié d'être présent dans le groupe à l'âge de la retraite (table de mortalité et de turn over) et de la politique de l'entreprise en matière d'augmentation de salaire.

Le montant de l'engagement est ensuite actualisé à un taux de 4% puis proratisé en fonction du nombre d'années restant à courir jusqu'à la date de départ (âge de référence retenu pour date de départ : 65 ans). Les gains ou pertes actuariels sont comptabilisés en résultat sur chaque période.

La créance représentative de l'assurance souscrite en vue de couvrir une quote-part de ces indemnités vient déduire le montant de provision à passer.

5.18 Reconnaissance des produits

Le chiffre d'affaires correspond à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titres des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du groupe. Le chiffre d'affaires figure net de la taxe sur la valeur ajoutée et déduction faites des ventes intra-groupe. Le chiffre d'affaires est composé :

- De prestations de services qui sont comptabilisées au cours de la période durant laquelle elles sont rendues.
- De locations immobilières et facturations de charges immobilières.
- De facturation de prestations d'accompagnement comptabilisées au cours de la période durant laquelle elles sont réalisées.

5.19 Subventions

Certaines filiales du groupe peuvent bénéficier dans le cadre de leur activité de subventions. Conformément aux dispositions IAS 20.12 et 20.16, les subventions obtenues sont rattachées au résultat du ou des exercices au cours desquels ont été enregistrés les coûts qu'elles sont destinées à compenser.

Les subventions publiques qui compensent des charges encourues par le Groupe sont comptabilisées de façon systématique en tant que produits dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle les charges ont été encourues.

Les subventions qui couvrent en totalité ou partiellement le coût d'un actif sont déduites de cet actif pour constituer son coût de revient. La subvention est comptabilisée en produits sur la durée d'utilité de l'actif amortissable par l'intermédiaire d'une réduction de la charge d'amortissement.

6 INFORMATIONS RELATIVES AUX PRINCIPAUX POSTES DE BILAN

6.1 Goodwill

Les Goodwill proviennent de la différence entre la valeur de l'apport réalisé en juin 2006 de RESALLIANCE CONSEIL et RESALLIANCE FINANCES (et de leurs filiales) comparativement aux capitaux propres de ses entités.

Au cours de l'année 2010, un goodwill de 61K€ a été constaté suite à l'entrée dans le périmètre de consolidation de la société Inovam. Ce goodwill a été totalement déprécié compte tenu de la situation nette corrigée de la société Inovam.

Au 31/12/2010, le poste Goodwill se décompose comme suit :

Goodwill en K€	31/12/2008	Transfert	Variation de Périmètre	Dépréciation	31/12/2009
RESALLIANCE CONSEIL	89	-	-	- 89	-
RESALLIANCE ET ASSOCIES	19	-	-	- 19	-
RPC ASSOCIES EST	11	-	-	- 11	-
MAP HOLDING	1 161	-	-		1 161
NORD TRANSMISSION	391	-	-		391
ALLIANSYS-NORD CREATION	40	-	-	- 40	-
TOTAL	1 711	-	-	- 159	1 552

Goodwill en K€	31/12/2009	Transfert	Variation de Périmètre	Dépréciation	31/12/2010
MAP HOLDING	1 161	-	-	- 239	922
NORD TRANSMISSION	391	-	-		391
INOVAM	-	-	61	- 61	-
TOTAL	1 552	-	61	- 300	1 313

6.2 Contenu et évolution des immobilisations

Les immobilisations ont évolué comme suit :

Variation des immobilisations (valeurs brutes) en K€	31/12/2009	Variations de périmètre	Virements de postes à postes	Acquisitions	Variation de juste valeur	Cessions	31/12/2010
Frais d'établissement (brut)	0	0	0	0	0	0	0
Concessions, brevets & droits similaires (brut)	604	0	0	8	0	-8	604
Fonds commercial (brut)	141	0	0	0	0	0	141
Autres immobilisations incorporelles (brut)	0	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	745	0	0	8	0	-8	745
Terrains portant des immeubles de placement	21 375	749	419	803	1 692	-2 595	22 443
Immeubles de placement	91 695	13 670	2 126	4 006	-1 443	-24 810	85 243
Immobilisations corporelles en cours (brut)	4 260	0	-1 397	8 110	0	-20	10 953
IMMEUBLES DE PLACEMENT	117 330	14 419	1 148	12 919	249	-27 425	118 639
Terrains & aménagements (brut)	395	0	-9	0	0	0	386
Constructions & aménagements (brut)	3 815	0	-269	405	0	0	3 951
Installations techniques, matériel & outillage (brut)	172	0	0	52	0	0	224
Autres immobilisations corporelles (brut)	708	0	0	151	0	-19	840
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 090	0	-278	608	0	-19	5 401

Variation des immobilisations (valeurs brutes) en K€	31/12/2008	Variations de périmètre	Virements de postes à postes	Acquisitions	Variation de juste valeur	Cessions	31/12/2009
Frais d'établissement (brut)	0	0	0	0	0	0	0
Concessions, brevets & droits similaires (brut)	622	-1	-23	9	0	-4	604
Fonds commercial (brut)	288	-183	0	18	0	18	141
Autres immobilisations incorporelles (brut)	0	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	910	-184	-23	27	0	14	745
Terrains portant des immeubles de placement	6 764	0	12 315	2 637	0	-340	21 375
Immeubles de placement	45 828	0	24 748	19 928	2 992	-1 800	91 695
Immobilisations corporelles en cours (brut)	27 388	0	-25 638	2 511	0	0	4 260
IMMEUBLES DE PLACEMENT	79 980	0	11 425	25 076	2 992	-2 140	117 330
Terrains & aménagements (brut)	12 805	0	-12 409	0	0	0	395
Constructions & aménagements (brut)	3 703	0	112	0	0	0	3 815
Installations techniques, matériel & outillage (brut)	25	-84	207	23	0	0	172
Autres immobilisations corporelles (brut)	1 265	-56	-539	42	0	-5	708
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 798	-140	-12 629	65	0	-5	5 090

Parallèlement, les amortissements ont évolué de la façon suivante :

Variation des immobilisations (dépréciations) en K€	31/12/2009	Variations de périmètre	Virements de postes à postes	Dotation aux amortissements	Reprise sur cessions	31/12/2010
Frais d'établissement (amt/prov)	0	0	0	0	0	0
Concess, brevets & droits similaires (amt/prov)	379	0	0	101	-8	472
Fonds commercial (amt/prov)	18	0	0	3	0	21
Autres immobilisations incorporelles (amt/prov)	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	397	0	0	104	-8	493
Constructions & aménagements (amt/prov)	779	0	-834	223	0	168
Instal. techniques, mat. & outillage (amt/prov)	128	0	0	28	0	156
Autres immobilisations corporelles (amt/prov)	353	0	0	79	-17	415
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 260	0	-834	330	-17	739

Variation des immobilisations (dépréciations) en K€	31/12/2008	Variations de périmètre	Virements de postes à postes	Dotations aux amortissements	Reprise sur cessions	31/12/2009
Frais d'établissement (amt/prov)	0	0	0	0	0	0
Concess, brevets & droits similaires (amt/prov)	308	-1	-23	98	-4	379
Fonds commercial (amt/prov)	18	0	0	0	0	18
Autres immobilisations incorporelles (amt/prov)	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	326	-1	-23	98	-4	397
Constructions & aménagements (amt/prov)	628	0	0	151	0	779
Instal. techniques, mat. & outillage (amt/prov)	12	-42	95	63	0	128
Autres immobilisations corporelles (amt/prov)	411	-38	-103	89	-5	353
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 051	-80	-8	303	-5	1 260

Les principaux actifs immobilisés sont les suivants :

TERRAINS		386
CITE HAUTE BORNE (66%)	BATIXIS	386
CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT		3 951
CITE HAUTE BORNE (66%)	BATIXIS	3 951
TERRAINS / IMMEUBLES DE PLACEMENT		22 443
ZAC DE LA PILATERIE	FONCIERE PILATERIE	10 397
PONT ROYAL	AVENIR ET TERRITOIRES	410
EURALLIANCE	AVENIR ET TERRITOIRES	1 300
NORPAC	AVENIR ET TERRITOIRES	1 301
IMMOBILIER "ENTREPRISES ET CITES"	IRD	3 964
LOGEMENTS	SOUS GROUPE FORELOG	3 269
CRECHES ROSIERES	BATIXIS	23
ENTREPOT HEM	BATIXIS	204

IMMEUBLE ALBECK	BATIXIS	48
IMMEUBLE M5	BATIXIS	100
CITE HAUTE BORNE (34%)	BATIXIS	199
MARQUETTE	BATIXIS	425
TPRN	BATIXIS	54
VILOGIA	BUREAUX DU SART	749
IMMEUBLES DE PLACEMENTS		85 243
PONT ROYAL	AVENIR ET TERRITOIRES	3 543
EURALLIANCE	AVENIR ET TERRITOIRES	12 010
NORPAC	AVENIR ET TERRITOIRES	12 231
IMMOBILIER "ENTREPRISES ET CITES"	IRD	11 938
LOGEMENTS	SOUS GROUPE FORELOG	21 151
CRECHES ROSIERES	BATIXIS	233
ENTREPOT HEM	BATIXIS	2 607
IMMEUBLE ALBECK	BATIXIS	566
IMMEUBLE M5	BATIXIS	840
TPRN	BATIXIS	533
MARQUETTE	BATIXIS	3 903
CITE HAUTE BORNE (34%)	BATIXIS	2 018
VILOGIA	BUREAUX DU SART	13 670
IMMOBILISATIONS EN COURS		10 953
CRECHE EURASANTE	BATIXIS	833
LOGEMENTS	FORELOG	1 336
IMMOBILIER "ENTREPRISES ET CITES"	IRD	3 868
ZONE DE LA PILATERIE	FONCIERE PILATERIE	4 916

Les principales variations sur l'année 2010 sont les suivants :

- Variation de périmètre : Entrée de l'immeuble Vilogia via l'acquisition de la structure SCI Bureaux du Sart pour 14.419K€

- Virement de poste à poste : cela concerne le transfert de l'immeuble Euralliance pour sa totalité en immeuble de placement et le transfert de 64% de l'immeuble Cité Haute Borne en immeuble d'exploitation, ainsi que les immeubles d'habitation qui ont fait l'objet d'un compromis de vente en fin d'année et dont la vente sera effective sur l'année 2011.
- Acquisition de terrains et constructions :

○ Immeubles d'habitation	453 K€
○ Marquette	4355 K€
- Accroissement du poste Immobilisation en cours :

○ Taxes d'urbanisme sur le terrain de la Pilaterie	2.584 K€
○ Immeubles d'habitation	1.694 K€
○ Travaux sur l'agrandissement Entreprise et Cité	3.048 K€
○ Crèche Eurasanté	784 K€
- Les prises de Juste Valeur latente se décomposent de la manière suivante : 249 K€

○ Immeubles d'habitation	326 K€
○ Immeubles sous BATIXIS	12 K€
○ Immeubles Entreprises et Cité	- 7 K€
○ Immeuble PONT ROYAL	- 214 K€
○ Immeuble EURALLIANCE	132 K€

Transfert suite au déménagement des bureaux des services du groupe de 34% de l'immeuble EURALLIANCE de la catégorie Immeuble d'exploitation à la catégorie immeuble de placement .Ce transfert a impacté les fonds propres consolidés de 671 K€ net d'impôt.

- Les Cessions :

○ Ventes de logements dans le sous-groupe Forelog	3.725 K€
○ Cession de l'immeuble Bayer	23.633 K€

o Cessions diverses sous Batixis

43 K€

6.3 Titres évalués par mise en équivalence :

Titres évalués par mise en équivalence	31/12/2010	31/12/2009
Titres mis en équivalence	3 906	2 681
Total	3 906	2 681

Ce poste est composé des titres de Batixia pour 2.607 K€ et de 2C Invest, société nouvelle entrante dans le périmètre de consolidation pour 1.299 K€.

La quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises mises en équivalence s'élève pour l'exercice à – 74 K€. Comme en 2009, Le Groupe n'a pas reçu de dividendes relatifs à ses entreprises mises en équivalence en 2010.

Informations Financières résumées au titre des entreprises mises en équivalence, sans prise en compte du taux de participation détenu par le Groupe :

En K€	Participation	Actifs Courants	Actifs non Courants	Total Actifs	Passifs Courants	Passifs Non courants	Total Passifs	Produits	Charges	Bénéfice / Perte
2009										
Batixia	18%	9 140	6 313	15 453	1 381	14 072	15 453	848	- 900	- 52
2010										
Batixia	18%	8 846	6 206	15 052	1 146	13 906	15 052	1 058	- 1 224	- 166
2C Invest	43%	1 500	1 501	3 001	3	2 998	3 001	3	- 5	- 2
		10 346	7 707	18 053	1 149	16 904	18 053	1 061	- 1 229	- 168

6.4 Actifs financiers évalués à la juste valeur :

Ils comprennent :

Actifs financiers évalués à la juste valeur en K€	31/12/2010	31/12/2009
Actions activité de portefeuille capital développement	42 492	36 830
Actions activité de portefeuille immobilier	7 456	5 967
Titres immobilisés - OC	19 048	14 316
Créances rattachées à des participations	5 398	5 878
Prêts (brut)	577	33
Autres immobilisations financières	155	154
Total actifs financiers évalués à la juste valeur	75 126	63 178

L'accroissement du poste + 11.948 K€ s'explique notamment par les variations suivantes :

6.4.1 Les Actions

Variation de + 7.152 K€.

Variations Titres	IRD	CAPITAL DEVELOPPEMENT	IMMOBILIER	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2008	2 605	31 523	4 582	38 710
Virements de postes à postes	- 46	- 288	- 603	- 937
Investissements	-	5 695	1 430	7 125
Désinvestissements	- 2	- 1 989	- 126	- 2 117
Variation de Juste Valeur	227	- 897	685	15
SOLDE AU 31/12/2009	2 784	34 044	5 968	42 796
Virements de postes à postes	16	1 868	- 16	1 868
Investissements	-	3 855	1 083	4 938
Désinvestissements	-	- 1 435	- 39	- 1 474
Variation de Juste Valeur	- 183	1 539	460	1 816
SOLDE AU 31/12/2010	2 618	39 874	7 456	49 948

Dans le pôle immobilier, les investissements correspondent à des prise de participation de BATIXIS notamment dans la société 2C Invest (650K€) et dans FTRA (360K€).

Au niveau du capital développement, CROISSANCE a investi pour 1.943 K€ dans les actions de TIAP et NORD CREATION pour 1.206K€ et à contrario CROISSANCE ET NORD CREATION ont désinvesti pour respectivement 663 K€ et 749 K€.

6.4.2 Les Obligations Convertibles

Variation de + 4.733 K€.

Variations Obligations	CAPITAL DEVELOPPEMENT	IMMOBILIER	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2008	11 100	134	11 234
Virements de postes à postes	56		56
Investissements	3 777		3 777
Désinvestissements	- 1 053		- 1 053
Variation de Juste Valeur	301		301
SOLDE AU 31/12/2009	14 181	134	14 315
Virements de postes à postes	1 855	-	1 855
Investissements	3 518	-	3 518
Désinvestissements	- 1 289	-	- 1 289
Variation de Juste Valeur	648	-	648
SOLDE AU 31/12/10	18 914	134	19 048

Au niveau du capital développement, CROISSANCE a investi pour 2.399 K€ dans les obligations de TIAP et NORD CREATION pour 541 K€ et à contrario CROISSANCE ET NORD CREATION ont désinvesti pour respectivement 1.247 K€ et 42 K€.

6.4.3 Les Comptes courants et autres créances

Variation de - 480 K€

Variations Créances	IRD	CAPITAL DEVELOPPEMENT	IMMOBILIER	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2008		3 014	1 008	4 022
Virements de postes à postes		11	623	612
Investissements		2 558	537	3 095
Désinvestissements		1 641	305	1 946
Variation de Juste Valeur		135	40	95
SOLDE AU 31/12/2009	-	4 055	1 823	5 878
Virements de postes à postes	1	121	1	121
Investissements	-	1 981	1 066	3 047
Désinvestissements	-	2 688	678	3 366
Variation de Juste Valeur	-	204	76	280
SOLDE AU 31/12/2010	1	3 263	2 134	5 398

Au niveau du capital développement, CROISSANCE a investi pour 729 K€ dans les comptes courants de TIAPet NORD CREATION pour 750 K€ et à contrario CROISSANCE ET NORD CREATION ont désinvesti pour respectivement 1.341 K€ et 909 K€.

Coté Immobilier, BATIXIS s'est engagé pour 1.066 K€ en comptes courants et a touché pour 678 K€ de remboursement de comptes courants.

6.4.4 Les Prêts

Variations Prêts	IRD	CAPITAL DEVELOPPEMENT	IMMOBILIER	CONSEIL	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2008	23	-	32	4	59
VIR POSTE A POSTE	- 23	-	-	-	- 23
INVESTISSEMENTS	-	-	-	-	-
DESINVESTISSEMENTS	-	- 6	- 2	- 2	- 10
VARIATION DE JUSTE VALEUR	-	6	-	1	7
SOLDE AU 31/12/2009	-	-	30	3	33
VIR POSTE A POSTE	30	-	- 30	-	-
INVESTISSEMENTS	-	540	4	-	544
DESINVESTISSEMENTS	-	-	-	- 1	- 1
VARIATION DE JUSTE VALEUR	-	-	-	1	1
SOLDE AU 31/12/2010	30	540	4	3	577

Au cours de l'année, via sa structure NORD CREATION, le groupe IRD a mis en place des prêts participatifs avec la CCI Grand Lille pour un montant de 540 K€ ce qui explique la variation de l'année.

6.5 Autres actifs non courants

Le poste autres actifs non courants a été créé spécifiquement afin d'y enregistrer la valeur des titres de société non intégrées dans le périmètre de consolidation et ne représentant pas un caractère de TIAP.

Au 31/12/2010, il se compose notamment des titres des sociétés suivantes : GENERATION 2020, NORD FINANCEMENT, OSEO, SOFARIS.

La Variation de l'année s'explique notamment par le reclassement des titres Inovam (-1.024 K€) en titres consolidés suite à son entrée dans le périmètre de consolidation ainsi que par l'avance preneur versée par l'IRD pour 4.000 K€ à Sogefimur suite au refinancement sous forme de crédit bail des immeubles d'Entreprises et Cités.

Autres actifs non courants	31/12/2010	31/12/2009
Immobilisations financières diverses (brutes)	6 030	3 029
Immobilisations financières diverses (prov)	-	-
Total	6 030	3 029

6.6 Stocks, produits et services en cours

Cette rubrique reprend notamment le terrain du Sartel pour 1112 K€ et celui situé dans la société Milepertuis pour 40K€. Ces terrains ont été placés au sein d'une structure spécifique ayant le statut de marchand de bien et se trouvent enregistrés en rubrique « stocks » en vertu de la norme IAS 2. Ils sont évalués, conformément à cette norme à la plus faible valeur entre le coût d'acquisition et la valeur de réalisation, savoir en l'occurrence le coût d'acquisition qui reprend la valeur nette comptable et les coûts de démolition.

La variation est due aux encours propres à l'activité du pole conseil pour 56 K€.

Le Stocks d'actifs immobiliers tout comme celui des en cours de production de biens et services n'ont pas subi de dépréciations.

Stock, produits et services en cours	31/12/2010	31/12/2009
Marchandises & matières premières (brut)	0	0
Stocks d'actifs immobilier	1 152	1 128
En cours de production biens & services (brut)	75	19
Produits intermédiaires & finis (brut)	0	0
Total	1 227	1 147

6.7 Clients et comptes rattachés

Clients et comptes rattachés	31/12/2010	31/12/2009
Clients & comptes rattachés (brut)	4 097	4 076
Clients & comptes rattachés (prov)	546	491
Total	3 551	3 585

Les créances clients nettes sont essentiellement composées de créances sur la branche Conseil 1.902 K€ et du pôle immobilier 1.214 K€.

6.8 Autres actifs courants

Ils se décomposent comme suit :

Autres actifs courants	31/12/2010	31/12/2009
Créances sur immobilisations	-	-
Créances fiscales et sociales	2 037	1 989
Charges constatées d'avance	290	421
Autres créances	27 519	4 665
Total	29 846	7 075

Les créances fiscales et sociales intègrent notamment des crédits de TVA liés aux opérations de construction au sein du pôle immobilier. La ligne « autres créances » reprend notamment les montants des augmentations de capital souscrites non appelées (pour la QP des minoritaires lorsqu'il s'agit de sociétés intégrées) pour un montant de 2.287 K€.

La variation des autres créances est due à la libération du capital sur Croissance pour 1.949K€ et sur Construire Demain pour 450K€ compensé par l'entrée d'Inovam dans le périmètre de consolidation pour 1.005K€.

De plus des SICAV nantis pour 24.343 K€ ont été classées en autres créances. En effet le critère de liquidité, exigé par IAS 7, n'étant pas respecté cela ne permettait pas de les classer dans le poste « Trésorerie et équivalent de Trésorerie ». Ces SICAV feront l'objet au cours des 12 mois suivant la clôture de l'exercice d'une levée de nantissement au profit d'hypothèques sur des actifs immobiliers. Une fois cette levée de nantissement, les SICAV seront naturellement reclassées dans le poste « Trésorerie et équivalent de Trésorerie ».

6.9 Actifs destinés à être cédés

Lors de la clôture 12/2007, la cession des activités des sous-groupes MENWAY et QUATERNAIRE devant intervenir tout début 2008, l'actif, le passif et le compte de résultat de ces entités ont été traités spécifiquement sous la rubrique « actifs/ passif / compte de résultat/ des activités destinées à être cédées » conformément à la norme IFRS 5.33, 5.34 et 5.35.

Au cours du premier semestre, le dénouement de cette opération a eu lieu. La quote-part des titres Menway restantes au 31/12/09 a été cédée comme prévu contractuellement.

Par ailleurs, des maisons, sous compromis de vente signés, détenues par nos SCI GMA et MARCQ HIPPODROME ont été reclassées en actifs destinés à être cédés pour une valeur de 397 K€. Conformément à IFRS 5 les maisons sont évaluées à leur valeur comptable (c'est à dire à leur juste valeur IAS 40).

ACTIF	31/12/2010	31/12/2009
Goodwill		
ACTIFS NON COURANTS		
Autres immobilisations incorporelles		
Immobilisation corporelles		
Immeuble de placement	397	1 092
Participation par mise en équivalence		
Titres disponibles à la vente		288
Abandon d'activité		
Autres actifs non courants		
Actifs d'impôts non courants		
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	397	1 380
ACTIFS COURANTS		
Clients et comptes rattachés		
Autres actifs courants		
Actif d'impôt courant		
Trésorerie et équivalent de trésorerie		
Comptes de régularisation de charges		
TOTAL ACTIFS COURANTS	-	-
TOTAL ACTIF	397	1 380

6.10 Trésorerie et équivalent de trésorerie

Trésorerie et équivalent de trésorerie	31/12/2010	31/12/2009
Valeurs mobilières de placement (brut)	20 351	21 935
Banque	5 306	4 634
Valeurs mobilières de placement (prov)	- 553	- 394
Trésorerie et équivalent de trésorerie	25 104	26 175
Découverts Bancaires	- 78	- 189
Trésorerie et équivalent de trésorerie du tableau de flux de trésorerie	25 026	25 986

La variation de provision sur les valeurs mobilières de placement s'explique par des provisions suite à la baisse des indices boursiers.

6.11 Capitaux propres et minoritaires

Le capital social de la société mère, I.R.D NORD PAS DE CALAIS, est de 44.274.913 €, divisé en 2.903.273 actions. Au 31 décembre 2010, le groupe détient 26.191 actions d'autocontrôle. La valeur de ces actions a été neutralisée au sein des réserves consolidées tel que précisé au paragraphe 2.1 ci avant.

Les capitaux propres consolidés ont évolué comme suit :

Variation de capitaux propres	capital	Prime	Actions propres	Juste valeur des instruments dérivés	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Résultats non distribués	Total groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2008	44 275	13 081	-380	0	16 487	0	3 662	77 125	37 144	114 269
Résultat de la période	0	0	0	0	0	0	2 754	2 754	-22	2 732
Autres éléments du résultat Global	0	0	0	-196	-401	0	0	-597	-105	-702
Résultat Global de la période	0	0	0	-196	-401	0	2 754	2 157	-127	2 030
Affectation résultat	0	0	94	0	3 568	0	-3 662	0	0	0
Augmentation de capital	0	104	0	0	0	0	0	104	0	104
Distribution de dividendes	0	0	0	0	-1 733	0	0	-1 733	-161	-1 894
Variation de périmètre sans modification du contrôle	0	0	0	0	-354	0	0	-354	3 327	2 973
Variation de périmètre avec prise du contrôle	0	0	0	0	24	0	0	24	-171	-147
Titres d'autocontrôle	0	0	-80	0	0	0	0	-80	0	-80
Capitaux propres au 31/12/2009	44 275	13 185	-366	-196	17 591	0	2 754	77 243	40 012	117 255
Résultat de la période	0	0	0	0	0	0	3 155	3 155	1 372	4 527
Autres éléments du résultat Global	0	0	0	-183	750	0	0	567	-144	423
Résultat Global de la période	0	0	0	-183	750	0	3 155	3 722	1 228	4 950
Affectation résultat	0	0	46	0	2 708	0	-2 754	0	0	0
Augmentation de capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Distribution de dividendes	0	0	0	0	-1 151	0	0	-1 151	-454	-1 605
Putt sur Minoritaires	0	0	0	0	875	0	0	875	-3 409	-2 534
Variation de périmètre sans modification du contrôle	0	0	0	4	2	0	0	6	1 966	1 972
Variation de périmètre avec prise du contrôle	0	0	0	0	-21	0	0	-21	6 071	6 050
Titres d'autocontrôle	0	0	-151	0	0	0	0	-151	0	-151
Capitaux propres au 31/12/2010	44 275	13 185	-471	-375	20 754	0	3 155	80 523	45 414	125 937

- Actions propres : -151 K€ résultant de la neutralisation des opérations sur actions propres dans le cadre du contrat de liquidité souscrit auprès de la société GILBERT DUPONT
- Affectation de résultat : +2.708 K€, correspond à la quote-part groupe du résultat 12/2009, et 46 K€ correspondant aux titres auto-détenus au sein du contrat de liquidité.
- Réserves consolidées : la variation du poste comprend les éléments suivants
 - Distribution du dividende par l'IRD à ces actionnaires pour 1.151 K€ nette de la part d'autocontrôle.
 - Effet variation de périmètre, suite à l'application des normes IFRS 3R et IAS 27R, -15 K€
 - Putt sur Minoritaire 875 K€
- Variation des Participations ne donnant pas le contrôle :
 La variation du poste s'explique essentiellement par :
 - Quote-part du résultat global de la période : 1.228 K€
 - Dividendes des sociétés BATIXIS, FORELOG, OFFICINE, AVENIR ET TERRITOIRES : -454 K€
 - Impact lié aux variations de périmètre +8038 K€, s'expliquant par les variations de périmètre suite aux augmentations de capital sur Nord France expansion 497 K€, Avenir et Territoires 455 K€, par l'entrée d'Inovam dans le périmètre 5851 K€ et par l'augmentation de Capital et le rachat de titres Nord Création : 750 K€.
 - Putt sur Minoritaire -3409 K€

6.12 Contenu et évolution des provisions

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit :

Variation de provisions pour risques et charges en K€	Solde initial	Variations de périmètre	Virements de postes à postes	Dotations	Reprises	Solde final
Provisions pour risques > 1 an	668	-	-	49	- 199	517
Provisions pour charges >1 an	-	-	-	-	-	-
Provisions indemnités de départ en retraite	68	-	-	23	- 5	87
Provisions non courantes	736	-	-	72	- 204	604
Provisions pour risques < 1 an	10	-	-	-	-	10
Provisions pour charges <1 an	-	-	20	-	- 20	-
Provisions (courant)	10	-	20	-	- 20	10

Le montant des provisions au 31/12/2010 s'explique principalement par les provisions pour indemnités de départ en retraite (87 K€) et pour garantie d'actif / passif (186 K€) et vacance locative (331 K€).

La variation des provisions de + 38 K€ est liée à :

- L'augmentation de la provision pour garantie d'actif/passif liée à la cession des titres Menway et Quatenaire: 24 K€
- Augmentation de la provision d'indemnité de départ en retraite : 19 K€
- La reprise de provision pour vacances locatives pour 175 K€

6.13 Actifs et passifs d'impôts différés

Les Impôts différés portent sur les éléments suivants :

IMPOTS DIFFERES	Actifs	Passifs	Net
Immeubles de placements		3 798	3 798
Actifs financiers à la juste valeur	160	776	616
Stocks	341		- 341
Dérivés à la juste valeur	247		- 247
Provisions		101	101
Emprunts		68	68
Indemnités de départ à la retraite	23		- 23
Ecart temporel		8	8
Compensation	- 334	- 334	-
Total	437	4 417	3 980

Au 31 décembre 2010, figure dans les comptes des impôts différés passifs pour 4.417K€ contre 437 K€ d'actifs soit un net de 3.980 K€. L'essentielle de ces impôts différés passifs portent sur les immeubles de placement (3.798 K€).

6.14 Produits dérivés ayant une juste valeur négative

Le groupe IRD a couvert la majeure partie de ses emprunts à taux variable par un taux fixe sur une durée de 7 ans. Ces couvertures rentrent dans le champ de la norme IAS 39 et sont qualifiées de couverture de flux de trésorerie. La juste valeur de ses instruments financiers a entraîné un passif non courant dans la présentation des comptes du Groupe IRD.

Société	Montant couvert	Durée de couverture	Taux de couverture	Juste Valeur 31/12/2010 en K€	Juste Valeur 31/12/2009 en K€	Variation 2009 - 2010
AVENIR ET TERRITOIRES	14 M€	7 ans	2,85% à 2,97%	-417	-198	-219
BATIXIS	4,8 M€	7 ans	2,75% à 2,85%	-134	-77	-57
OFFICINE	5 M€	7 ans	2,30%	-138	-53	-85
IRD	5 M€	7 ans	2,95%	-53	-42	-11

6.15 Échéancier des dettes

Echéancier des dettes financières en K€	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts Obligataires convertibles - échéances	-	-	-	-
Autres Emprunts Obligataires - Echéances	-	-	3 000	3 000
Emprunts auprès des établis. de crédit - échéances	6 883	31 077	55 672	93 632
Leasing & locations de biens - échéances	766	4 160	9 049	13 975
Dettes rattachées à des participations - échéances	-	-	-	-
Autres emprunts & dettes financières - échéances	871		4 021	4 892
Sous total dettes financières	8 520	35 237	71 742	115 499
Dépôts & cautionnements reçus - échéances	-	941	-	941
Découverts & soldes créditeurs de banque	78	-	-	78
Dettes liées au put sur minoritaires			2 533	2 533
Fournisseur OSEO	-	218	-	218
Total Dettes et autres passifs	8 598	36 396	74 275	119 270

L'échéancier reprend les rubriques suivantes :

- Emprunts long-terme 100.724 K€
- Obligations 3.000 K€
- Autres passifs non courant 7.714 K€
- Dettes financières courantes 7.832 K€

Au cours de l'année, la société IRD a émis pour 3M€ d'obligations auprès de la société VAUBAN HUMANIS.

L'augmentation de la dette financière provient de l'entrée dans le périmètre de consolidation de la SCI Bureaux du Sart pour 8.803 K€ et du refinancement sous forme de crédit bail de l'ensemble Immobilier Entreprise et Cités pour 13.975 K€.

Les autres passifs non courants se décomposent notamment de la dette liée au put minoritaire pour 2.533 K€, de comptes courants bloqués pour 4.021K€ et de dépôts et cautionnements pour 938K€.

6.15.1 Lease Back

Les échéances des passifs relatifs aux contrats de lease back sont les suivantes :

	Paiement minimaux futurs	Intérêts	Valeur actualisée des paiements minimaux futurs	Paiement minimaux futurs	Intérêts	Valeur actualisée des paiements minimaux futurs
En K€	2 010	2 010	2 010	2 009	2 009	2 009
A moins d'un an	1 130	364	766	-	-	-
Entre un an et cinq ans	5 659	1 499	4 160	-	-	-
A plus de cinq ans	10 204	1 155	9 049	-	-	-
	16 993	3 018	13 975	-	-	-

La cession liée au crédit-bail sur le refinancement du campus d'Entreprises&Cités a généré 14.317 K€ de trésorerie. Le prix de cession correspond à la juste valeur de l'immeuble déterminée par expertise. L'opération de refinancement a engendré 656 K€ de frais impactant le compte de résultat. Le loyer lié au contrat de crédit bail sur l'exercice 2010 s'élève à 15 K€. Le crédit bail a été conclu sur une période de 15 ans à un taux variable.

Le Groupe a conclu un contrat de sous-location sur cet actif immobilier pour une durée de 9 ans ferme.

6.16 Fournisseurs et compte rattachés

Fournisseurs et comptes rattachés	31/12/2010	31/12/2009
Fournisseurs & comptes rattachés	2 604	1 537
Dettes sur acquisition immo. incorp. & corp.	1 907	2 540
Total	4 511	4 077

6.17 Actif et Passif d'impôts courants

IMPOTS COURANTS	Actifs		Passifs	
	2 010	2 009	2 010	2 009
Impôts courants (dont intégration fiscale)	510	149	1 600	445
Total	510	149	1 600	445

L'impôt exigible de l'année correspond essentiellement à la dette d'impôt sur Avenir et Territoires pour 1.594 K€.

La créance d'impôt est due à l'économie d'intégration fiscale sur IRD pour 387 K€ et à un crédit d'impôt recherche sur Market Audit pour 100 K€.

6.18 Autres Passifs Courants :

Ce poste comprend notamment les éléments suivants :

En K€	31/12/2010	31/12/2009
-Dettes fiscales et sociales	3 046	2 940
-Autres dettes	7 529	770
-Quote-part capital non libéré sur titres	1 884	1 522
-Produits Constatés d'avance	1 451	1 373
Autres passifs courants	13 910	6 605

Les autres dettes évoluent de manière significatives en raison de l'acquisition de la SCI Bureaux du Sart où figure une dette en compte courant de 6.400 K€ envers les anciens associés de la SCI. Cete dette sera remboursée au cours du premier semestre 2011.

L'augmentation de quote-part de capital non libéré sur titres est due à la nouvelle participation 2C Invest pour laquelle BATIXIS et IRD n'ont pas libéré entièrement le capital (650K€).

7 INFORMATIONS RELATIVES AUX PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

7.1 Chiffre d'affaires

L'activité du groupe repose essentiellement sur la gestion d'actif et la capacité à en générer des plus-values. Aussi le chiffre d'affaires ne reflète-t-il que partiellement la véritable activité du groupe.

Sur l'exercice 2010, le chiffre d'affaires se présente comme suit :

	Année 2010				Année 2009				Variation
	Chiffre d'affaires Comparable	Chiffre d'affaires "Nouvelles entités entrées dans le périmètre"	Chiffre d'affaires "Entités sorties du périmètre"	Total	Chiffre d'affaires Comparable	Chiffre d'affaires "Nouvelles entités entrées dans le périmètre"	Chiffre d'affaires "Entités sorties du périmètre"	Total	
CAPITAL INVESTISSEMENT	247			247	250			250	-1,20%
IMMOBILIER	6 580			6 580	7 065			7 065	-6,86%
INTERMEDIATION	852			852	1 055		2 129	3 184	-73,24%
CONSEIL	4 800			4 800	4 740			4 740	1,27%
IRD	1 408			1 408	145			145	871,03%
TOTAL	13 887	-	-	13 887	13 255	-	2 129	15 384	-9,73%

Le chiffre d'affaires sur un périmètre comparable du groupe IRD Nord Pas de Calais est en augmentation par rapport à l'année 2009, de presque 4% : 13.887 K€ contre 13.255 K€.

Pour rappel, en décembre 2009 la société RPC Associés a été cédée. Cette société est donc sorti du périmètre ; elle représentait en 2009, un chiffre d'affaires de 2.129 k€.

Activité

Pôle Capital Développement

Le pôle Capital Développement a agréé 92 nouveaux dossiers sur la période .Au cours de l'année 2010, le groupe est investi dans 319 entreprises, ce qui représente un investissement financier de 58.3 M€. Cela confirme le rôle majeur du groupe IRD dans le développement régional.

Pôle Immobilier

Batixis et ces filiales sont investies à hauteur de 58 opérations immobilières ce qui représentent 178 M€ d'actifs à fin 2010.

La progression du CA correspond principalement aux revenus locatifs de l'immeuble du siège social de Norpac qui a été mis en location en Décembre 2009.

Pôle Conseil

L'activité du pôle conseil provient pour l'essentiel du sous groupe MAP, structure dédiée au marketing, audit de satisfaction,... Dans un contexte difficile, le chiffre d'affaires est en légère hausse par rapport à la même période sur 2009.

Pôle intermédiation

Cette activité enregistre une perte de chiffre d'affaires de plus de 70 % sur 2010. Cependant, cette baisse s'explique par la sortie de la société RPC et Associés suite à sa cession fin 2009. RPC et associés représentait 66% du chiffre d'affaires du pôle intermédiation à cette même période en 2009.

A périmètre comparable, le CA est en baisse de 20%. Cette baisse est due essentiellement à une facturation plus faible de l'activité de la société NORD TRANSMISSION sur le second semestre 2010.

7.2 Résultat de l'activité de portefeuille

Résultat de l'activité de portefeuille	CAPITAL INVESTISSEMENT		INTERMEDIATION		IMMOBILIER		CONSEIL		IRD		TOTAL	
	2 009	2 010	2 009	2 010	2 009	2 010	2 009	2 010	2 009	2 010	2 009	2 010
VARIATION JV IMMOBILIER					2 992	256				- 7	2 992	249
PLUS VALUE REALISEE	136	- 542			1 211	6 832	18	43	1 126	177	2 491	6 510
VARIATION JV TIAP	- 458	1 983			645	384			227	- 183	414	2 184
REVENUS DES CREANCES TIAP	412	1 152			136	156			40	67	588	1 375
GARANTIE OSEO	332	316									332	316
TOTAL	422	2 908	-	-	4 984	7 628	18	43	1 393	54	6 817	10 634

Le résultat d'activité de portefeuille augmente de 3,8 M€ par rapport au 31/12/2009 (6 816 K€ au 31/12/2009). Ceci s'explique essentiellement par :

- Capital Investissement (+ 2,5 M€ par rapport au 31/12/09) : Une augmentation expliquée par une hausse des revenus sur créances et par la hausse des justes valeurs.
- Immobilier (+ 2,6 M€ par rapport au 31/12/09) : Une augmentation expliquée principalement par la forte hausse des plus-values réalisées. Celles-ci proviennent en 2010 de :
 - Forélog : 2 874 K€ de plus-value
 - CMI : 500 K€ de plus-value
 - Officine : 3 457 K€ de plus-value
- IRD (- 1,3 M€ par rapport au 31/12/09) : Baisse des plus-values réalisées en 2010. Pour rappel, 2009 avait été marquée par la cession de la société RPA Nantes.

Il faut noter que 75% du résultat de l'activité de portefeuille correspond à des cessions réalisées.

7.3 Autres produits opérationnels

	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Autres Produits opérationnels	439	649	-210

Les produits opérationnels diminuent de – 210 K€ principalement expliqués par la présence en 2009 de production immobilisée sur les immeubles Bayer, Norpac et Cité Haute Borne pour 113 K€ et de la subvention Feder obtenue pour la démdition du Sartel.

7.4 Autres achats et charges externes

	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Production stockée	- 56	66	- 122
Variation stocks actifs immobiliers	- 24	265	- 289
Achats non stockés	406	389	17
Loyers crédit-bail	39	24	15
Sous-traitance générale	842	929	- 87
Locations, entretien & assurances	1 766	2 408	- 642
Honoraires, prestations extérieures	1 465	1 864	- 399
Transports, déplacements & réceptions	171	214	- 43
Frais postaux & de télécommunications	257	226	31
Services bancaires	166	87	79
Autres Achats & Charges externes	62	132	- 70
Achats d'actifs immobiliers	24	-	24
Autres achats et charges externes	5 119	6 604	- 1 485

La forte variation de ce poste (- 1 485 K€) s'explique principalement par :

- - 784 K€ dû à la sortie du périmètre, fin 2009, deRPC et Associés
- - 433 K€ de travaux qui avaient été refacturés sur l'immeuble Bayer en 2009
- - 289 K€ de variation de stock suite à la perception de la subvention reçue sur le Sartel en 2009 (pour 265 K€)

7.5 Location simple

Le Groupe donne en location simple ses immeubles de placement. Les paiements futurs minimums au titre des contrats non résiliables se détaillent comme suit :

	Loyers à percevoir
En K€	2010
A moins d'un an	5 506
Entre un an et cinq ans	19 991
A plus de cinq ans	21 787
	47 284

Des produits de location de 5.881 K€ ont été comptabilisés en résultat au cours de l'exercice.

7.6 Charges de personnel

Charges de personnel	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Salaires & traitements	4 965	5 645	-680
Charges sociales	1 982	2 202	-220
Total	6 947	7 847	-900

Les charges de personnel ont diminué de 900 K€ passant de 7 847 K€ au 31 décembre 2009 à 6 947 K€ au 31 décembre 2010. Les principales variations concernent les sociétés suivantes :

- RPC ASSOCIES : - 951 K€ (sortie du périmètre)
- CROISSANCE NORD – PAS DE CALAIS : + 118 K€ (départ du DG)
- SOREX IMMO : - 263 K€ (plus de personnels en direct en 2010)
- Groupe MAP : + 397 K€

La rémunération des dirigeants est détaillée dans le rapport de gestion du conseil d'administration (Paragraphe 6.3 Rémunération des dirigeants sociaux).

7.7 Impôts, taxes et versements assimilés

	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Impôts, taxes et versements assimilés	1 364	1 382	-18

7.8 CET qualifiée de charge opérationnelle

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T) qui comprend deux nouvelles contributions :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le groupe comptabilise la taxe professionnelle en charges opérationnelles.

Le groupe a conclu à ce stade que le changement fiscal mentionné ci-dessus consistait essentiellement en une modification des modalités de calcul de l'impôt local français, sans en changer globalement la nature. Le groupe considère donc qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la CVAE

comme à la CFE un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle. Ces deux nouvelles contributions seront donc classées en charges opérationnelles, sans changement par rapport à celui retenu pour la taxe professionnelle.

7.9 Dotations aux provisions

	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Dotations aux provisions	- 92	- 18	74

La variation positive sur l'année correspond essentiellement à une reprise sur provisions pour risques et charges pour la vacance locative sur l'immeuble Rue Blanche chez Résalliance Conseil.

7.10 Dotations aux amortissements

	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Dotations aux Amortissements	731	487	244

L'augmentation de + 244 K€ s'explique principalement par :

- + 141 K€ de dépréciation du goodwill. Les goodwill dépréciés en 2010 correspondent à Market Audit (239 K€) et Inovam (61 K€).
- L'amortissement de 2/3 du bâtiment « Cité Haute Borne », devenu immeuble d'exploitation suite au déménagement de l'IRD.

7.11 Autres charges opérationnelles

	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Autres Charges opérationnelles	1 199	624	575

La hausse de + 575 K€ des charges opérationnelles correspond essentiellement au frais de montage du lease-back sur la SCIGI.

7.12 Produits Financiers

	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Impact sur les placements liés à l'indice Eurostock	-165	600	-765
Plus Value de cession	434	765	-331
Produits Financiers	269	1 365	-1 096

Les produits de trésorerie baissent de 1 096 K€, principalement expliqué par la baisse de l'indice Eurostock et la baisse des plus-values de trésorerie consécutif à une diminution de la trésorerie moyenne de 10 M€ sur l'exercice 2010 par rapport à l'exercice 2009 et à une diminution de la rentabilité des Sicav (l'Eonia moyen de l'exercice 2010 (0,43%) est quasiment deux fois moins élevé que l'Eonia moyen de l'exercice 2009 (0,71%)).

7.13 Charges Financières

	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Charges d'intérêts s/ emprunts & autres dettes	-3 283	-3 256	-27
Transfert de charges - financier	24	561	-537
Charges Financières	-3 259	-2 695	-564

Le coût de l'endettement financier a augmenté de + 564 K€, principalement expliqué par la présence en 2009 de l'activation de 561 K€ de frais de portage comptabilisé en transfert de charges financier.

7.14 Impôts sur les sociétés

La charge d'impôt comprend :

- L'impôt sur les sociétés du par les entités du groupe sur la période
- La charge d'impôts latente sur les plus values constatées en juste valeur

	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Impôt exigible	1 544	543	1 001
Impôt de distribution	0	0	0
Impôts différés	0	-1	1
Impôts différés générés	557	1 320	-763
Impôts	2 102	1 862	240

En 2008, le groupe IRD Nord - Pas de Calais a mis en place une intégration fiscale entre les structures : IRD Nord Pas de Calais, Batixis, Résonégo, SCIGI et CMI. En 2009, Nord Transmission est venue s'ajouter à cette intégration fiscale.

A compter de 2010, la convention d'intégration fiscale a été élargie aux sociétés Forélog, Foncière de la Pilaterie, RPC et Associés Est et Immobilière de la Filature du Sartel. L'impact positif de cette intégration est traité en consolidation en tant que réduction de la charge fiscale de l'exercice.

7.15 Détermination du nombre d'action et du résultat par action

Les actions propres détenues en fin de période viennent en déduction des capitaux propres. Les pertes ou produits supportés sur les actions propres sont exclus du résultat.

Le résultat par action, en application de la norme IAS 33, et l'obligation d'imputer obligatoirement sur les fonds propres les actions d'autocontrôle est déterminé en divisant le résultat net par le nombre d'actions de la société, déduction faite du nombre d'actions détenues dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultat par action	2 010	2 009
Résultat de la Période	3 155	2 754
Actions Ordinaires (en milliers)	2 903	2 903
Actions Auto-détenues (en milliers)	26	17
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	2 877	2 886
Résultat par action	1,10	0,95
Résultat dilué par action	1,10	0,95

7.16 Engagements hors bilan

7.16.1 Engagements accordés :

- Différentes entités du groupe ont donné des garanties dans le cadre des emprunts qu'elles ont contractés :

Société	capital restant du (en K€)	nature de la garantie
IRD	16 027	Nantissements de titres
IRD	10 467	Hypothèque sur bâtiment « Entreprises et Cité »
BATIXIS	5 091	Hypothèques sur bâtiments ou privilèges de prêteur de deniers
AVENIR & TERRITOIRES	18 988	Hypothèques sur bâtiments
FORELOG	18 221	Caution IRD, nantissement titres, promesses d'hypothèques et privilèges de prêteur de deniers
GMA	329	Caution Forélog, Marcq Delcenserie, hypothèques sur bâtiments
MARCQ POIVRE	113	Caution IRD
MARCQ HIPPODROME	759	Caution IRD
SCI BUREAUX DU SART	4 992	Nantissement de Sicav
SCI OFFICINE	18 436	Nantissement de Sicav
BUET VENDEVILLE	122	Caution IRD

- Covenants : dans le cadre des emprunts souscrits, le groupe IRD NORD PAS DE CALAIS s'est engagé à respecter les ratios suivants :
 - Emprunt IRD dont le capital restant dû représente 10 000 K€, ratio dettes financières nettes / capitaux propres conso < **70%** ; au 31/12/2010, ce ratio s'élève à 46,26%. (Les Obligations émises 3M€ et les comptes courants bloqués 4,01M€ figurent dans le calcul des capitaux propres conso, les dettes financières sont nettes d'une avance preneur de 3,977M€, des SICAV nanties pour 24,343M€ mais majorées de remboursements de comptes courants associés pour 6,4M€).
 - Emprunt FORELOG dont le capital restant dû représente 9 700 K€, ratio valeur d'actifs des SCI hors MARCQ HIPPODROME / en cours > 140% ; au 31/12/2010, ce ratio s'élève à 183%.

- VEFA : Plusieurs sociétés du groupe sont en cours d'acquisition de biens immobiliers dans le cadre de contrats souscrits sous la forme d'une Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA).
Il s'agit notamment de :

Société	Montant en K€	Nature
FORELOG	2 842	Plusieurs maisons en cours d'acquisition

- Dans le cadre de la cession MENWAY et QUATERNAIRE, une garantie bancaire a première demande a été mise en place à hauteur de 450 K€. Dans ce cadre, RESALLIANCE CONSEIL a constitué en gage un compte d'instruments financiers en faveur de l'établissement bancaire pour un montant analogue.
Cette garantie bancaire s'est éteinte le 17 mars 2011.
- Les SICAV nanties sur les SCI OFFICINE et SCI BUREAUX DU SART en garanties de levée d'emprunts vont être levées au cours des 12 mois suivant la clôture de l'exercice au profit d'hypothèques sur des actifs immobiliers.

7.16.2 Engagements reçus :

- Suite à l'apport de RESALLIANCE CONSEIL au groupe IRD, la société RESALLIANCE SA a donné son accord pour une prise en charge de 50% des pertes éventuelles pour le cas où il s'avèrerait que cet apport n'apporterait pas les fruits escomptés et indemnise IRD Nord Pas de Calais à hauteur de 900 000 €, cette somme pouvant faire l'objet d'un ajustement en fonction du coût final supporté par RESALLIANCE CONSEIL.
- Suite à la cession en 2008 des bâtiments Euralliance et Pont Royal à AVENIR & TERRITOIRES, BATIXIS garantit les frais de vacances locatives du bâtiment sur une durée de 12 mois et pour les 5 années à venir (à compter du 28/11/2008).
- Une ligne de crédit par tirage de 10 M€ a été souscrite .Cette ligne de crédit est valable jusqu'au 30/06/2011 et n'a pas été tirée au 31/12/10.

- Une ligne de crédit par tirage de 5,25 M€ a été souscrite. Cette ligne de crédit est valable sur 7 ans. Cette ligne de crédit est dégressive au fur et à mesure des années. Au 31/12/10, elle s'élève à 4,875 M€ mais elle n'a pas été tirée à la date de clôture de l'exercice.

8 INFORMATIONS EN MATIERE D'ANALYSE SECTORIELLE

Le groupe IRD NORD PAS DE CALAIS regroupe 4 pôles d'activité :

Le pôle capital développement comprend les structures suivantes :

Entité	31 DECEMBRE 2010		
	% Contrôle	% d'intérêts	Mode de consolidation
2C INVEST	43,33%	43,06%	MEE
ADER	46,43%	34,25%	IG
ALLIANSYS - NORD CREATION	65,08%	40,07%	IG
ARTOIS EXPANSION	87,50%	35,06%	IG
CONSTRUIRE DEMAIN	55,00%	31,55%	IG
COTE OPALE EXPANSION	54,61%	21,88%	IG
CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS	57,37%	57,37%	IG
DOUAISIS EXPANSION	53,85%	21,58%	IG
FLANDRE EXPANSION	57,59%	23,08%	IG
IDEF	35,00%	35,00%	IG
INOVAM	40,39%	19,17%	IG
SAINT OMER EXPANSION	50,91%	20,40%	IG
NORD DE FRANCE EXPANSION	53,62%	21,49%	IG

Le pôle immobilier rassemblant les entités :

Entité	31 DECEMBRE 2010		
	% Contrôle	% d'intérêts	Mode de consolidation
AMENAGEMENT ET TERRITOIRES	100,00%	100,00%	IG
AMENAGEMENT ET TERRITOIRES HERLIES	100,00%	100,00%	IG
AVENIR & TERRITOIRES	68,68%	67,82%	IG
BATIXIA	18,00%	17,77%	MEE
BATIXIS	100,00%	98,74%	IG
CIE METROPOLITAINE D'INVESTISSEMENT	98,53%	98,53%	IG
EPARGNANCE	42,25%	42,25%	IG
FONCIERE DE LA PILATERIE	100,00%	98,74%	IG
FORELOG	95,00%	94,93%	IG
IMMOBILIERE ET TERRITOIRES	100,00%	98,74%	IG
MILLEPERTHUIS	100,00%	100,00%	IG
SCI BUET DE VENDEVILLE	99,99%	94,92%	IG
SCI BUREAUX DU SART	95,00%	64,43%	IG
SCI GMA	100,00%	94,92%	IG
SCI MARCQ DELCENSERIE	99,99%	94,92%	IG
SCI MARCQ HIPPODROME	99,99%	94,92%	IG
SCI MARCQ POIVRE	99,99%	94,92%	IG
SCI DE L'OFFICINE	100,00%	67,82%	IG

Le pôle intermédiation rassemblant les sociétés :

Entité	31 DECEMBRE 2010		
	% Contrôle	% d'intérêts	Mode de consolidation
MARKET IN WEB / RESONEGO	89,96%	89,96%	IG
NORD TRANSMISSION	100,00%	100,00%	IG
RESALLIANCE ET ASSOCIES	84,98%	84,98%	IG
RPC ET ASSOCIES EST	97,93%	97,93%	IG
SOREX IMMO	90,00%	90,00%	IG

Le pôle conseil, avec les entités :

Entité	31 DECEMBRE 2010		
	% Contrôle	% d'intérêts	Mode de consolidation
ANTFIELD	100,00%	94,90%	IG
MAP HOLDING	100,00%	94,90%	IG
MARKET AUDIT	100,00%	94,90%	IG
RESALLIANCE CONSEIL	94,90%	94,90%	IG
TOUS TERRAINS ASSOCIES	100,00%	94,90%	IG

L'approche bilancielle par activité des éléments consolidés se présente comme suit :

ACTIF au 31/12/10 en K€	TOTAL ACTIVITE	CAPITAL INVESTISSEMENT	INTERMEDIATION	IMMOBILIER	CONSEIL	IRD
Goodwill	1 313	-	391	-	922	-
Autres Immobilisations incorporelles	253	1	164	-	65	22
Immeubles de placement	118 639	-	-	98 870	-	19 769
Autres Immobilisations corporelles	4 661	6	10	4 334	194	117
Titres évalués par mise en équivalence	3 906	1 299	-	2 607	-	-
Actifs financiers évalués à la juste valeur	75 126	62 591	2	9 732	142	2 660
Impôts différés actifs	438	11	10	390	28	-
Autres actifs non courants	6 030	6	-	215	-	5 809
ACTIF NON COURANT	210 366	63 913	576	116 149	1 352	28 377
Stock, produits et services en cours	1 227	-	-	1 152	75	-
Clients et comptes rattachés	3 551	30	264	1 225	1 903	128
Autres actifs courants	29 846	2 995	41	25 312	699	800
Actifs destinés à être cédés	397	-	-	397	-	-
Trésorerie et équivalent de trésorerie	25 104	5 478	54	3 116	746	15 709
Impôts Courants	510	20	1	-	102	387
ACTIF COURANT	60 634	8 523	361	31 201	3 525	17 025
TOTAL ACTIF	271 001	72 436	937	147 350	4 877	45 401

ACTIF au 31/12/09 en K€	TOTAL ACTIVITE	CAPITAL INVESTISSEMENT	INTERMEDIATION	IMMOBILIER	CONSEIL	IRD
Goodwill	1 552	-	391	-	1 161	-
Autres Immobilisations incorporelles	348	-	228	1	72	47
Immeubles de placement	117 330	-	-	117 330	-	-
Autres Immobilisations corporelles	3 830	6	13	3 480	229	102
Titres évalués par mise en équivalence	2 681	-	-	2 681	-	-
Actifs financiers évalués à la juste valeur	63 178	52 282	1	7 959	140	2 795
Impôts différés actifs	1 010	9	10	895	32	65
Autres actifs non courants	3 029	1 030	-	185	-	1 813
ACTIF NON COURANT	192 957	53 327	643	132 531	1 634	4 823
Stock, produits et services en cours	1 147	-	-	1 128	19	-
Clients et comptes rattachés	3 585	10	357	1 834	1 336	48
Autres actifs courants	7 075	4 601	37	1 524	584	329
Actifs destinés à être cédés	1 380	-	-	1 092	288	-
Trésorerie et équivalent de trésorerie	26 175	2 532	118	2 954	1 252	19 319
Impôts Courants	149	30	-	3	92	24
ACTIF COURANT	39 512	7 173	512	8 536	3 571	19 720
TOTAL ACTIF	232 469	60 500	1 155	141 067	5 205	24 543

PASSIF au 31/12/10 en K€	TOTAL ACTIVITE	CAPITAL INVESTISSEMENT	INTERMEDIATION	IMMOBILIER	CONSEIL	IRD
Capital souscrit	44 275	-	-	-	-	44 275
Primes d'émission	13 185	-	-	-	-	13 185
Réserves	19 908	4 061	- 1 496	1 655	- 1 531	17 219
Résultat	3 155	373	81	4 050	- 261	- 1 089
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société	80 523	4 434	- 1 415	5 705	- 1 791	73 590
Réserves Minoritaires Instruments dérivés	44 040	42 068	- 47	5 125	303	- 3 409
Résultat des participations ne donnant pas le contrôle	1 372	595	29	762	- 14	-
Capitaux Propres	125 936	47 097	- 1 432	11 592	- 1 502	70 181
Obligations	3 000					3 000
Emprunts long-terme	100 724	-	-	67 975	46	32 703
Produits dérivés ayant une juste valeur négative	742	-	-	689	-	53
Provisions non courantes	604	72	29	34	554	- 86
Impôts différés passifs	4 418	-	-	3 635	-	783
Autres passifs non courants	7 714	752	-	2 649	5	4 308
Passif non courant	117 202	824	29	74 982	605	40 761
Fournisseurs et comptes rattachés	4 511	156	21	2 410	560	1 364
Impôts Courants	1 600	6	-	1 594	-	-
Dettes financières courantes	7 832	1	-	4 837	41	2 953
Provisions (courant)	10	-	-	-	10	-
Autres passifs courants	13 910	24 351	2 318	51 935	5 162	- 69 858
Passif Courant	27 863	24 514	2 339	60 776	5 773	- 65 541
TOTAL PASSIF	271 001	72 436	937	147 350	4 877	45 401

PASSIF au 31/12/09 en K€	TOTAL ACTIVITE	CAPITAL INVESTISSEMENT	INTERMEDIATION	IMMOBILIER	CONSEIL	IRD
Capital souscrit	44 275	-	-	-	-	44 275
Primes d'émission	13 185	-	-	-	-	13 185
Réserves	17 030	4 772	- 1 304	1 101	- 1 294	13 755
Résultat	2 754	- 687	- 69	3 544	- 237	203
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société	77 244	4 085	- 1 373	4 645	- 1 531	71 418
Réserves Minoritaires Instruments dérivés	40 033	35 462	- 31	4 289	312	-
Résultat des participations ne donnant pas le contrôle	- 22	- 630	- 25	643	- 9	-
Capitaux Propres	117 255	38 917	- 1 430	9 577	- 1 227	71 418
Obligations	-	-	-	-	-	-
Emprunts long-terme	86 825	267	-	65 009	83	21 466
Produits dérivés ayant une juste valeur négative	369	-	-	328	-	42
Provisions non courantes	736	82	42	19	668	- 75
Impôts différés passifs	4 222	-	-	4 221	-	-
Autres passifs non courants	5 590	658	-	3 369	75	1 488
Passif non courant	97 741	1 008	42	72 946	826	22 921
Fournisseurs et comptes rattachés	4 077	111	53	3 392	391	130
Dettes financières courantes	6 781	7	6	4 735	176	1 856
Impôts Courants	445	-	-	445	-	-
Provisions (courant)	10	-	-	-	10	-
Autres passifs courants	6 160	20 456	2 483	49 972	5 030	- 71 781
Passif Courant	17 473	20 575	2 542	58 544	5 607	- 69 796
TOTAL PASSIF	232 469	60 500	1 155	141 067	5 205	24 543

Compte de Résultat au 31/12/10 en K€	TOTAL ACTIVITE	CAPITAL INVESTISSEMENT	INTERMEDIATION	IMMOBILIER	CONSEIL	IRD
Chiffre d'affaires	13 887	247	852	6 580	4 800	1 408
Résultat de l'activité de portefeuille	10 634	2 908	-	7 628	43	54
Autres Produits opérationnels	439	11	6	138	197	88
TOTAL PRODUITS OPERATIONNELS	24 961	3 166	858	14 346	5 040	1 550
Autres achats et charges externes	- 5 119	- 394	- 154	- 1 387	- 2 060	- 1 124
Charges de personnel	- 6 947	- 1 084	- 664	- 794	- 2 898	- 1 507
Impôts, taxes et versements assimilés	- 1 364	- 213	- 16	- 860	- 127	- 148
Dotations aux Provisions	92	11	6	78	121	45
Dotations aux Amortissements	- 731	- 63	- 68	- 241	- 316	- 44
Autres Charges opérationnelles	- 1 199	- 471	6	- 558	- 142	- 33
TOTAL CHARGES OPERATIONNELLES	- 15 267	- 2 215	- 901	- 3 919	- 5 422	- 2 810
RESULTAT OPERATIONNEL	9 693	951	- 44	10 427	- 381	- 1 260
Produits Financiers	269	9	-	22	10	229
Charges Financières	- 3 259	-	-	- 2 315	- 5	- 940
RESULTAT FINANCIER	- 2 990	9	-	- 2 293	5	- 711
Part dans le résultat net des MEE	- 74	- 1	-	- 73	-	-
RESULTAT AVANT IMPOT	6 629	959	- 44	8 061	- 376	- 1 971
Impôts	- 2 102	9	154	- 3 249	102	882
Résultat des activités destinées à être cédées	-	-	-	-	-	-
RESULTAT DE LA PERIODE	4 527	968	110	4 812	- 275	- 1 089
Participations ne donnant pas le contrôle	1 372	595	29	762	- 14	-
Résultat des propriétaires de la société	3 155	373	81	4 050	- 261	- 1 089

Compte de Résultat au 31/12/09 en K€	TOTAL ACTIVITE	CAPITAL INVESTISSEMENT	INTERMEDIATION	IMMOBILIER	CONSEIL	IRD
Chiffre d'affaires	15 384	250	3 183	7 065	4 740	145
Résultat de l'activité de portefeuille	6 816	421	-	4 985	18	1 393
Autres Produits opérationnels	649	9	5	242	96	296
TOTAL PRODUITS OPERATIONNELS	22 849	680	3 188	12 292	4 854	1 834
Autres achats et charges externes	- 6 604	- 319	- 950	- 1 961	- 2 106	- 1 269
Charges de personnel	- 7 847	- 968	- 1 834	- 711	- 2 576	- 1 758
Impôts, taxes et versements assimilés	- 1 382	- 219	- 64	- 708	- 144	- 248
Dotations aux Provisions	17	33	15	45	55	57
Dotations aux Amortissements	- 487	- 43	- 123	- 87	- 180	- 55
Autres Charges opérationnelles	- 624	- 518	- 175	- 652	- 152	873
TOTAL CHARGES OPERATIONNELLES	- 16 927	- 2 100	- 3 161	- 4 164	- 5 103	- 2 400
RESULTAT OPERATIONNEL	5 922	- 1 420	27	8 128	- 249	- 566
Produits Financiers	1 365	90	4	40	1	1 230
Charges Financières	- 2 695	-	- 4	- 1 844	- 7	- 840
RESULTAT FINANCIER	- 1 330	90	-	- 1 804	- 6	390
Part dans le résultat net des MEE	2			2		
RESULTAT AVANT IMPOT	4 594	- 1 330	27	6 326	- 255	- 176
Impôts	- 1 862	12	- 123	- 2 140	10	379
Résultat des activités destinées à être cédées	-	-	-	-	-	-
RESULTAT DE LA PERIODE	2 732	- 1 317	- 95	4 187	- 246	203
Participations ne donnant pas le contrôle	- 22	- 630	- 25	643	- 9	-
Résultat des propriétaires de la société	2 754	- 687	- 69	3 544	- 237	203

9 DETAIL DES RUBRIQUES RELATIVES AUX ACTIVITES DESTINEES A ETRE CEDEES

Conformément aux dispositions des normes IFRS 5.33, 5.34 et 5.35, les reclassements à l'actif, au passif et au compte de résultat des activités destinées à être cédées donnent lieu à une présentation dans la présente note.

Au 31/12/2010, les cessions de logements sous compromis dont les délais de rétractations sont arrivés à échéance, ont été valorisés à la valeur de cession sous la rubrique « actifs destinés à être cédés ».

Aucun « passif destiné à être cédé » n'est constaté au 31/12/2010.

10 HONORAIRES COMMISSARIAT AUX COMPTES

	Total	KPMG	Aequitas	Grant Thornton	Autres
CAC IRD	85 500	42 750	42 750	-	-
CAC filiales	133 730	51 920	27 560	30 950	23 300
Honoraires autres diligences liés à CAC IRD	-	-	-	-	-
Honoraires autres diligences liés à CAC Filiales	-	-	-	-	-
Autres prestations rendues par les CAC ou leur réseau	-	-	-	-	-
Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	-
Autres prestations rendues par les CAC ou leur réseau	-	-	-	-	-
Total	219 230	94 670	70 310	30 950	23 300

Institut Régional de Développement
de la Région Nord Pas de Calais

I.R.D. Nord Pas-de-Calais
Société anonyme au capital de 44 274 913,25 €
Siège social : Immeuble EURALLIANCE – Porte A – 2, avenue de KAARST –
BP 52004 (59777) EURALILLE
456 504 877 RCS Lille
Euronext Paris – Compartiment C
Code Isin FR 0000124232

-ooOoo-

**RAPPORT DE GESTION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 28 JUIN 2011
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

A l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 28 juin 2011.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire afin de vous rendre compte, notamment, de la situation et de l'activité de notre Société et de ses filiales consolidées durant l'exercice clos le 31 décembre 2010, de soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés dudit exercice et l'affectation du résultat de la Société, un projet de modernisation des statuts de la Société, la création d'une fonction de Censeur, et l'autorisation d'une délégation de compétence au Conseil d'administration pour décider une augmentation de capital.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des différents rapports prévus par les textes et des rapports des Commissaires aux comptes.

ORDRE DU JOUR ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

1 - ACTIVITE ET RESULTAT DU GROUPE

Nous vous présentons, conformément à l'article L 233-26 du Code de commerce, l'activité de l'ensemble des sociétés du Groupe comprises dans le périmètre de consolidation.

L'INSTITUT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION NORD PAS DE CALAIS (ci-après désigné par I.R.D NORD PAS-DE-CALAIS) est une Société Anonyme à conseil d'administration au capital de 44.274.913,25 €. Son siège social est situé dans l'immeuble EURALLIANCE, 2, avenue de Kaarst - 59777 EURALILLE.

L'I.R.D. NORD PAS-DE-CALAIS est une société inscrite sur l'Euronext Paris, compartiment C (Code Isin FR0000124232).

1 - 2 PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'ANNEE 2010 ET SITUATION CONJONCTURELLE

1 - 2 - 1 EVENEMENTS DU 1^{ER} SEMESTRE

- Apport complémentaire de 100 000 € (en date du 07.05.10) sur le contrat de liquidité géré par GILBERT DUPONT,
- acquisition à l'UIT NORD de 1,88% du capital d'ALLIANSYS NORD CREATION en date du 8 février 2010 au prix de 250 000 €,
- appel de la fraction non libérée du capital de CONSTRUIRE DEMAIN pour le solde de 1 000 000 €,
- signature d'un contrat d'émission d'obligations ordinaires et souscription pour 3 000 000 € par VAUBAN HUMANIS PREVOYANCE,
- Cession du solde de la participation de RESALLIANCE CONSEIL dans MENWAY au prix net de droit de suite des minoritaires de 288 K€,
- appel du 3^{ème} tiers de l'augmentation de capital de CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS décidée par l'AGM du 27 mai 2008 et pour un montant de 4 418 382 €,

1 - 2 - 2 EVENEMENTS DU 2^{ème} SEMESTRE

- Transfert de propriété de 99,05 % des actions de la société IRDEC MANAGEMENT SAS à 19 cadres du Groupe,
- Prise de participation dans 2 C INVEST en partenariat avec CCI et l'UP du VAR ainsi que SOMUPACA et BATIXIS (société de capital investissement et immobilière en PACA),
- Mise en location d'EURALLIANCE à LMCU et transfert des services du Groupe dans les locaux de la HAUTE BORNE,
- Cession de l'immeuble BAYER par SCI DE L'OFFICINE
- Acquisition de la SCI DES BUREAUX DU SART par AVENIR ET TERRITOIRES
- Fusion simplifiée entre IRD NORD PAS DE CALAIS et sa filiale SOCIETE CIVILE INTERPROFESSIONNELLE DE GESTION IMMOBILIERE (SCI GI),
- Signature d'un contrat de crédit-bail immobilier entre IRD NORD PAS DE CALAIS et un pool bancaire portant sur les actifs immobiliers issus de la fusion SCI GI

1 - 3 - ACTIVITES DE CAPITAL INVESTISSEMENT

L'activité du pôle capital investissement est exercée principalement par trois sociétés :

- CROISSANCE NORD PAS-DE-CALAIS, pour des opérations de développement, de transmission, et de reclassement de minorités,
- ALLIANSYS, qui intervient sous le nom de Nord Création, dans des projets de création, de premier développement ou de transmission d'entreprises de petite taille.
- INOVAM, fonds d'amorçage à destination de sociétés innovantes, intégré depuis 2010 au périmètre de consolidation, suite au doublement du capital intervenu en décembre.

Dans un marché régional du capital investissement qui est demeuré atone en 2010, et malgré la concurrence accrue de produits tels que les prêts participatifs, l'année 2010 a été à nouveau marquée par un niveau d'activité élevé, avec un nombre d'opérations mises en place supérieur à 2009 (88 opérations décaissées en 2010 auprès de 63 entreprises). Ce niveau d'activité est largement lié aux performances de Nord Création et d'Inovam qui ont connu en 2010 une année record.

Le développement des sociétés locales d'investissement et de Construire Demain explique aussi ces résultats.

Le Groupe IRD a développé les synergies entre les différentes entités de façon à tirer au mieux partie des compétences sectorielles et/ou géographiques des personnes qui sont associées à leurs comités d'investissement et/ou de leurs conseils d'administration.

Ces performances positionnent le Groupe IRD comme le principal intervenant régional en capital investissement, par le nombre des opérations traitées.

ACTIVITE			
	Cumul		% de variation
	déc.-10	déc.-09	
<i>Contacts</i>	374	406	-8%
<i>Dossiers à l'étude</i>	34	35	-3%
<i>Dossiers étudiés</i>	139	161	-14%
<i>Dossiers comités</i>	100	119	-16%
<i>Dossiers agréés</i>	92	113	-19%
<i>Concours versés</i>	88	85	4%

Après une année 2009 exceptionnelle, les montants investis en 2010 sont demeurés à des niveaux très élevés avec 8,4 M€ décaissés, sur des montants moyens par entreprises de 133 K€ (avec cependant une forte disparité entre CNPDC (de l'ordre de 250 K€) et les autres sociétés).

16 sorties ont été enregistrées, avec des plus values essentiellement concentrées sur Nord Création, nombre d'opérations en cours de négociation sur Croissance Nord Pas de Calais ayant été reportées, malgré des mandats de cession et des négociations avancées, suite à l'incertitude des marchés mais aussi au retrait de plusieurs acteurs, en particulier sur le secteur du TP.

EXPLOITATION			
	Cumul		% de variation
	déc-10	déc-09	
<i>Participations</i>	4 217 263 €	5 662 471 €	-26%
<i>Comptes courants</i>	967 500 €	1 963 120 €	-51%
<i>Obligations convertibles</i>	3 168 225 €	3 164 231 €	0%
Total versements	8 352 988 €	10 789 822 €	-23%

Sorties (nombre)	16	19	-16%
<i>Montants d'acquisition</i>	3 993 314 €	3 091 284 €	29%
<i>+/- Value brute globale</i>	183 470 €	883 900 €	-79%
<i>Reprise de provisions et garanties</i>	398 416 €	93 707 €	325%

Au 31 Décembre 2010, Le portefeuille du pôle Capital Développement du Groupe IRD est constitué de 268 entreprises actives (319 entreprises au total). Elles représentent un total investi de 58 305 K€.

RESULTATS

La contribution du pôle capital investissement au résultat consolidé est de 968 K€, en net redressement par rapport à 2009 (-1.317 K€).

L'amélioration du résultat est imputable pour l'essentiel à la revalorisation des portefeuilles de participation, liée notamment à des négociations engagées notamment dans le cadre de mandats de cession. Il faut également signaler que Nord Création a dégagé en 2010 des plus-values significatives sur des sorties parvenues à « maturité ».

Au 31 décembre 2010, la trésorerie disponible cumulée du pôle capital investissement était de 16 M€.

1 – 3 – 1 CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Evénements marquants de l'exercice écoulé

- participation à la libération de la seconde tranche du capital de CONSTRUIRE DEMAIN,
- souscription à une augmentation de capital de la société INOVAM,
- libération du dernier tiers du nominal de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Mixte du 27 mai 2008, portant le capital social de CNPDC à 47.500.260,00 €, entièrement libéré.

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

Croissance Nord Pas de Calais a examiné en 2010 27 dossiers, agréé 18 dossiers, et mis en place 16 dossiers. Avec près de 100 opérations examinées, Croissance Nord Pas de Calais continue à jouer un rôle central dans la promotion du capital investissement en Nord Pas de Calais ainsi que dans l'accompagnement des entrepreneurs régionaux.

Dans un marché atone, seules 7 sorties ont été enregistrées. Un travail important sur le portefeuille a cependant été réalisé pour cerner les besoins des entreprises à fort potentiel de développement, notamment en termes de croissance externe et/ou d'accès à de nouveaux marchés. Ces démarches ont permis de consolider la position de plusieurs entreprises.

A fin 2010, le portefeuille de Croissance Nord Pas de Calais était constitué de 112 participations auxquelles il faut ajouter 13 interventions en comptes courants et 61 en obligations convertibles pour un portefeuille total de 42,3 M€.

Depuis sa création, Croissance Nord Pas de Calais est intervenu auprès de 271 entreprises correspondant à 85,8 M€ investis.

PERSPECTIVES 2011

Les objectifs pour 2011 sont de maintenir un niveau d'intervention de l'ordre de 4 à 5 M€ avec la volonté de maintenir une sélectivité sur la qualité des opérations, la priorité étant d'assurer la rotation de lignes de participation pour matérialiser les plus-values potentielles. Plusieurs sorties sont d'ailleurs en cours de négociation.

1 – 3 – 2 ALLIANSYS - NORD CREATION

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Evénements marquants de l'exercice écoulé

Augmentation de capital en numéraire, réservée au GIPEL, d'un montant de 862.017,38 €, pour le porter de 12.089.006,93 € à 12.951.024,31 €, par l'émission d'actions nouvelles de 13,37 € de valeur nominale et 2,14 € de prime d'émission, soit un total de 999.991,74 €.

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

Malgré une conjoncture difficile, NORD CREATION a maintenu un niveau d'activité élevé avec 111 porteurs de projets reçus, 26 dossiers agréés, et 26 versements, dont 9 réinvestissements, pour un montant global de 1.852 K€ (1.257 K€ en 2009). 17 nouvelles participations ont été mises en place,

8 sorties ont généré une plus value brute de 372 K€ et 8 défaillances sont survenues avec un impact limité sur le résultat de 2010 (9 K€ compte tenu des provisions antérieures).

Le portefeuille de NORD CREATION est constitué de 108 participations, dont 83 participations actives, 18 participations défaillantes et 7 participations filiales ou sociétés affiliées.

Depuis sa création, la société est intervenue auprès de 282 entreprises.

PERSPECTIVES 2011

L'exercice 2011 débute avec un nombre de contacts satisfaisant et avec de réelles perspectives de sorties.

Les objectifs budgétaires sont de réaliser 20 investissements pour 1,5 m€.

L'action sera relayée sur l'ensemble de la région Nord Pas de Calais par les sociétés filiales locales d'investissement, créées en association avec les chambres de Commerce.

1 – 3 – 3 INOVAM (Intégré au périmètre de consolidation à compter du 1^{er} janvier 2010)

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Evènements marquant de l'exercice écoulé

Augmentation de capital en numéraire, d'un montant de 5 061 300 €, pour le porter à 10 122 600 €, libéré de la moitié.

La répartition actionnariale est aujourd'hui la suivante :

- SUP INVESTISSEMENT 59-62 (universités et grandes écoles)	9%
- La Région Nord Pas de Calais	21%
- ALLIANSYS NORD CREATION	23%
- CAISSE D'EPARGNE (CENFE)	15%
- CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS	17%
- GIPEL	9%
- CDC PME	5%
- CRCI	1%

Le Groupe IRD détient désormais, via ses filiales, 40 % du capital d'Inovam.

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

Durant l'exercice 2010, 39 projets ont été détectés, mais l'activité commerciale a été volontairement freinée sur le second semestre compte tenu des insuffisances de trésorerie et des négociations sur l'augmentation de capital d'INOVAM.

Ces 39 dossiers ouverts ont généré 16 études et 14 présentations au comité pour un montant de 1 242 K€. 13 dossiers ont été agréés pour un montant de 1 212 K€.

INOVAM a versé 1 356 K€, en forte progression par rapport aux 527 K€ en 2009. 10 nouvelles participations ont été réalisées (contre 5 en 2009) ainsi que 7 réinvestissements (6 en 2009).

Le portefeuille de participation était constitué au 31/12 de 28 lignes de participation pour 3 619 K€ dont 1 746 K€ en capital, 98 K€ en compte courant et 1 775 K€ sous forme d'obligations convertibles.

PERSPECTIVES 2011

Les prévisions d'activité sont basées pour l'année 2011 sur un rythme d'investissement maintenu à 9 nouvelles participations avec une diminution des réinvestissements afin d'accélérer la rotation du portefeuille. Les réinvestissements se concentreront sur les lignes à fort potentiel.

Par ailleurs, la société portera son effort sur les synergies avec les incubateurs, les pôles de compétitivité et les équipes valorisation des universités, notamment dans la perspective de la mise en œuvre de la SATT.

1 – 3 – 4 SOCIETES DE CAPITAL INVESTISSEMENT TERRITORIALES ET SECTORIELLES

Evènements marquants de l'exercice écoulé

Nord de France Expansion : Augmentation du capital de 1 000 004 € décidée par l'AGE du 30 juin 2010, souscrite pour moitié par ALLIANSYS et pour le solde par CCI de VALENCIENNES et CCI d'AVESNE et extension de l'activité sur l'ensemble du Hainaut/Cambrésis.

Construire Demain : Libération du solde du capital initial (2.000.000 €) non encore appelé, soit 1.000.000 €.

ACTIVITE

Avec 120 sociétés et projets examinés, les Sociétés de capital investissement territoriales et sectorielles assurent pleinement leur rôle de promotion du capital investissement.

37 dossiers ont été agréés par les comités d'investissement constitués de chefs d'entreprises. 29 opérations ont été mise en place pour 1.767 K€ investis en net progression par rapport à 2009.

ACTIVITE			
	Cumul		% de variation
	2010	2009	
<i>Contacts</i>	120	90	33%
<i>Dossiers à l'étude</i>	14	12	17%
<i>Dossiers étudiés</i>	47	47	
<i>Dossiers comités</i>	40	43	-7%
<i>Dossiers agréés</i>	37	41	-10%
<i>Concours versés</i>	29	27	7%

EXPLOITATION			
	Cumul		% de variation
	2010	2009	
<i>Participations</i>	734 367 €	980 833 €	-25%
<i>Comptes courants</i>	452 500 €	347 800 €	30%
<i>Obligations convertibles</i>	579 900 €	148 050 €	292%
Total versements	1 766 767 €	1 476 683 €	20%

Sorties (nombre)	1	6	-83%
<i>Montants d'acquisition</i>	349 880 €	261 326 €	34%
<i>+/- Value brute globale</i>		-106 714 €	-100%

Le portefeuille était constitué au 31/12 de 69 participations, auxquelles s'ajoutent 29 interventions en comptes courants et 19 en obligations convertibles, pour 4 M€ investis (2,3 M€ fin 2009)

Plusieurs opérations font l'objet de co-investissement avec les autres structures du Groupe (Croissance Nord Pas de Calais, Nord Création ou Inovam) dans le double objectif de répondre aux besoins financiers des chefs d'entreprises mais aussi de leur faire bénéficier des capacités de mise en réseau du Groupe.

PORTEFEUILLE					
	Nombre		Montants		% de variation
	2010	2009	2010	2009	
<i>Participations</i>	69	40	2 099 554 €	1 416 437 €	
<i>Comptes courants</i>	29	19	983 071 €	609 071 €	
<i>Obligations convertibles</i>	17	4	896 950 €	317 050 €	
Montant total			3 979 575 €	2 342 558 €	70%

1 – 4 ACTIVITE IMMOBILIERE

La contribution des activités immobilières au résultat consolidé a été en 2010 de 4.812 K€ (contre 4 187 K€ en 2009).

L'importance de ce résultat est liée :

- à la cession de l'immeuble Bayer par Avenir et Territoires
- à la revalorisation des immeubles détenus par Batixis et Avenir et Territoires
- à la revalorisation des maisons et appartements détenus par Forelog

Il faut rappeler que, pour éviter tout risque spéculatif, les immeubles du Groupe IRD sont valorisés sur la base de méthodes de rendement, s'agissant d'un patrimoine quasi-intégralement loué, et sur la base d'expertises indépendantes pour les biens les plus importants.

IMMOBILIER D'ENTREPRISES

1 – 4 – 1 BATIXIS

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Evènements marquant de l'exercice écoulé

En Décembre 2010, perception d'un acompte sur dividende d'AVENIR ET TERRITOIRES de 870 K€.

Situation et évolution au cours de l'exercice écoulé

Activité capital développement immobilier

Même si le nombre de contacts (64) a diminué par rapport à 2009, on constate une amélioration de la qualité de ceux-ci, qui se traduit par une hausse significative (+75 %) du nombre de dossiers agréés (14) par le comité d'investissement.

Ces dossiers ne sont cependant pas toujours suivis d'une mise en œuvre rapide, le plus souvent en raison des difficultés liés à la recherche de partenariats ou de financements.

La société a pris 8 nouvelles participations, a procédé à 4 réinvestissements et à 1 réduction de capital. Par ailleurs, aucune acquisition d'immeuble n'a été réalisée en 2010 sur Batixis.

Activité locative

Sur l'exercice 2010, les immeubles en exploitation ont généré des revenus locatifs de 689 K€ ; La totalité des biens immobiliers est loué à plus de 90 % (voire 100 % pour la grande majorité) à l'exception de surfaces commerciales à Marquette réceptionnées fin 2010 qui sont en cours de commercialisation.

Gestion locative pour compte d'autrui

La société assure la gestion locative (rédaction des baux commerciaux et suivi des loyers et des charges) pour le compte de sociétés du Groupe ou partenaires. Cette activité a dégagé un chiffre d'affaires de 277 K€ en 2010.

Suivi et montage de dossiers

Cette activité a dégagé un chiffre d'affaires de 271 K€.

PERSPECTIVES 2011

BATIXIS doit préparer la sortie de participations dont la rentabilité effective n'est pas conforme aux critères d'origine ainsi que la commercialisation des locaux vacants ou qui vont se libérer au cours de 2011.

Les objectifs 2011 sont basés sur

- 3 M€ d'investissements immobiliers
- 300 k€ de prestations facturées
- 3 nouveaux mandats de gestion locative
- 4 cessions de participations

1 – 4 – 2 AVENIR ET TERRITOIRES

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Evènement marquant de l'exercice écoulé

Cession de l'immeuble BAYER par sa filiale SCI DE L'OFFICINE.

Situation et évolution au cours de l'exercice écoulé

Le 23 décembre 2010, la société a acquis, moyennant le prix de 4.625.194,42 €, 94,98% des parts sociales de la société civile immobilière LES BUREAUX DU SART, propriétaire d'un ensemble immobilier de bureaux à VILLENEUVE D'ASCQ, dont le locataire est l'ASSOCIATION DE GESTION VILOGIA.

Les immeubles à l'actif représentent un montant brut de 31.388 K€. Ils ont généré un montant de loyers hors charges de 2.054 K€ (contre 1.392 K€ en 2009).

Par ailleurs, les titres de la SCI DE L'OFFICINE et de la SCI LES BUREAUX DU SART sont à l'actif pour un montant brut de 8.205 K€.

Souscriptions dans le cadre de la variabilité du capital :

Au 1^{er} janvier 2010, le capital social effectif était de 12 262 000 €.

- Les souscriptions du 1^{er} semestre, au prix unitaire de 100,00 €, ont porté le capital social effectif de la société de 12.262.000,00 € à 12.612.000,00 €.

- Les souscriptions du 2^{ème} semestre, au prix unitaire de 126,25 €, ont porté le capital social effectif de la société de 12.612.000,00 € à 12.794.100,00 €.

PERSPECTIVES 2011

Les souscriptions du 1^{er} trimestre 2011, notamment constituées du réinvestissement des acomptes sur dividende perçus en décembre 2010, au prix unitaire de 119,51 €, ont porté le capital social effectif de la société de 12.794.100,00 € à 14 201 800 € au 31 mars 2011.

Deux projets au titre des immobilisations :

- Concrétisation du projet de la tour EURALILLE, qui sera porté par la SCI TOUR EURAVENIR (nouvelle dénomination de la SCI DE L'OFFICINE) ; La livraison étant prévue pour juin 2013.
- Rachat prévu, au cours du 1^{er} semestre 2011, des 5% restants du capital de la SCI DES BUREAUX DU SART.

La société continuera à être attentive aux opportunités d'investissement immobilier qui pourraient lui être présentées sur des immeubles de qualité, structurant pour la métropole et la Région NORD PAS-DE-CALAIS, avec des locataires dont la signature serait de premier ordre.

1 – 4 – 3 FONCIERE DE LA PILATERIE

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution au cours de l'exercice écoulé

Cette société est propriétaire d'un terrain de 6 hectares sis sur la zone industrielle de la Pilaterie en vue d'y mener un projet immobilier.

Une demande de permis de construire établi sur la base de 65 000 m² de SHON a été déposée et obtenue et purgée. Dans le cadre de la commercialisation du site, des travaux de terrassements et de voirie ont été réalisés.

PERSPECTIVES 2011

Des contacts sont en cours avec plusieurs sociétés afin de concrétiser le projet de construction.

1 – 4 – 4 IMMOBILIERE ET TERRITOIRES (ex SARTEL)

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution au cours de l'exercice écoulé

La société est propriétaire de la réserve foncière de l'ex site des Filatures du SARTEL, de plus de 6 hectares.

PERSPECTIVES 2011

L'étude d'implantation d'un village d'artisans suit son cours en parallèle avec un projet de construction de logements, à destination des artisans avec VILOGIA. Sur le solde du terrain, un projet de parc d'activité d'entreprises est en cours d'étude. Ces études sont réalisées en association avec LMCU.

Enfin, une étude de faisabilité est en cours pour l'acquisition d'une parcelle de terrain sise au 40 rue Eugène Jacquet à MARCQ-EN-BAROEUL, pour la réalisation d'une opération de construction de logements mixtes (privés et sociaux).

1 – 4 – 5 AMENAGEMENT ET TERRITOIRES

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution au cours de l'exercice écoulé

La société a pour activité de mener des opérations d'aménagement et de promotion sur des parcs d'activité en immobilier d'entreprise.

PERSPECTIVES 2011

Un premier projet est en phase de développement à CAPPELLE TEMPLEUVE pour un parc d'activité. Le permis d'aménager a été déposé sur la partie CAPPELLE.

Un contrat de concession d'aménagement a été signé avec Lille Métropole Communauté Urbaine pour un parc d'activités à HERLIES, en cours d'acquisition foncière.

1 – 4 – 6 SCI GI (fusionnée avec IRD NPDC)

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 décembre 2010 a approuvé le projet de fusion de la Société et de sa filiale SCI GI, propriétaire du Campus de bureaux sis au 40, rue Eugène Jacquet, 59700 MARCQ-EN-BAROEUL, loué à ENTREPRISES ET CITES et LA CITE DES ECHANGES.

Toutes informations sur cette opération sont disponibles sur le site internet de la société www.irdnpdc.fr

Consécutivement à cette fusion, la propriété des immeubles à l'actif de la SCI GI a été transférée à la Société IRD.

Un contrat de crédit bail immobilier, portant sur 53 826 m² d'actifs immobiliers du 40 rue Eugène Jacquet (comprenant l'ensemble des constructions) ont fait l'objet d'un contrat de crédit bail signé avec SOGEFIMUR, FRUCTICOMI, NORDBAIL IMMOBILIER, CMCIC LEASE, pour un montant global de 22 000 000 €, se décomposant en 14 317 000 € au titre du refinancement de l'immobilier existant, 350 000 € au titre des frais d'acquisition, 7 333 000 € au titre du financement des travaux d'extension, étant précisé qu'au jour de la signature, IRD NORD PAS DE CALAIS a versé au Crédit Bailleur une somme de 4 000 000 € à titre d'avance de Crédit Preneur.

Les travaux de rénovation, d'agrandissement et d'aménagement de la CITE DES ENTREPRISES et de la CITE DES ECHANGES, permettant de porter la capacité d'accueil maximale des manifestations à environ 1 000 personnes, se sont poursuivis et l'inauguration du nouvel ensemble aura lieu le 12 mai 2011.

1 – 4 – 7 BATIXIA

ACTIVITE DE LA SOCIETE

situation et évolution au cours de l'exercice écoulé

La société a poursuivi l'instruction et la gestion des 52 projets immobiliers dont 9 nouveaux dossiers entrés en 2010.

Le nombre d'immeubles acquis ou livrés en 2010 est de 4 pour un total de 12.902 m².

Au 31 décembre 2010, le portefeuille de BATIXIA comptait 20 participations, représentant un montant total investi de 5.093 K€ (dont 1.235 K€ de capital non libéré). 3 participations ont été cédées en 2010.

PERSPECTIVES 2011

Les objectifs pour les prochaines années sont les suivants :

- A fin 2010, 17 bâtiments sont en exploitation (bureaux, entreprises et loisirs), totalisant une surface de 46.785 m² et représentant 52,2 M€ de travaux.
- A fin 2011, 3 opérations supplémentaires devraient être en représentant des surfaces supplémentaires de 16.398 m² pour un coût d'opération de 13,6 M€.
- 2 cessions permettant de dégager des plus-values significatives devraient intervenir au cours de l'année 2011.

1 – 4 – 8 EPARGNANCE

Cette S.A.S à capital variable est le véhicule du Plan d'Epargne Entreprise du Groupe I.R.D. NORD PAS DE CALAIS. Son actif est principalement investi en titres de la société BATIXIS.

IMMOBILIER D'HABITAT

1 – 4 – 9 FORELOG et SCI

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution au cours de l'exercice écoulé

Acquisitions :

Acquisitions de 2 maisons, VILLA SARRAIL, à ROUBAIX.

Gestion locative :

Le projet de réintégration de la gestion locative a été mené à son terme et s'est traduit par l'embauche, en octobre, d'une gestionnaire de patrimoine. Le retour de l'activité a pris effet au 1^{er} janvier 2011.

Fin 2010, FORELOG et ses 5 filiales offraient 121 habitations à la location (150 en 2009).

La rotation du parc au cours de l'année s'est traduite par 45 sorties (40 en 2009) et 25 locations (48 en 2009).

Les loyers hors charges appelés pour la période se sont élevés à 1.521 K€, contre 1.501 K€ en 2009, en dépit de la diminution du parc. On constate ainsi l'impact à la hausse des niveaux de location de FORELOG. Le manque à gagner lié aux vacances locatives peut être estimé à 94 K€ (contre 164 K€ en 2009), soit 5,82 %.

Ventes :

La stratégie de cession engagée précédemment a été poursuivie (tant à l'occasion de sorties spontanées qu'à l'échéance de certains baux) pour assurer un renouvellement du parc propre à en maintenir la qualité et l'adéquation par rapport à la demande.

Ainsi, 31 ventes ont été conclues dégageant 3 850 K€ de plus value. 2 compromis ont été signés au dernier trimestre, qui feront l'objet d'une signature début 2011.

PERSPECTIVES 2011

FORELOG va poursuivre sa politique de renouvellement du parc immobilier au travers des projets auquel le Comité d'Investissement a donné son agrément, alliant programmes de VEFA et acquisition

de terrains destinés à recevoir des constructions ; Plus de 30 maisons et appartements devraient ainsi être réceptionnés en 2011 et 2012.

Portefeuille

L'estimation des actifs en juste valeur permet d'évaluer les plus values latentes à 4 249 K€ net d'IS.

1 – 4 – 10 COMPAGNIE METROPOLITAINE D'INVESTISSEMENT - VILOGIA

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution au cours de l'exercice écoulé

La société a poursuivi la gestion de ses participations. Ses seuls produits proviennent des intérêts générés par la gestion de la trésorerie centralisée auprès de la société IRD NPDC.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les sociétés de SA HLM, filiales de CMI, animées par l'A.G.VILOGIA (ASSOCIATION DE GESTION), réalisent les objectifs fixés par le plan de développement stratégique avec des investissements significatifs sur l'ensemble du Nord Pas de Calais et sur certains territoires extrarégionaux où s'implantent les entreprises de la région.

Ce développement concerne les Régions du Nord Pas de Calais, l'Ile de France, le Grand Ouest, la Région PACA et la Région Rhones-Alpes dans le cadre du développement national du Groupe.

Ce déploiement devrait se poursuivre sur les années à venir notamment sur le secteur de Rhône Alpes et également dans le Nord Est de la France par l'acquisition en 2010 par la société VILOGIA d'une coopérative « Maison familiale de Lorraine » et couvrir progressivement l'ensemble du territoire national.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

CMI porte des participations relevant d'une part du secteur du logement réglementé (HLM) et d'autre part du secteur du logement libre.

1 - Sociétés du secteur réglementé du logement

Ce domaine recouvre VILOGIA Services (82,75 %), VILOGIA Primo (80%) et VILOGIA Premium (17,31%). Il intègre également 0,11% de VILOGIA et en assure le contrôle capitalistique par sa détention dans VILOGIA Services.

Les principales données d'exploitation sont les suivantes :

- 55 333 logements gérés, contre 53 829 l'exercice précédent,
- 223 M€ de loyers appelés, contre 209,8 M€ l'exercice précédent,
- 1792.5 M€ d'actifs immobiliers en valeur nette, contre 1 456,6 M€ l'exercice précédent,
- 588 M€ de capitaux propres (y compris les subventions obtenues), contre 515,5 M€ l'exercice précédent,
- 91 M€ d'autofinancement brut, contre 68 M€ l'exercice précédent,
- 48 M€ d'autofinancement net, contre 32,7 M€ l'exercice précédent.

2 - Sociétés du secteur locatif libre

FORELOG - détention à 5 %.

FONCIERE DE FLANDRE - Les titres détenus dans La société La Foncière de Flandre à hauteur de 10 % ont été cédés en 2010 à la société VILOGIA Privilège

1 – 5 ACTIVITES D'INTERMEDIATION

Cette activité regroupe des activités de rapprochement d'entreprises (de types « fusion/acquisition), de cession ou mise en location de biens mais aussi les activités de levée de fonds.

La contribution de ces activités au résultat du Groupe IRD a été en 2010 de 92 K€.

1 – 5 - 1 NORD TRANSMISSION

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution au cours de l'exercice écoulé

La société a concrétisé 7 opérations de cession et d'acquisition de sociétés sur l'année 2010. Elle a ainsi maintenu le nombre d'opérations mais dans un contexte d'une économie générale 2010 qui a perturbé à la baisse les valorisations des sociétés. Pour mémoire, 8 opérations avaient été réalisées sur 2009.

La facturation hors taxe globale sur l'année s'élève à 499 050 €.

PERSPECTIVES 2011

Le portefeuille 2011 est particulièrement important avec 23 mandats gérés, laissant augurer des activités 2011 et 2012 élevées.

1 – 4 – 3 RESALLIANCE ET ASSOCIES

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution au cours de l'exercice écoulé

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 108 K€ contre 177 K€ l'exercice précédent correspondant à des mandats qui lui ont été confiés par des clients dans le cadre de l'activité réglementé de Conseil en Investissements Financiers (CIF) pour lesquels elle réalise des missions de conseil et d'accompagnement en restructuration de haut de bilan.

PERSPECTIVES 2011

La société poursuivra son développement dans le cadre du statut CIF avec des missions d'ingénierie financière. 3 missions sont en portefeuille et l'objectif de CAHT est de 120 K€.

1 – 4 – 4 RPC ET ASSOCIES EST

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Cette société accompagne la société ADER Investissements dans la recherche et l'étude de projets de prise de participation. Elle a également pour objet l'intermédiation en transmission et le conseil en entreprise.

Au cours de l'année 2010 et pour le compte d'ADER Investissements, elle a initié 19 contacts, 8 dossiers ont été présentés au comité d'agrément d'ADER, 7 dossiers ont été agréés et 7 concours ont été versés. ADER détient 15 participations pour un total investi de 931 K€

PERSPECTIVES 2011

Le capital social d'ADER Investissements devrait être porté au cours de l'exercice 2011 à plus de 2 M€ par souscriptions de nouveaux actionnaires et apports complémentaires des actionnaires existants. L'objectif est d'instruire 12 projets d'intervention en capital, d'en présenter 10 au Comité d'Investissements et d'en réaliser 9.

Par ailleurs, la société compte renforcer l'activité de conseil aux entreprises ainsi que la facturation de prestations sur des levées de fonds.

1 – 4 – 5 SOREX IMMO

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution au cours de l'exercice écoulé

La société a reçu 11 nouveaux mandats de cession ou mise en location d'immeubles.

Elle a réalisé 362 K€ de CAHT et les principales opérations sont :

- Cession de l'immeuble BAYER
- Location de l'immeuble EURALLIANCE
- Location de l'immeuble de service CITE HAUTE BORNE
- Location de cellules de l'immeuble MARQUETTE

PERSPECTIVES 2011

La société n'ayant plus de commerciaux de terrain, il a été décidé de déléguer les mandats de location et de vente auprès de commercialisateurs reconnus, en procédant à un partage des honoraires.

En matière d'évaluation d'immeubles, la même pratique est retenue, SOREX IMMO sous traitant les missions auprès d'un professionnel qui lui ristourne une partie des honoraires.

La société détient 45 mandats (13 ventes, 28 locations, 1 recherche) pour un potentiel de commissions de 754 K€, avant rétrocessions.

1 – 4 – 6 RESONEGO

Evènement marquant de l'exercice écoulé

RESONEGO – augmentation de capital de 67 000 €, avec suppression du DPS au profit de RESALLIANCE SA, émission au nominal de 100,00 € par action.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

L'année 2010 a été une année de réorganisation avec notamment la création de l'activité RESONEGO Conseil qui propose les services d'un acheteur à la demande.

Cependant, Les entreprises sont restées prudentes en matière de dépenses et l'implantation en Lorraine n'a pas donné les résultats escomptés

A la clôture de l'exercice, le portefeuille de la société comptait 218 adhérents et 43 fournisseurs.

PERSPECTIVES 2011

En 2011, les efforts seront orientés sur 4 axes :

- Développer le Conseil avec une rémunération sur le gain obtenu ou par jours prestés selon les cas de figure : embauche à temps plein d'une consultante en achats depuis janvier.
- Cibler en priorité des PME de 15 à 80 personnes afin d'augmenter le CA généré.
- Appuyer notre prospection sur le fichier d'adhérents d'Entreprises & Cités.
- La gestion de l'agence de Lorraine se fera du Nord.

1 – 6 ACTIVITES DE CONSEIL

La contribution des activités de conseil au résultat consolidé a été de – 275 K€.

1 – 6 – 1 RESALLIANCE CONSEIL

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

La société a une activité de Holding.

Concernant la participation résiduelle dans MENWAY :

La promesse d'achat concédée à la société par la société HOMINIS portant sur 21 389 actions de la société MENWAY INTERNATIONAL, au prix de 331 518,81 €, a été levée le 17 mars 2010. Au titre du droit de suite des minoritaires, la somme globale de 43 396,14 € leur a été reversée.

Concernant l'immeuble du 29 rue Blanche à Paris :

Faute d'avoir pu trouver des sous-locataires en nombre suffisant, le compte de résultat de l'année est fortement impacté par la charge de l'immeuble qui contribue à un déficit d'exploitation important.

Le Chiffre d'Affaires s'est élevé à 129 244 € pour l'exercice contre à 333 113 € l'exercice précédent, correspondant en totalité à la refacturation de loyers immobiliers et de charges locatives.

PERSPECTIVES 2011

Au 1^{er} février 2011, le quatrième étage de l'immeuble du 29 rue Blanche à Paris a été loué en totalité à la société ZALANDO, site internet de vente de chaussures, avec un droit de préférence sur la totalité de l'immeuble. Le bail avec GROUPAMA étant à terme au 12 janvier 2012, la résiliation sera prochainement notifiée au bailleur.

1 – 6 – 2 MAP HOLDING

ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société MAP HOLDING détient 100 % du capital des sociétés AN'TFIELD, MARKET AUDIT et TOUS TERRAIN et ASSOCIES et son activité s'apprécie au travers de celle de ses filiales dont elle gère notamment les frais transversaux.

L'année 2010 a été une année globalement satisfaisante pour le groupe MAP, avec une croissance significative du chiffre d'affaire par rapport à l'exercice précédent.

Cependant, la société a procédé à une dépréciation des titres de la société Market Audit, pour un montant total de 512 000 € (l'estimation à prix de marché ayant justifié une révision de la valorisation du Groupe Market Audit). Par ailleurs, la société MAP HOLDING a procédé à un abandon de créance de 159 312 € au profit de sa filiale AN'TFIELD.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOCIETE MARKET AUDIT	2010	2009
Chiffre d'affaires net	3 961 316 €	3 517 709 €
Résultat	171 331 €	125 134 €
Capitaux propres	617 012 €	570 815 €
SOCIETE TOUS TERRAINS	2010	2009
Chiffre d'affaires net	2 266 810 €	2 071 111 €
Résultat	-28 463 €	-13 106 €
Capitaux propres	20 567	49 030 €
SOCIETE ANTFIELD	2010	2009
Chiffre d'affaires net	184 897 €	211 811 €
Résultat	107 740 €	-
Capitaux propres	-750 €	-108 490 €

1 – 7 CAUTIONNEMENT MUTUEL – NORD FINANCEMENT (Société non consolidée)

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

Dans le contexte économique difficile de l'année 2010, NORD FINANCEMENT a accentué ses démarches de prospection vers les PME/PMI du NORD PAS-DE-CALAIS.

C'est ainsi que le Comité d'Agrément a donné son accord pour contre garantir 38 M€ de financements sollicités par 139 entreprises (contre 143 dossiers pour 33 M€ en 2009, soit une augmentation de 15%).

L'exercice 2010 s'illustre, en outre, par les principaux éléments suivants :

Suite à l'accord de contre-garantie de Nord Financement, les établissements financiers partenaires ont donné des accords de financement à hauteur de 28,6 M€ concernant 110 dossiers, contre 28 M€ pour 128 dossiers l'année précédente.

106 concours financiers ont été mis en place pour un montant de 19,7 M€ (contre 109 concours en 2009, pour un montant de 22,6 M€).

Le Conseil de Surveillance de NORD FINANCEMENT, en sa réunion du 7 janvier 2010, a approuvé la constitution d'un Fonds de Garantie Mutuelle dédié dans le cadre du dispositif CCI GRAND LILLE d'octrois de prêts participatifs à des entreprises en difficultés conjoncturelles et la modification corrélative du Règlement Intérieur de la Société ; ledit Fonds a été abondé à hauteur de la somme de 300 000 €.

PERSPECTIVES 2011

En 2011, NORD FINANCEMENT repositionne ses actions de prospection envers les prescripteurs, apporteurs potentiels de dossiers d'investissement : les experts-comptables, les cabinets de conseil, les communautés d'agglomérations, les chambres de commerce et d'industrie.

Sur ce dernier point notamment, les différents fonds d'investissements territoriaux créés avec les CCI de la région doivent favoriser fortement notre connaissance des projets d'investissements, de création et de développement des PME/PMI situées en dehors de la Métropole.

NORD FINANCEMENT doit trouver là l'occasion de jouer pleinement son rôle : faciliter l'accès au crédit bancaire dans les meilleures conditions en complément de l'effet de levier généré par l'apport en fonds propres de nos fonds d'investissements territoriaux.

Ratio BALE II

A la clôture de l'exercice, le ratio BALE II s'élève à 11,64 %, ce calcul tenant compte des risques induits par les accords de caution relatifs aux concours non encore mis en place. Il demeure satisfaisant eu égard à la réglementation régissant l'activité de la Société.

2 - COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE

Les comptes consolidés annuels sont présentés conformément aux normes IFRS. Les méthodes retenues par le Groupe pour l'application de ce référentiel sont précisées en annexe.

2 – 1 COMPTE DE RESULTAT (normes IFRS/IAS)

Compte de Résultat en K€	31/12/2010	31/12/2009
Chiffre d'affaires	13 887	15 384
Résultat de l'activité de portefeuille	10 634	6 816
Autres Produits opérationnels	439	649
TOTAL PRODUITS OPERATIONNELS	24 961	22 849
Autres achats et charges externes	-5 119	-6 604
Charges de personnel	-6 947	-7 847
Impôts, taxes et versements assimilés	-1 364	-1 382
Dotations aux Provisions	92	17
Dotations aux Amortissements	-731	-487
Autres Charges opérationnelles	-1 199	-624
TOTAL CHARGES OPERATIONNELLES	-15 267	-16 927
RESULTAT OPERATIONNEL	9 693	5 922
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	269	1 365
Coût de l'endettement financier brut	-3 259	-2 695
Coûts financiers nets	-2 990	-1 330
Part dans le résultat net des MEE	-74	2
RESULTAT AVANT IMPOT	6 629	4 594
Impôts	-2 102	-1 862
Résultat des activités destinées à être cédées	0	0
RESULTAT DE LA PERIODE	4 527	2 732
Participations ne donnant pas le contrôle	1 372	-22
Résultat des propriétaires de la société	3 155	2 754

PRODUITS OPERATIONNELS

Les produits opérationnels sont composés :

- Du chiffre d'affaires s'élevant à 13.887€ en 2010. Il est constitué essentiellement de :
 - Facturations de loyers et charges locatives à hauteur de 6.580 K€ pour le pôle immobilier
 - Facturations de loyers et prestations par l'IRD pour 1.408 k€
 - Prestations de services pour 4.800 k€ pour le pôle conseil
 - Prestations de services pour 852 k€ pour le pôle intermédiation
 - Prestations de services et accompagnement pour 247 k€ pour le capital investissement

La baisse du Chiffre d'affaires provient de la cession fin 2009 de la société RPC et Associés (CA 2009 : 2.129 K€). A périmètre constant le CA a augmenté entre 2009 et 2010 de 4%.

- Des résultats de l'activité de portefeuille qui se décomposent de la manière suivante :
 - Produit net des cessions d'immobilisations pour 6.510 k€
 - Variation de Justes Valeurs pour 2.749 K€
 - Capital Développement 2.299 k€
 - Immobilier 640 k€
 - IRD - 190 K€
 - Autres produits des activités de portefeuille pour 1.375 k€ (dividendes et intérêts de comptes-courants)

Le pôle Immobilier représente 69% de l'activité de portefeuille, le capital investissement 30 %.

L'année 2010 est marquée d'une part, par une forte augmentation du résultat des activités de portefeuille (+3.817 k€) qui provient pour l'essentiel des cessions de logements et de la cession de l'immeuble du siège social de Bayer. D'autre part, ce résultat était composé à hauteur de 36% en 2009 de cessions réalisées, en 2010 la part des cessions réalisées est de 61%.

Le poste « autres produits opérationnels » diminue de 210 k€ .Cette diminution est due à la constatation en 2009 de production immobilisée sur quelques immeubles et d'une subvention obtenue dans le cadre du terrain du Sartel.

CHARGES OPERATIONNELLES

Les charges opérationnelles s'élèvent à 15.267 K€ :

- Les autres achats et charges externes se composent notamment des éléments suivants :
 - Locations, entretien et assurances 1.766 k€
 - Honoraires et prestations extérieures 1.465 k€

La forte baisse de ces charges (-1.485 k€) provient :

- -784 k€ dû à la sortie de périmètre, fin 2009, de la société RPC et Associés.
- -433 k€ de travaux qui avaient été refacturés sur l'immeuble Bayer en 2009
- -289 k€ suite à la perception de la subvention reçue sur le Sartel en 2009.
- Les frais de personnel (6.947 k€ contre 7.847 k€ en 2009) ont diminué de 11.5 %. Cette baisse provient pour l'essentiel de la sortie du périmètre de la société RPC et Associés fin 2009.
- Le poste « impôts et taxes » n'a subi aucune variation significative. Ce poste comprend principalement les charges de taxes foncières de l'activité immobilière.
- Les provisions se traduisent par un produit net de 92 k€ qui est le reflet de la reprise des risques sur la vacance locative de l'immeuble Rue Blanche à Paris.
- L'accroissement des amortissements est dû à la constatation en 2010 de la dépréciation de Goodwill sur la société MARKET AUDIT pour 239 k€ et sur la société INOVAM pour 61 k€.

- Le poste « autres charges opérationnelles » est en hausse de 575 k€. Cette augmentation est liée à la constatation des coûts notariaux et bancaires sur le montage du crédit-bail de l'immobilier « Entreprises et Cités ».

RESULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel consolidé augmente de 64 % à 9.693 k€ (5.922 k€ en 2009). Cette forte hausse est la traduction de la bonne activité en termes de cessions réalisées en immobilier et de prises de valeur sur l'activité Capital Développement.

RESULTAT FINANCIER

Les produits financiers sont en forte baisse pour 2 raisons principales :

- -765 k€ sont liés directement à la baisse de l'indicateur Eurostock 50 sur les placements structurés qui font l'objet de provision depuis l'exercice 2008. En 2009, la hausse de l'indicateur boursier avait permis de dégager un profit annuel de 600 k€. La baisse de ce même indicateur en 2010 a provoqué la constatation d'une provision de 165 k€. Les conditions de ces placements (avec des garanties du capital conditionnées) permettent encore d'espérer un recouvrement du capital initial. A ce jour, ce type de support a été exclu de la politique de placement du Groupe.
- -331 k€ sont la traduction de la baisse des taux de rémunération de la trésorerie, couplée avec la diminution volontaire du niveau de trésorerie. Pour rappel en 2009, une ligne de tirage de 10 M€ a été remboursée.

Les charges financières augmentent de 564 k€ :

- En 2009, 561 k€ de frais de portage financier ont été activés dans le cadre des travaux liés aux immeubles des sièges sociaux de BAYER, NORPAC...
- Les charges d'intérêts sont restées stables entre 2010 et 2009.

RESULTAT

La charge d'impôt comprend :

- L'impôt sur les sociétés dû par les entités du groupe sur la période
- La charge d'impôt latente sur les plus-values dégagées en juste valeur.

Le groupe IRD Nord Pas de Calais a mis en place une intégration fiscale entre les structures : IRD Nord Pas de Calais, Batixis, Forelog, Immobilière du Sartel, Foncière de la Pilaterie, RPC est, Nord Transmission et CMI. L'impact positif de cette intégration est traité en consolidation en tant que réduction de la charge fiscale de l'exercice.

Le résultat des sociétés mises en équivalence concerne les sociétés BATIXIA et 2C INVEST.

Le résultat net consolidé 2010 présente donc un solde bénéficiaire de + 4.527 k€ (dont part du Groupe 3.155 k€), en net progression par rapport à 2009 (2.732 K€)

2 – 2 COMPTES DE BILAN (normes IFRS/IAS)

ACTIF en K€	31/12/2010	31/12/2009
Goodwill	1 313	1 552
Autres Immobilisations incorporelles	253	348
Immeubles de placement	118 639	117 330
Autres Immobilisations corporelles	4 661	3 830
Titres évalués par mise en équivalence	3 906	2 681
Actifs financiers évalués à la juste valeur	75 126	63 178
Impôts différés actifs	438	1 010
Autres actifs non courants	6 030	3 029
ACTIF NON COURANT	210 366	192 957
Stock, produits et services en cours	1 227	1 147
Clients et comptes rattachés	3 551	3 585
Autres actifs courants	29 846	7 224
Actifs destinés à être cédés	397	1 380
Trésorerie et équivalent de trésorerie	25 104	26 175
Impôts Courants	510	-
ACTIF COURANT	60 634	39 512
TOTAL ACTIF	271 001	232 469

PASSIF en K€	31/12/2010	31/12/2009
Capital souscrit	44 275	44 275
Primes d'émission	13 185	13 185
Réserves	19 908	17 030
Résultat	3 155	2 754
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société	80 523	77 244
Participations ne donnant pas le contrôle	44 040	40 033
Résultat des participations ne donnant pas le contrôle	1 372	-22
Capitaux Propres	125 936	117 255
Emprunts long-terme	103 724	86 825
Provisions non courantes	604	736
Impôts différés passifs	4 418	4 222
Autres passifs non courants	7 714	5 590
Passif non courant	116 460	97 372
Fournisseurs et comptes rattachés	4 511	4 077
Impôts Courants	1 600	445
Dettes financières courantes	7 832	6 781
Provisions (courant)	10	10
Produits dérivés ayant une juste valeur négative	742	369
Autres passifs courants	13 910	6 160
Passif Courant	28 604	17 842
TOTAL PASSIF	271 001	232 469

Le total du bilan s'établit à 271.001 k€ contre 232.469 k€ en 2009, en progression de 17 %.

ACTIF

Les *Goodwill* (1.313 k€) ont diminué de 239 k€ suite à la constatation d'une dépréciation sur la structure Market Audit.

Les autres immobilisations incorporelles (253 k€) sont principalement constituées de logiciels.

Le poste « Immeubles de placement » est resté stable au final (118.639 k€ en 2010 pour 117.330 k€ en 2009)

Ce poste a enregistré au cours de l'exercice les principaux mouvements suivants :

Des investissements :

- Acquisition de l'immeuble portant le siège social de Vilogia M€ 14.4
- Investissements sur des logements 2.1 M€

- Réception de la Zone d'activité MARQUETTE 4.4 M€
- Investissements sur le campus Entreprises et Cité 3.0 M€
- Taxes d'urbanisme sur le terrain de la Pilaterie 2.6 M€
- Réception de la crèche EURASANTE 0.8 M€

Une prise de valeur sur les immeubles de 0.3 M€.

Le transfert de 34% de l'immeuble Euralliance de la catégorie « Immeuble d'exploitation » à « Immeuble de placement » suite au déménagement des services du groupe. Ce transfert a généré une augmentation d'actif de 1 M€.

Par la cession des actifs suivants :

- Immeuble portant le siège social de Bayer 23.6 M€
- Logements 3.7 M€

Le poste « *Autres immobilisations corporelles* » est composé de la quote-part de l'immeuble utilisé comme siège social par le groupe sur le nouveau bâtiment situé sur la zone de la Haute Borne à Villeneuve d'Ascq.

Les titres évalués par mise en équivalence correspondent à la participation dans les sociétés BATIXIA et 2CINVEST.

Les Actifs financiers évalués à la juste valeur sont passés de 63 M€ à 75 M€ sur l'année. Cette variation de 12 M€ s'expliquent par les événements suivants :

- Investissements 12 M€
- Cessions 6 M€
- Variation de la juste valeur 2.1 M€
- Intégration des actifs de la structure INOVAM 3.6 M€

Les autres actifs non courants concernent d'une part l'avance preneur de 4 M€ versés par le groupe aux crédits-bailleurs et d'autre part les titres de participation non consolidés. Les principaux sont :

- Nord financement
- Oséo
- Sofaris
- Génération 2020

La diminution du poste *stocks* est liée à l'activité du pôle conseil.

La très forte augmentation du poste *autres actifs courants* est la conséquence du classement comptable des SICAV nanties dans le cadre de la cession de l'immeuble BAYER et l'acquisition de l'immeuble VILOGIA. Ces SICAV nanties vont faire l'objet dans le courant de l'exercice 2011 de levées au profit de garantie hypothécaires. Ces SICAV représentent un actif de 24.3 M€.

Les actifs destinés à être cédés correspondent à la juste valeur des logements sous compromis de vente au dernier jour de l'année 2010.

La trésorerie s'élève à 25 M€ en diminution de 1 M€ par rapport à 2009. Afin de bien appréhender le niveau de la trésorerie et les capacités d'investissement du Groupe, il faut tenir compte des 24.3 M€ en SICAV nanties ce qui porte le potentiel d'intervention –hors nouvel endettement – à 49,3 M€.

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

Les fonds propres consolidés s'établissent à 125.936 k€ (contre 117.255 k€ en 2009) dont part du Groupe 80.253 k€. Les fonds propres part du groupe sont en augmentation de 3.3 M€.

La variation des *capitaux propres* courant 2010 s'analyse comme suit :

Capitaux propres 12/2009 :	117.255 k€
dont part du groupe	77.244 k€
Résultat de la période	4.527 k€
Dividendes versés en 2010	-1.605 k€
Variation de périmètre	8.022 k€
Autres mouvements	271 k€
Putt sur minoritaires	-2.534 k€
Capitaux propres au 31 décembre 2009	125.936 k€
dont part du groupe	80.523 k€

La variation de périmètre de 8.022 k€ provient pour l'essentiel :

- Entrée d'INOVAM dans le périmètre de consolidation +5.851 k€
- Augmentation de capital NORD France EXPANSION + 497 K€
- Augmentation de capital et Acquisition de titres NORD CREATION + 750 K€
- Augmentation de capital AVENIR ET TERRITOIRES + 455 K€
- Augmentation de capital ADER + 135 K€
- Entrée SCI BUREAUX DU SART dans le périmètre de consolidation + 243 k€

Le groupe ayant pris des engagements d'achats de titres auprès d'actionnaires minoritaires, un « put sur minoritaire » a été constaté pour la valeur actualisée des promesses d'achat. L'impact négatif est de 2.5 M€ dans les fonds propres.

Les emprunts et dettes financières à long terme ont augmenté (+ 17 M€) suite particulièrement à :

La souscription de nouveaux emprunts :

- Investissements immobiliers / Entreprises et Cités + 14.0 M€
- Obligations + 3.0 M€

L'entrée dans le périmètre de consolidation de la SCI BUREAUX DU SART :

- Investissements immobiliers / VILOGIA + 8.8 M€
- Remboursements - 9 M€

Lors de la cession de l'immeuble Bayer, les emprunts sur cet actif ont été maintenues avec pour contrepartie la souscription de SICAV pour le capital restant dû. Les dettes financières de 18 M€ ont donc une contrepartie du même montant à l'actif via ces SICAV. Ces emprunts font et feront l'objet en 2011 de réaffectations sur les nouveaux projets immobiliers du groupe.

Lors de la signature du crédit-bail sur le financement de l'immobilier d'Entreprises et Cités, une dette de 14 M€ a été levée avec un versement en contrepartie par le groupe de 4 M€ en « avance-preneur ». Cette avance étant constatée au niveau du poste « autres actifs non courants ».

La baisse des *provisions à long terme* provient pour l'essentiel d'une diminution des risques liés à la vacance locative sur l'immeuble de la rue Blanche à Paris.

Le poste « *Produits dérivés ayant une juste valeur négative* » constate la baisse de valeur des instruments de couvertures de taux qui ont été mis en place en 2009 sur une bonne partie des emprunts à taux variable.

Les *Autres passifs non courants* reprennent principalement :

- Les avances en compte-courant bloquées 4.0 M€
- Put minoritaires 2.5 M€
- Les dépôts de garantie des locataires 0.9 M€

Le poste *autres passifs courants* s'élèvent à 13.910 k€ ; il est composé essentiellement :

• Compte-courant minoritaires à -1 an	7.0 M€
• Dettes fiscales et sociales	3.0 M€
• QP de capital non libérés sur titres	1.9 M€
• Produits constatés d'avance	1.5 M€
• Autres dettes	0.5 M€

3 - COMPTES SOCIAUX DE L'I.R.D. NORD PAS-DE-CALAIS

L'absorption par IRD de la structure SCIGI par fusion simplifiée avec effet rétroactif au 01/01/2010 a provoqué de fort impact dans les comptes de l'IRD.

3 – 1 COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
CHIFFRE D'AFFAIRES	2.915	1.824
Autres produits d'exploitation	102	91
PRODUITS D'EXPLOITATION	3.017	1.915
Charges externes	1.873	1.561
Charges de personnel	1.537	1.758
Autres charges d'exploitation	85	69
Impôts et taxes	192	299
Dotations aux amortissements et aux provisions	789	82
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1.459	-1.854
Produits financiers	2.934	3.648
Charges financières et provisions	-1.581	- 2.273
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-105	-479
Charges et produits exceptionnels	1.163	1.170
Impôts sur les résultats	-735	-5
RESULTAT NET	1.793	687

Les principales variations du résultat d'exploitation s'expliquent comme suit :

Le chiffre d'affaires est en forte hausse +60% (1.091 k€). Cette hausse provient :

- Loyer facturé aux entités « Entreprises et Cités » pour 1.108 k€
- Baisse de la facturation liée aux levées de fonds de 2009 pour 100 k€

Les charges externes se montent à 1.873 k€ contre 1.561 k€ en 2009 soit + 312 k€. Cette augmentation s'explique principalement par :

- La mise en place des loyers de crédit-bail pour 15 k€
- Les commissions bancaires sur les structurations des financements pour 83 k€
- Les honoraires et personnels détachés pour 164 k€

La diminution des frais de personnel -221 k€ qui est dû à des départs ainsi qu'à des mutations internes.

Les impôts et taxes diminuent d'un peu plus de 100 k€ .Cette baisse est liée à un surcoût constaté en 2009 suite à un rejet de réclamation sur la taxe foncière du terrain du Sartel.

Le poste amortissements est très fortement impacté par la fusion des actifs détenus auparavant par la structure SCIGI (731 k€).

Le résultat d'exploitation ressort à -1.459 k€ (contre -1.854 k€), soit une amélioration du déficit d'exploitation de 395 k€.

Le résultat financier s'élève à + 1.354 k€ contre +1.376 K€ en 2009. Il se compose des éléments suivants :

• Les produits financiers :		
○ Dividendes reçus		1.696 k€
▪ Forelog	1.032 k€	
▪ Nord transmission	183 k€	
▪ Batixis	415 k€	
▪ Divers	66 k€	
○ Reprises de provisions		269 k€
▪ Compte-courant Resonego et Sorex	264 k€	
▪ Placements	5 k€	
○ Placements/revenus prêts		521 k€
○ Intérêts de compte-courant		194 k€
○ Boni de fusion SCIGI		254 k€
• Les charges financières :		
○ Frais financiers/emprunts		935 k€
○ Placements de trésorerie		6 k€
○ Provisions financières		409 k€
▪ Titres IDEF	94 k€	
▪ Titres RPC EST	121 k€	
▪ Actions propres	29 k€	
▪ Placements	165 k€	
○ Intérêts de compte-courant		232 k€

Le résultat exceptionnel positif de + 1.163 k€ (contre + 1.170 k€ en 2009) correspond à :

• Les plus-values sur cession d'actif :	
○ Roberhaut	+ 18 K€
○ Placement	+ 2 K€
• Les moins-values de cession sur actions propres	- 27 K€
• Economies d'impôt sur les sociétés des exercices 2008 et 2009 constaté en résultat suite à la modification de la convention d'intégration fiscale pour 1.188 k€	
• La plus-value de cession dégagée lors du refinancement de l'immobilier des structures « Entreprises et Cités » de 1.830 k€ sera étalée sur 15 ans. L'acte de cession ayant été conclu en date du 27/12/2010, aucun n'impact n'a été constaté sur l'exercice 2010.	
• Amortissements dérogatoires pour -18 k€	

Le poste impôt sur les sociétés fait apparaître un profit de 735 k€ . Ce profit est constaté dans le cadre de la nouvelle convention d'intégration fiscale qui stipule que les économies d'impôt sur les sociétés générés par les déficits de la société mère sont constaté en produit.

Le bénéfice net comptable de l'exercice 2009 s'élève à 1.793 k€ (contre 687 k€ en 2009) représentant 0,61 euros par action.

3 – 2 COMPTES DE BILAN

En milliers d'euros	31.12.2010			31.12.2009
	Montant brut	Amortis. Prov.	Montant net	Montant net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
Ecarts d'acquisition				
Immobilisations incorporelles	674	125	549	663
Immobilisations corporelles	5.699	152	5.547	102
Titres de participations	78.477	1.884	76.593	89.425
Autres Immobilisations financières	10.103		10.103	3.538
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	94.953	2.161	92.792	93.728
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours				
Clients et comptes rattachés	683		683	102
Autres créances et comptes de régularisation	18.732	300	18.436	8.070
Placements et disponibilités	16.731	652	16.079	19.605
TOTAL ACTIF CIRCULANT	36.146	952	35.198	27.777
Charges à répartir	44		44	58
TOTAL DE L'ACTIF	131.143	3.113	128.034	121.563

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital	44.275	44.275
Réserves	22.581	22.547
Report à nouveau	1.607	2.106
Résultat	1.793	687
Provisions réglementées	19	1
TOTAL CAPITAUX PROPRES	70.275	69.616
Provisions pour risques et charges	30	50
DETTES		
Emprunts et dettes financières Etab de crédit	24.681	23.321
Emprunt et dettes financières groupe	27.451	23.281
Fournisseurs et comptes rattachés	1.560	177
Autres dettes et comptes de régularisation	4.037	5.118
TOTAL DETTES	57.729	51.897
TOTAL DU PASSIF	128.034	121.563

ACTIF

L'actif net immobilisé de 92.792 k€ (contre 93.728 k€ en 2009) est composé pour l'essentiel d'immobilier et de titres de participations. Les principales variations de l'exercice sont les suivantes :

- Annulation des titres SCIGI suite à la fusion simplifiée - 11.185 k€
- Actifs corporels apportés dans la fusion avec SCIGI et non refinancés à la date de clôture + 5.430 k€
- Avance preneur dans le cadre du Crédit-bail + 3.997 k€
- Création de la société 2CINVEST + 650 k€
- Augmentation de capital / société ADER + 250 K€
- Acquisition de titres Nord Création + 255 k€
- Acquisition de titres Epargnance + 81 k€

L'actif circulant augmente de façon significative (35.193 K€ à fin 2010 contre 27.777 K€ à fin 2009). Cette évolution s'explique particulièrement par :

- Augmentation du montant du compte-courant avec la société BATIXIS +9.061 K€
- Augmentation de la créance client (facturation loyer 1T2011) + 580 K€
- Augmentation des créances fiscales (IS et TVA) +1.022 k€
- Diminution de la trésorerie - 3.526 k€

PASSIF

Le capital social se compose de 2.903.273 actions d'une valeur nominale de 15,25 € par action.

Les fonds propres ont augmenté de 660 k€ :

- Distribution de dividendes - 1.152 K€
- Résultat 2010 +1.793 K€
- Amortissements dérogatoires + 17 K€

La provision pour charge est relative au solde des travaux à réaliser dans le cadre de la démolition de la friche industrielle du Sartel.

La société IRD a émis des obligations à hauteur de 3 M€ qui ont été souscrites au cours du 1er semestre 2010 par Vauban Humanis.

La société a souscrit un contrat de crédit-bail en date du 27/12/2010 dans le cadre du refinancement des actifs immobiliers loués aux entités d'Entreprises et Cités et du financement des travaux d'extension du site. Ce crédit bail a été souscrit pour une durée de 15 ans.

Le poste « Autres dettes et comptes de régularisation » est composé essentiellement de :

- Titres non libérés CATHAY FCPR : 293 K€
- Titres non libérés IDEF : 350 K€
- Titres non libérés 2CINVEST : 325 k€
- Economie de trésorerie des filiales liée à l'intégration fiscale : 441K€
- Produits constatés d'avance / PV cession CB : 1.830 k€
- Produits constatés d'avance / loyer 1^{er} trimestre 2011 : 317 k€
- Dettes fiscales et sociales : 410 k€

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Exercices	Factures à 30 jrs	Factures à 45 jrs	Factures à 60 jrs	Non Echus
2010	1 385 701,62 €	0,00 €	0,00 €	183 917,47 €
2009	691 213,72 €	0,00 €	0,00 €	92 498,64 €

3 – 3 PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT

Votre Conseil vous propose d’affecter et de répartir le résultat le bénéfice net comptable de l’exercice social s’élevant à 1 792 625,62 € de la manière suivante :

Résultat de l’exercice	1 792 625,62 €
Dotation de 5 % à la réserve légale	- 89 632,00 €
Report à nouveau antérieur	1 606 946,69 €
Bénéfice distribuable	3 309 940,31 €

Le Conseil propose à l’Assemblée Générale la distribution d’un dividende brut, avant prélèvement sociaux dus par les personnes physiques, de 0,60 € par action ayant droit à dividende, les actions détenues en auto détention par la Société étant privées du droit à dividende.

Ce dividende sera mis en paiement le lundi 18 juillet 2011.

Sur la base des 2.903.273 actions composant le capital de la Société et d’un dividende brut, avant prélèvement sociaux dus par les personnes physiques, de 0,60 € par action, le montant total des dividendes et le montant du report à nouveau s’établirait comme suit :

Dividendes	1 741 963,80 €
Report à nouveau après répartition	1 567 976,51 €

Le montant total des dividendes versés par la Société sera réduit à proportion du nombre d’actions de la Société inscrites au compte de liquidité tenu par la Société de Bourse GILBERT DUPONT avec laquelle la Société a conclu un contrat de liquidité. Le report à nouveau après répartition sera augmenté à due proportion.

La distribution bénéficiant aux personnes physiques est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l’article 158-3-2° du Code Général des Impôts et su porte la CSG et la CRDS.

Conformément aux dispositions de l’article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu’il y a eu une distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices, soit par action :

Exercice	Dividende	Eligible à la réfaction bénéficiant aux personnes physiques	Non-éligible à la réfaction bénéficiant aux personnes physiques
2009	0,40 €	0,40 €	
2008	0,60 €	0,60 €	-
2007	0,85 €	0,85 €	-

3 – 4 DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l’exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal :

- autres charges et dépenses somptuaires visées à l’article 39-4 du CGI pour 7 893 € au titre de l’amortissement excédentaire des véhicules.

3 – 5 TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est annexé le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au titre des cinq derniers exercices.

3 – 6 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nous vous précisons, conformément à la loi, que notre Société n'a pas d'activité en matière de recherche et de développement, et qu'à ce titre elle n'a engagé aucune dépense.

3 – 7 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

4 - PRINCIPAUX RISQUES – POLITIQUE EN MATIERE DE GESTION DES RISQUES

Le Groupe exerce son activité dans cinq pôles distincts d'activité : le capital-investissement, l'intermédiation, l'immobilier professionnel et d'habitation, le conseil en entreprise et le cautionnement mutuel.

Ces activités exposent le Groupe à différentes natures de risques : financiers, juridiques, techniques, opérationnels,...

4 – 1 Risques financiers et risques de crédit

Les risques financiers concernent principalement l'IRD Nord Pas de Calais ainsi que les activités de capital investissement et les activités immobilières.

IRD

L'un des risques inhérent au statut de holding de l'IRD pourrait être en cas de difficultés financières de l'une de ses filiales, la possibilité d'extension d'une procédure de redressement judiciaire du fait d'une éventuelle confusion de patrimoine. Ce risque semble peu vraisemblable compte tenu de la situation financière des filiales.

Par ailleurs, l'IRD assure la gestion de trésorerie pour l'ensemble des sociétés du Groupe, dans le cadre d'une convention ad'hoc. Le comité financier, qui regroupe la Direction Générale et la Direction Financière du Groupe, ainsi que les responsables des principales filiales concernées, valide de façon trimestrielle la politique de placement du Groupe, ainsi que les besoins de trésorerie de chaque structure. Par ailleurs, la politique de placement repose sur une volonté permanente d'assurer la sécurité des capitaux investis.

Capital Investissement

L'activité capital-investissement présente un risque financier de perte de l'investissement réalisé au sein d'une participation. La politique de division des risques (avec des interventions unitaires ne pouvant excéder 5 % des fonds gérés) permet cependant de limiter les risques unitaires. La répartition des encours par secteurs d'activité fait également l'objet d'une vigilance particulière afin d'éviter les risques systémiques.

D'autres risques, non quantifiables, peuvent apparaître par exemple en cas de survenance d'une action en comblement de passif ou de mise en jeu de la responsabilité pour faute. Ces risques sont cependant limités car les filiales d'investissement sont systématiquement en position d'actionnaire minoritaire et ne participent généralement pas aux travaux des organes d'administration, de gestion ou de contrôle des participations. D'autre part, les investissements s'inscrivent dans le cadre réglementaire notamment des sociétés de capital risque (SCR) qui prévoit certains ratios de division des risques.

Activité Immobilière

Le pôle immobilier développe une activité de capital-risque immobilier et est à ce titre soumis aux mêmes risques que l'activité capital-investissement. Par ailleurs, les revues semestrielles des portefeuilles intègrent une analyse des risques « locataires » et des conséquences sur les

engagements du Groupe. En cas de besoin, le Groupe peut être amené à constater des provisions si le risque potentiel excède l'engagement de Batixis et la valeur nette d'endettement du bien immobilier.

Enfin, les risques liés à la propriété sont suffisamment couverts par les assurances mises en place.

L'activité immobilière présente un risque financier d'impayés du fait des locataires. A ce titre, les filiales sollicitent, après une sélection rigoureuse du locataire potentiel, un maximum de garanties possibles.

L'ensemble des projets des activités de capital investissement et des activités immobilières est soumis pour avis préalable à des comités d'investissement indépendants réunissant principalement des chefs d'entreprises et experts aguerris. Ces comités émettent un avis à l'appui d'un dossier qui synthétise les projets et les risques inhérents à chaque opération.

Par ailleurs, en tant que de besoin, le Groupe IRD s'entoure de conseils externes pour apprécier des natures de risques spécifiques.

4 – 2 Risques juridiques

Les risques concernent l'ensemble des sociétés du Groupe.

La Direction Juridique est composée de 5 juristes spécialisés en droit des sociétés, droit des affaires, droit des contrats, fusions et acquisitions, droit immobilier et de 2 assistantes en charge, notamment, du formalisme, du droit des marques, de l'archivage électronique et du suivi des dossiers permanents des sociétés du Groupe.

La Direction Juridique intervient auprès des sociétés du Groupe en appui de leurs interventions et en assure le secrétariat juridique. Elle intervient en particulier dans la rédaction de tous les documents contractuels, dans le cadre de prises de participations en capital investissement et d'opérations immobilières. Elle gère l'ensemble des affaires juridiques du Groupe, le cas échéant, avec l'appui et le conseil de cabinets d'avocats locaux ou nationaux.

L'IRD Nord Pas de Calais assure des prestations de nature administrative, comptable, juridique pour le compte de ses filiales. Les modalités de facturation aux filiales ont été approuvées par le Conseil d'administration. Elles n'ont pas fait l'objet d'observation particulière de nos commissaires aux comptes. Elles sont considérées comme étant conformes aux pratiques usuelles dans les groupes.

L'analyse des risques juridiques liés à des opérations de capital investissement et à des opérations immobilières est intégrée aux rapports présentés aux comités d'investissement.

L'activité d'intermédiation est une activité de conseil et d'assistance dans la réalisation d'opération de fusions – acquisition, d'activités de conseil connexes à ces activités principales ainsi que d'activité relevant de la réglementation CIF (Conseillers en Investissements Financiers). La Direction Juridique du Groupe intervient dans la rédaction de tout document contractuel.

Les trois filiales relevant du statut CIF, à savoir NORD TRANSMISSION, RESALLIANCE ET ASSOCIES, RPC ET ASSOCIES EST, ont récemment fait l'objet d'une vérification sur place de la Commission de Contrôle de la CNCIF qui leur a délivré un avis « sans observation ».

L'activité de conseil des filiales du Groupe s'exerce dans les métiers des études et enquêtes marketing, des audits de satisfaction. Ces activités sont développées auprès d'une clientèle d'entreprises et marquées par leur caractère immatériel et par une simple obligation de moyen et non de résultat. La responsabilité de ces sociétés se limite à une obligation de conseil et, en dehors du risque de fluctuation de la clientèle, ne présente pas de danger majeur pour le Groupe.

4 – 3 Risques sociaux, industriels et environnementaux

Il n'existe pas à la connaissance de la Société, à ce jour, de risques sociaux susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'activité ou la situation financière de la Société ou du Groupe.

La Société et le Groupe détiennent essentiellement des actifs incorporels (sous forme de participations) et des bâtiments à usage de bureaux ou de logement, ne présentant pas de risque industriel et environnemental identifié.

Par ailleurs, les filiales immobilières sont sensibilisées au respect des exigences de la protection de l'environnement dans leurs projets de construction.

4 – 4 Risques de prix et de liquidité

Le Groupe IRD NORD PAS DE CALAIS, compte tenu de certaines activités, est soumis aux risques de prix, ou de liquidité.

Ces risques font l'objet d'un examen trimestriel au sein d'un Comité Financier, qui regroupe les principaux cadres dirigeants du Groupe. Ce comité examine en particulier la situation de trésorerie du Groupe et des différentes sociétés et les positions de placements.

Par ailleurs, l'analyse des besoins prévisionnels de trésorerie est actualisée de façon mensuelle.

4 – 5 Risques de litiges

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'avoir eu, dans un délai récent, une incidence significative sur l'activité, le patrimoine et la situation financière de la Société ou du Groupe.

4 – 6 Assurance et couverture des risques

Les contrats d'assurance souscrits par la Société et le Groupe couvrent les risques liés à l'exploitation de la Société et notamment pour leurs immeubles d'exploitation ou de placement (assurances multirisques), de fraude et responsabilité civile.

4.7 Risques opérationnels

Dans le cadre de ses activités, le Groupe IRD est soumis à des risques opérationnels, qui peuvent provenir soit de l'absence ou de l'insuffisance de certaines procédures soit de leur mauvaise application.

Une fonction « contrôle interne », transversale sur l'ensemble des métiers et structures du Groupe, a été créée en 2010 afin d'assurer une meilleure analyse des risques encourus sur les différents métiers, mais aussi d'identifier les procédures nécessaires à leur couverture et enfin vérifier leur correcte application. Les travaux réalisés en 2010 ont amené à actualiser plusieurs procédures en particulier l'actualisation des procédures de versement mais aussi des procédures d'engagement et de suivi des participations en capital investissement.

5 – VARIATION DES PARTICIPATIONS

Nous vous signalons qu'au cours de l'exercice 2010, les participations de la Société ont varié dans les conditions décrites au tableau en annexe.

6 - ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

6 – 1 DISSOCIATION PRESIDENT ET DIRECTEUR GENERAL

Nous vous rappelons que dans la société les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Direction Générale sont dissociées.

Les fonctions de Président du Conseil d'administration ont été dévolues à Monsieur Luc DOUBLET, et celles de Directeur Général à Monsieur Marc VERLY.

6 – 2 LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous présentons en annexe du présent rapport la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

6 – 3 REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 1, nous vous informons que la rémunération totale, ainsi que les avantages de toute nature versés par la Société aux mandataires sociaux, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2010 se sont élevés à 70 000 €, correspondant exclusivement au versement des jetons de présence. Ils ont été attribués aux administrateurs au prorata du nombre de participations aux réunions du Conseil, M. François HOUZE de L'AULNOIT, administrateur indépendant, ayant perçu un jeton double.

Luc DOUBLET	4 861,11 €
Marc VERLY	4 861,11 €
Jean-Claude DETILLEUX	0,00 €
Elie BUSCOT	3 888,89 €
Jean-Pierre GUILLON	4 861,11 €
Jean HACOT	3 888,89 €
François HOUZE DE L'AULNOIT	9 722,22 €
Michel-André PHILIPPE	4 861,11 €
CREDIT COOPERATIF	3 888,89 €
UIT NORD	2 916,67 €
GPI <i>Gilbert HENNIQUE</i>	4 861,11 €
INTER COOP	1 944,44 €
GIPEL	4 861,11 €
CCI GRAND LILLE	4 861,11 €
CONSEIL REGIONAL NPDC	0,00 €
CITE DES ENTREPRISES <i>J-Christophe MINOT</i>	3 888,89 €
RESALLIANCE <i>M-A VERHAEGHE</i>	4 861,11 €
BTP BANQUE	972,229 €
Nombre total de participations	
Somme globale allouée	70 000,00 €

Nous vous précisons, par ailleurs qu'il existe une convention d'assistance opérationnelle entre la Société et « Entreprises et Cités – GSR » concernant la prestation de son Directeur Général, Marc VERLY, rémunérée à hauteur de 163 534,00 € H.T pour l'exercice 2010.

La société BATIXIS a versé à votre Directeur Général, Marc VERLY, des jetons de présence en sa qualité d'administrateur et au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010, pour un montant de 8 000,00 €.

Enfin, votre Directeur Général détient 45 600 actions (24 % du capital) de la société IRDEC MANAGEMENT S.A.S. qui détient les 145 163 BSAAR émis par IRD NORD PAS DE CALAIS. Le solde du capital d'IRDEC MANAGEMENT étant détenu par 18 salariés du Groupe IRD NORD PAS DE CALAIS.

7 - CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L. 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'administration.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

Vos Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

8 - PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL

Nous vous précisons que la participation des salariés du Groupe au capital social de la société est de 0,0012%.

9 - IMPACT SOCIAL - DONNEES SOCIALES

Au 31 décembre 2010, l'effectif de la société I.R.D. NORD PAS-DE-CALAIS était de 18 salariés (contre 23 au 31 décembre 2009) réparti comme suit :

	Cadres	Non cadres	Total
Hommes	6	2	8
Femmes	2	8	10
Total	8	10	18

L'ensemble du personnel est en contrat à durée indéterminée.

L'âge moyen des collaborateurs est de 39,5 ans, pour une ancienneté moyenne de 4,33 ans. Les salariés de plus de 55 ans représentent 6% de l'effectif.

L'effectif salarié du Groupe selon le périmètre de consolidation s'établit désormais à 85 personnes répartis comme suit :

	Cadres	Non cadres	Total
Hommes	26	9	35
Femmes	14	36	50
Total	40	45	85

Un accord Groupe d'intéressement a été mis en place en 2005, il a été renouvelé le 16 juin 2008 conformément aux accords. Un accord de Plan d'Epargne Entreprises a également été conclu en 2005.

Les charges de personnel de l'exercice 2010 se sont élevées à 1 537 k€ (contre 1 758 k€ en 2009), dont 1 036 k€ au titre des rémunérations brutes (contre 1 205 k€ en 2009) et 502 k€ au titre des charges sociales (contre 553 k€ en 2009).

L'ensemble des salariés du Groupe est régi par les mêmes textes et conventions, en ce qui concerne les embauches, offres d'emploi, sanctions disciplinaires ou licenciements. Par ailleurs, les salariés bénéficient de régimes de retraite complémentaire, de prévoyance et de complémentaire santé, quel que soit leur statut.

Un entretien annuel est organisé chaque fin d'année pour l'ensemble des collaborateurs. A cette occasion, le bilan de l'activité est réalisé et les besoins de formation sont évoqués.

Les salariés sont sensibilisés dans le cadre de la formation professionnelle continue aux régimes existants (Droit Individuel à la Formation - DIF).

Un plan d'action en faveur de l'emploi des seniors a été signé prévoyant notamment de mettre l'accent sur l'anticipation de l'évolution des carrières professionnelles, le développement des compétences et des qualifications, l'accès à la formation, l'aménagement des fins de carrière et de la transition entre activité et retraite.

Des salariés ont également bénéficié de formations aux règles de sécurité, notamment en cas d'incendie, conformément à la réglementation. Aucun accident de travail n'a été déclaré en 2010.

En date du 28 septembre 2010, 18 cadres du Groupe IRD NORD PAS DE CALAIS ainsi que son Directeur Général, ont acquis ensemble 99,05 % du capital de la société IRDEC MANAGEMENT S.A.S. jusqu'alors détenus par RESALLIANCE S.A.

Rappelons qu'IRDEC MANAGEMENT est la société qui a souscrit, en date du 17 décembre 2009, les 145 163 BSAAR émis par IRD NORD PAS DE CALAIS, donnant droit chacun à 1 action de l'IRD NORD PAS DE CALAIS, les 145 163 BSAAR représentant 5 % du capital de la société post exercice (sur la base de 2 903 273 actions et dans l'hypothèse où toutes les actions remises seraient des actions nouvelles), les BSAAR étant exerçables à compter du 17 décembre 2013 jusqu'au 17 décembre 2016 inclus, au prix d'exercice de 21,66 € par action.

10 - DONNEES ENVIRONNEMENTALES

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de risques environnementaux.

L'IRD NORD PAS DE CALAIS, au travers des projets immobiliers portés par ses filiales, prend en compte les préoccupations environnementales.

La recherche de performances énergétiques s'inscrit pleinement dans ses cibles d'investissement. Après l'obtention du label BBC sur le bâtiment ERE Park à Villeneuve d'Ascq (donné en location par AVENIR ET TERRITOIRES à NORPAC), des études thermiques ont été menées sur le bâtiment de services « CITE HAUTE BORNE » (abritant les services de l'IRD NPDC, de ses filiales et divers occupants extérieurs) qui vont permettre, moyennant quelques adaptations techniques, d'obtenir pour le la certification Très Haute Performance Énergétique.

Le 12 mai 2011 sera inaugurée l'extension de la CITE DES ECHANGES à MARCQ-EN-BAROEUL dont les travaux ont démarré début 2010 qui permettront d'atteindre des performances proches du T.H.P.E. (Cref - 20%).

Il a également été décidé de lancer le projet de construction de la « TOUR EURAVENIR » à EURALILLE, face à la gare Lille Europe, projet dont le permis de construire a été déposé le 1^{er} avril 2011 par le promoteur PROJECTIM et qui sera labellisé B.B.C.

Au quotidien le Groupe procède au tri des papiers collectés dans des corbeilles distinctes.

Des efforts sont également menés sur la gestion des impressions : limitation des imprimantes individuelles, chaque collaborateur se voit attribuer un code de photocopieur et les relevés semestriels sont diffusés à chaque chef de service pour promouvoir les éco-comportement.

Au travers de ces démarches, l'IRD NORD PAS DE CALAIS souhaite démontrer que les investissements qu'il réalise peuvent assurer un rendement économique satisfaisant tout en contribuant à la préservation de l'environnement.

Le Groupe IRD est engagé dans une action de promotion du respect des règles environnementales dans les projets immobiliers en cours.

11 - PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS ET CONTRAT DE LIQUIDITE

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

L'Assemblée Générale du 25 juin 2010 avait autorisé le Conseil, dans le cadre des dispositions des articles L 225-209 et suivants du Code de commerce relatifs aux rachats en Bourse par la Société de ses propres actions et pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui serait appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010, sans pouvoir excéder 18 mois à compter de l'assemblée du 25 juin 2010, à opérer des rachats en Bourse, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminerait, d'actions de la société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Les acquisitions pouvaient être effectuées en vue de :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action IRD par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF.
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital de la société.
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions.

Ces achats d'actions pouvaient être opérés par tous moyens y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'Administration appréciera.

Ces opérations pouvaient notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de la réglementation en vigueur.

La société n'entendait pas utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés.

Le prix maximum d'achat était fixé à 35 € par action et le prix minimum de vente pour une action de 10 €. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué devait être ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération était ainsi fixé à 10.161.445 €.

Au 31 décembre 2010, la Société n'avait mis en œuvre ce programme que dans le cadre de la gestion du contrat de liquidité repris ci-dessous.

Nous vous demanderons par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, de bien vouloir autoriser le nouveau programme de rachat d'actions de la Société répondant à des conditions et objectifs identiques à ceux qui président au programme en cours.

CONTRAT DE LIQUIDITE

La Société a signé une convention avec la société de bourse GILBERT DUPONT, à partir du 8 février 2007 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, par lequel elle a confié à cette société la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la déontologie de l'AFEI devenue l'AMAFI.

Au 31 décembre 2009 le nombre d'actions de la Société inscrites sur le compte de liquidité s'établissait à 17 531 actions, au cours de 18,20 €

Au cours de l'exercice 2010, le contrat de liquidité a enregistré les données suivantes :

En date du 7 mai 2010, un versement complémentaire de 100 000 € a été effectué sur le compte du contrat de liquidité, autorisé par le Conseil d'administration du 15 janvier 2009.

Nombre initial de titres au 31.12.09		17 531 soit 0,6 % du capital	
Année 2010	Quantité	CMP	Montant total
Achats	13 060	17,1095 €	223 450,08 €
Ventes	4 400	16,3118 €	71 772,04 €

Soldes du contrat de liquidité au 31 décembre 2010 :

- solde titres :	26 191 actions
- pourcentage d'auto détention *	0,9%
- cours :	15,88 €
- estimation titres :	415 913,08 €
- solde espèces au 31.12.09 :	79 984,23 €
- solde monétaire :	0,00 €
- TOTAL :	495 897,31 €

* le capital de la société étant divisé en 2 903 273 actions.

Les honoraires réglés à la société GILBERT DUPONT se sont élevés à 15 000 € HT pour l'année 2010.

12 - INFORMATIONS BOURSIERES

- cours au plus haut : 18,30 €
- cours au plus bas : 15,00 €
- cours au 31.12.10 : 15,88 €

Cours moyen par action :

2006	2007	2008	2009	2010
21,52 €	26,93 €	24,83 €	19,07	16,76

Valeur actif net par action :

2006	2007	2008	2009	2010
25,09 €	24,70 €	24,28 €	23,98 €	24,21 €

Dividende par action :

2006	2007	2008	2009	2010
0,80 €	0,85	0,60 €	0,40 €	0,60 €

13 - ETAT DE L'ACTIONNARIAT

Nous vous informons de l'état de l'actionnariat de la Société détenant plus de 5 % du capital social.

Actionnaires détenant + de 5 % du capital	Au 31.12.2010	Actions
RESALLIANCE SA	25,64 %	744 444
Groupement Patronal Interprofessionnel - GPI	18,80 %	545 797
CREDIT COOPERATIF	17,38 %	504 555
GIPEL	12,06 %	350 132
UIT NORD	6,24 %	181 044
IRNEO - Groupe VAUBAN HUMANIS	5,86 %	170 000
AIFP	5,66 %	164 418

14 - OPERATIONS REALISEES SUR LES TITRES DE LA SOCIETE PAR LES DIRIGEANTS, LES PERSONNES ASSIMILEES ET LEURS PROCHES

Conformément aux dispositions de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier et 222-15-3 du Règlement général de l'AMF, nous vous informons des opérations portées à notre connaissance et intervenues au cours de l'exercice 2010 :

La CITE DES ENTREPRISES, personne morale Administrateur de la Société a déclaré avoir acquis 1 671 actions (0,057 % du capital) de la société en novembre 2010.

15 - JETONS DE PRESENCE

Vous voudrez bien statuer sur le montant global des jetons de présence alloués au Conseil d'administration en rémunération de ses activités pour la période du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011. Nous vous proposons de fixer le montant des jetons de présence à 100 000 € contre 70.000 € au titre de l'exercice 2010.

16 – GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Dans votre Société, les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Direction Générale sont dissociées.

Par délibération du 21 avril 2010, le Conseil d'administration a décidé d'adopter le Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes, dit Code MIDDLENEXT.

Dans la même séance, il a adopté un Règlement Intérieur du Conseil d'administration, signé par chacun des administrateurs et représentants permanents de personne morale administrateur.

A l'exception du Président et du Directeur Général, le Conseil d'administration remplit la mission de comité d'audit.

Lorsqu'un deuxième administrateur indépendant aura été nommé, le Conseil d'administration cessera d'assumer la mission de Comité d'Audit et un Comité d'Audit composé des administrateurs indépendants sera constitué.

L'assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2009 a nommé un Administrateur indépendant en la personne de Monsieur François HOUZE DE L'AULNOIT qui, en raison de son cursus professionnel en tant qu'ancien Conseiller juridique et fiscal, ancien Avocat au barreau de LILLE, ancien Commissaire aux comptes, dispose de compétences techniques particulières et reconnues en matière juridique, comptable et financière.

Le 21 avril 2010, les membres du Conseil d'administration se sont réunis dans la configuration de Comité d'Audit et ont entendu le rapport de l'Administrateur indépendant sur l'accomplissement de sa mission au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009. Ils ont également procédé à un examen du fonctionnement du conseil, de la préparation de ses travaux, de son efficacité et son fonctionnement.

Le 22 septembre 2010, ils se sont à nouveau réunis en configuration de Comité d'Audit à l'effet d'entendre le rapport de l'Administrateur indépendant sur l'accomplissement de sa mission au titre du 1^{er} semestre 2010 ainsi que de procéder à une nouvelle évaluation des travaux du Conseil d'administration.

Au titre de l'exercice 2010, l'Administrateur indépendant a assisté aux réunions de synthèse auxquelles participaient les Commissaires aux comptes : comptes sociaux, comptes consolidés, valorisations des actifs et justes valeurs, conventions réglementées. En ce début d'année 2011, il a participé à la réunion de débriefing sur l'actualisation de la cartographie des risques initiée en 2008 avec le cabinet ERNST & YOUNG.

Le 18 avril 2011, le Comité d'Audit s'est réuni de nouveau, sous la présidence de l'Administrateur indépendant, à l'effet d'entendre son rapport sur l'accomplissement de sa mission au titre de l'exercice clôt au 31 décembre 2010, procéder au dépouillement et à l'analyse du questionnaire adressé à chaque administrateur à l'effet d'évaluer les travaux du Conseil d'administration et de réexaminer les points de vigilance du Code de Gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites dit code MIDDLENEXT.

Une fonction de « contrôle interne » a été créée le 30 mars 2010, confiée à Madame Marie-Claude VANHOUCHE, qui a pu accomplir les missions suivantes :

- mise à jour une cartographie des risques du Groupe,
- démarrage du recensement et de la centralisation des procédures mises en œuvre pour couvrir ces risques et proposition de processus d'améliorations de la maîtrise des activités,
- contrôles ponctuels et réguliers de l'application des procédures,
- assistance aux directions du Groupe dans la rédaction des procédures,
- établissement d'un rapport annuel à la Direction Générale du Groupe, sur la cartographie des risques ainsi que les procédures mises en œuvre pour les maîtriser,
- participation à la refonte du livret d'accueil des nouveaux recrutés, en liaison avec la DRH.

Un rapport, synthétisant les risques potentiels par activités, ainsi que les mesures de maîtrise de ces risques de même que les propositions d'amélioration, a été transmis au directeur générale adjoint du Groupe.

17 – ARRIVEE AU TERME DE MANDATS D'ADMINISTRATEURS

17- 1 MANDATS A TERME

Les mandats des Administrateurs suivants arrivent à terme à l'Assemblée Générale du 28 juin 2011 :

- Luc DOUBLET, Jean-Claude DETILLEUX, Elie BUSCOT, Jean-Pierre GUILLON, Michel-André PHILIPPE, CREDIT COOPERATIF, UIT NORD, GPI, INTERCOOP, GIPEL, CCI GRAND LILLE, CONSEIL REGIONAL.

17 – 2 PROPOSITIONS DE CANDIDATURES – PARITE ENTRE LES SEXES

17 – 2 – 1 Proposition de renouvellement de mandats d'Administrateurs

Nous vous proposons de renouveler, pour une nouvelle période de 6 années, les mandats de 9 Administrateurs qui, par leur expérience des métiers développés par la Société et/ou leur implication et intégration dans le monde économique régional, contribuent à son bon fonctionnement :

- Monsieur Luc DOUBLET, 40, rue des Récollets, 7500 TOURNAI BELGIQUE
- Monsieur Jean-Pierre GUILLON, 127 avenue de la Marne, 59700 MARCQ EN BARCÈUL
- Monsieur Michel-André PHILIPPE, 43, rue Patou, 59000 LILLE
- CREDIT COOPERATIF SA Coopérative de banque populaire à capital variable, 33. Rue des 3 Fontanot, 92000 NANTERRE
- UNION DES INDUSTRIES TEXTILES DU NORD – TEXNORD, 40, rue Eugène Jacquet, 59700 MARCQ-EN-BAROEUL,
- GROUPEMENT PATRONAL INTERPROFESSIONNEL, 40, rue Eugène Jacquet, 59700 MARCQ-EN-BAROEUL,
- INTER-COOP SAS, 33. Rue des 3 Fontanot, 92000 NANTERRE
- GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL POUR L'EMPLOI ET LE LOGMENT – GIPEL, 445, Boulevard Gambetta – 59200 TOURCOING
- CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE GRAND LILLE, CCI GRAND LILLE, place du Théâtre, 59000 LILLE

En complément, nous vous proposons de nommer 3 nouveaux Administrateurs.

17 – 2 – 2 – Proposition de nomination de nouveaux Administrateurs

En application des dispositions de la Loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'administration et de surveillance, nous vous proposons de nommer Madame Françoise HOLDER, née MORTIER, en qualité de nouvel Administrateur de la Société, pour une durée de 6 années.

Madame Françoise HOLDER est née le 2 octobre 1943 à ROMANS-SUR-ISERE (26) et demeure 15, rue de Verneuil, 75007 PARIS.

En 1965, Madame HOLDER participe au lancement et au développement France et Internationale de l'entreprise familiale devenue depuis la première boulangerie de France sous l'enseigne « PAUL », filiale du Groupe HOLDER qui réunit les enseignes BOULANGERIE PAUL, PATISSERIE LADUREE, CHATEAU BLANC, au sein duquel elle occupe les fonctions suivantes :

- Secrétaire Générale du Groupe HOLDER
- Présidente du Conseil de surveillance de BOULANGERIES PAUL
- Administrateur de HOLDER SAS

Son parcours l'a amenée à occuper les fonctions suivantes :

1992 - Entre au Tribunal de Commerce de LILLE
1999 - Nommée Présidente de Chambre au Tribunal de Commerce de LILLE
2001 - Secrétaire Générale de la Conférence Générale des Tribunaux de Commerce.
2002 – Rapporteur National de la Conférence Générale des Tribunaux de Commerce
2007 - Membre du MEDEF, Vice Présidente de la Commission du Dialogue Economique
Nommée au Comité directeur de l'Institut Montaigne.
2008 – Membre de la Commission DARROIS (rapport sur les professions du Droit)
2009 - Entre au Comité des Sages (MEDEF-AFEP)
Devient Membre Fondateur du site « Terra Femina »
2010 - Co Présidente de l'association « FORCE FEMMES »
2011 - Préside le comité « Egalité hommes-femmes » au MEDEF

Madame HOLDER est Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Nous vous proposons également de nommer Monsieur Jean-Louis BANCEL, en qualité de nouvel Administrateur de la Société, pour une durée de 6 années.

Monsieur Jean-Louis BANCEL est né le 20 janvier 1955 à NEUILLY SUR SEINE (92) et demeure 16, rue de la Glacière, 75013 PARIS

Il est diplômé de HEC (1978), licencié en droit des affaires, DESS de droit public, ENA (1980-1982).

Monsieur BANCEL a exercé ses activités à la Direction des Assurances au ministère de l'Economie, des Finances et du Budget (1983-86), à la COB (chef adjoint du service des placements, chef du service des études, 1987-88) et, à ce titre, a été rapporteur général du groupe présidé par M. Brac de La Perrière sur la déontologie des activités financières.

Il a également exercé la fonction de directeur de cabinet du secrétaire d'Etat chargé de la Consommation, Véronique Neiertz.

Il a évolué pendant plus de 10 ans dans le secteur mutualiste, l'une des grandes composantes du sociétariat de la banque, comme secrétaire général du Groupement des entreprises mutuelles d'assurance (Gema) de 1993 à 1997, puis comme directeur général de la Fédération Nationale de la Mutualité Française de 1997 à 2004.

Il a été co-rédacteur avec Gérard Andreck du premier rapport sur la gouvernance des mutuelles d'assurance (1997).

Il a été membre du groupe de travail présidé par Etienne Pflimlin du rapport « Coopératives et mutuelles : un gouvernement d'entreprise original » (2006).

Monsieur BANCEL assure la Présidence du Conseil d'administration de CREDIT COOPERATIF S.A. depuis mai 2009.

17 – 2 — Proposition de nomination d'un nouvel Administrateur Indépendant

En application de la recommandation numéro R 8 du Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites dit Code MIDDLENEXT, auquel la Société a adhéré, nous vous proposons de nommer un nouvel Administrateur indépendant de la Société en la personne de Monsieur Denis TERRIEN, pour une durée de 6 années.

Monsieur Denis TERRIEN est né le 11 janvier 1965 à NOGENT-SUR-MARNE (94) et demeure 470, rue Albert Bailly, 59700 MARCQ-EN-BAROEUL.

Il est diplômé de HARVARD (MBA), d'OXFORD (M.Sc) et de l'ENSEEIH (ingénieur en mathématique).

Il est co-auteur du livre « Enquête sur les libérateurs d'énergie, un nouvel élan pour la France » publié en 2007 et a participé à la rédaction de plusieurs ouvrages : « Le dirigeant du 3^{ème} millénaire » (2006) et « Le travail, les Français y croient-ils encore ? » (2006).

Au cours de sa carrière professionnelle, Monsieur Denis TERRIEN a développé une expérience de management dans les entreprises suivantes :

- Cabinet de conseil en stratégie McKinsey & Company à LONDRES
- GIB, PepsiCo / Pizza Hut
- Président et fondateur d'amazon.fr, filiale d'amazon.com
- Président et fondateur de Sanford Europe - instruments d'écriture (Parker, Waterman, Rotring, Reynolds, Papermate et Dymo)

Il occupe actuellement la fonction de Directeur Général de la société 3 SUISSES INTERNATIONAL S.A.

Monsieur Denis TERRIEN répond aux critères d'indépendance définis par le Code MIDDLENEXT, à savoir :

- ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la Société ou d'une société de son groupe et ne pas l'avoir été au cours de trois dernières années ;
- ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la Société ou de son groupe ou pour lequel la Société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;
- ne pas être actionnaire de référence de la Société ;
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence ;
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des trois dernières années.

18 – ARRIVEE AU TERME DU MANDAT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE DE KPMG

Le mandat de Commissaire aux comptes de KPMG S.A. arrivant à terme à l'Assemblée générale du 28 juin 2011, nous vous proposons de renouveler son mandat de Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de 6 années.

ORDRE DU JOUR EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

REFONTE DES STATUTS ET MISE EN HARMONIE AVEC LES DISPOSITIONS LEGALES EN VIGUEUR

Nous vous proposons de procéder à une refonte des statuts de la Société et à leur mise en harmonie avec les dispositions légales en vigueur.

En conséquence, nous vous proposons d'adopter une nouvelle rédaction des statuts de la Société.

Les règles spécifiques contenues dans les statuts d'origine seront reprises dans les statuts modernisés et, notamment :

- Objet social, activité de la Société,
- Déclaration de franchissement de seuils de détention de 2 % du capital et des droits de vote,
- Durée des mandats, limites d'âge des Administrateurs, du Président, du Directeur Général,
- Quorum et majorité en Conseil d'administration et Assemblées.

Les modifications porteront, notamment, sur les points suivants.

Forme de la société et objet :

Suppression de la référence au statut de Société de Développement Régional.

Formation du capital :

Mention d'apports.

Avantages particuliers – Actions de préférence :

Les statuts ne stipulent aucun avantage particulier au profit d'associés ou de tiers.

Introduction de la faculté de créer des actions de préférence, avec ou sans droit de vote, assorties de droits particuliers de toute nature, à titre temporaire ou permanent.

Identification des actionnaires :

Faculté d'utiliser la procédure d'identification des détenteurs de titres au porteur ainsi que rechercher l'identité des propriétaires de titres lorsque la Société estime que certains détenteurs sont propriétaires de titres pour comptes de tiers.

Faculté de demande l'identification des actionnaires détenant directement ou indirectement plus d'1/3 du capital ou des droits de vote de personnes morales propriétaires de plus de 2,5 % du capital ou des droits de vote de la société.

Conseil d'administration :

Suppression de la fonction de Vice-président et modifications corrélatives.

Introduction de la possibilité de participer aux réunions du Conseil par visioconférence et télécommunication.

Introduction de l'autorisation préalable du Conseil pour toutes conventions et engagements au bénéfice du Président, DG, DGD, concernant les rémunérations, indemnités et avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Renouvellement des Administrateurs par roulement :

Un article sera intégré aux nouveaux statuts de la Société :

« Le renouvellement des membres du Conseil d'administration s'opérera par roulement. Le Président du Conseil d'administration organisera un tirage au sort afin de déterminer l'ordre de sortie pour un renouvellement d'un tiers des membres du Conseil tous les deux ans. Une fois le roulement établi, les renouvellements s'effectueront par ancienneté de nomination et la durée du mandat de chaque administrateur redeviendra égale à six ans. »

Mise en œuvre du système de rotation :

Cette disposition sera immédiatement applicable et, à l'issue de l'AGMOE du 28 juin 2011, le Conseil d'administration se réunira et le Président organisera un tirage au sort pour déterminer l'ordre de renouvellement par tiers des membres du Conseil tous les deux ans.

Le Conseil d'administration étant composé de 18 membres, le tirage au sort devra désigner :

- 6 membres à renouveler à l'AGO de juin 2013
- 6 membres à renouveler à l'AGO de juin 2015
- Les 6 derniers membres à renouveler à l'AGO de juin 2017

Les mandats des Administrateurs qui ne sont pas à terme à l'AGMOE du 28 juin 2011 et dont le terme arrive au plus tard à l'AGO de juin 2013 ne devront pas dépasser la durée statutaire de 6 ans et seront exclus du tirage au sort :

- CITE DES ENTREPRISES à terme à l'AGO 2012
- RESALLIANCE à terme à l'AGO 2012
- Marc VERLY à terme à l'AGO 2013
- BTP BANQUE à terme à l'AGO 2013

Comités :

Suppression de la faculté de créer des comités d'agrément locaux.

Collège de censeurs :

Un article sera intégré aux nouveaux statuts de la Société :

« L'assemblée générale ordinaire peut nommer des censeurs, personnes physiques actionnaires de la Société, choisies parmi des personnalités qui, par leur notoriété et leur expertise pourront utilement donner des avis aux membres du Conseil d'administration.

Les censeurs ont pour mission :

- de veiller au respect des statuts,
- de veiller à ce que le développement des activités de la société s'effectue dans le respect de l'intérêt social,
- d'émettre des avis ou recommandations sur la politique générale de la société,
- de veiller au respect des droits des minoritaires.

Le nombre des censeurs ne peut excéder trois.

La durée des fonctions de censeur est de trois ans, expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat. Nul ne peut être nommé censeur s'il est âgé de plus de 85 ans. Le censeur en exercice est réputé démissionnaire d'office à la clôture de l'exercice social au cours duquel il a atteint cet âge.

Les censeurs sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'assemblée générale ordinaire.

Ils sont convoqués et assistent aux réunions du Conseil d'administration avec voix consultative. Ils reçoivent la même information que les administrateurs.

Les censeurs peuvent recevoir une rémunération dont le montant est fixé par l'assemblée générale ordinaire et est maintenu jusqu'à nouvelle décision.

Un censeur pourra se voir confier une mission de prestation de services rémunérée par la société. Dans ce cas, les dispositions des articles L 225-38 à L 225-43, R 225-30 à R 225-32 et R 225-34-1 du Code de commerce relatives aux conventions réglementées devront être respectées. »

Assemblées :

Faculté de participer à l'assemblée par visioconférence ou télécommunication.

Faculté d'utiliser un formulaire unique de vote par correspondance et de formule de procuration.

Faculté d'utiliser un formulaire électronique de vote à distance proposé sur le site de la société.

Faculté de notification de désignation et de révocation d'un mandataire par voie électronique.

Droit de communication des actionnaires :

Faculté de réponse aux questions écrites des actionnaires sur le site internet de la Société.

Les statuts actuels et les statuts refondus et mis en harmonie seront mis en ligne sur le site internet de la Société www.irdnpsc.fr

PROPOSITION DE NOMINATION D'UN CENSEUR

Nous vous proposons de nommer Monsieur Bruno BONDUELLE, en qualité de Censeur de la Société pour une durée de 3 années.

Monsieur BONDUELLE est né le 03 Août 1933 à RENESCURE (59), demeurant 476, rue Albert Bailly, 59700 MARCQ EN BAROEUL.

Bruno BONDUELLE, ancien Président de la CCI GRAND LILLE est l'auteur de nombreux ouvrages de réflexion, notamment sur le développement du NORD PAS DE CALAIS.

PROJET D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Autorisation de délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société

La Société a connu une accélération de son développement depuis 2006 :

- 44,9 M€ ont été investis en capital investissement auprès de 215 entreprises,
- 97,3 M€ ont été investis dans 38 programmes immobiliers,
- Le total de bilan est passé de 85,6 M€ au 31.12.05 à 271 M€ au 31.12.10 (+ 215 %),
- Les fonds propres sont passés de 70 M€ à 126 M€ (+80 %).

Le groupe IRD a élargi son offre à destination des entreprises mais ce développement a pour l'essentiel été financé par le recours à des capitaux externes dans les filiales (CCI ou organismes professionnels) ou par de l'endettement dont le montant est passé de - 20 M€ à + 62 M€ en 5 ans, sans augmentation de ses ressources structurelles en capital.

La poursuite du développement du Groupe, organisée autour de trois axes majeurs, capital investissement, immobilier, facturation de prestations de services, nécessite de renforcer les fonds propres de la Société.

C'est pourquoi votre Conseil d'administration sollicite une délégation de compétence à l'effet de procéder à l'émission, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, sur le marché français et/ou international, par une offre au public, soit en euros, soit en monnaies étrangères ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies :

- d'actions ordinaires,
- et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions ordinaires de la Société, que ce soit par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière.

La validité de cette délégation serait fixée à 26 mois à compter du jour de l'Assemblée.

Le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de la délégation ne pourra être supérieur à 30 000 000 €.

Autorisation à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un PEE

Du fait de la délégation tendant à une ou plusieurs augmentations de capital, exposées ci-avant, nous vous proposons également de statuer sur un projet de délégation à conférer au Conseil d'Administration, pour réaliser une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise et effectuée dans les conditions de l'article L 3332-18 à L 3332-24 du Code du

travail par l'émission d'actions ordinaires de numéraire et, le cas échéant, par l'attribution gratuite d'actions ordinaires ou d'autres titres donnant accès au capital.

En application des dispositions de l'article L 3332-19 du Code du travail, le prix de souscription des actions ne pourra être ni supérieur à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture de la souscription, ni inférieur de plus de 20 % à cette moyenne (30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des dispositions des articles L 3332-25 et 3332-26 est au moins égale à 10 ans).

Le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisées par utilisation de la délégation est de 1.283.973,75 €.

A cet effet, nous vous proposons de conférer au Conseil d'Administration, pour une durée de 26 mois, tous pouvoirs à l'effet d'utiliser la délégation.

Le Conseil d'Administration disposera, dans les limites fixées ci-avant, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement faire le nécessaire en pareille matière.

CONCLUSION

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions recueillent votre approbation et que vous acceptiez de donner aux membres du Conseil d'administration et au Directeur Général de la Société, quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice social et consolidé 2010, sur lesquels vous devez vous prononcer.

Votre Conseil d'administration vous invite, après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil d'administration, et des rapports de vos Commissaires aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote, à l'exception du projet d'augmentation de capital réservé aux adhérents d'un PEE qui vous est présenté pour satisfaire à une obligation légale, mais dont il pense qu'elle n'est pas opportune pour notre Société.

Fait à LILLE
Le 18 avril 2011
Le Conseil d'administration

ANNEXE 1

Résultat des 5 derniers exercices :

Date d'arrêté	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE						
Capital Social	44 274 913	44 274 913	44 274 913	44 274 913	44 274 913	26 604 677
Nombre d'actions	2 903 273	2 903 273	2 903 273	2 903 273	2 903 273	1 744 569
OPERATIONS EN RESULTATS						
Chiffre d'affaires hors taxes	2 914 929	1 823 716	2 348 601	2 478 308	1 304 279	1 282 219
Résultat avant impôt, participation, dot.amortissements et provisions	1 969 240	81 277	3 339 717	1 777 941	1 710 480	224 186
Dot.Amortissements et provisions	911 632	610 166	- 2 164 285	- 593 285	- 2 938	- 688 117
Résultat net	1 792 626	686 742	1 219 985	1 184 656	1 713 418	912 303
Résultat distribué		1 161 309	1 732 625	2 467 782	2 322 618	1 388 107
RESULTAT PAR ACTION						
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements et provisions	0,68	0,03	1,15	0,61	0,59	0,13
Résultat après impôt, participation, dot.amortissements et provisions	0,62	0,24	0,42	0,41	0,59	0,52
Dividende attribué		0,40	0,60	0,85	0,80	0,80
PERSONNEL						
Effectif moyen des salariés	18	26	26	24	21	19
Masse salariale	1 035 505	1 204 816	1 242 322	1 292 040	902 737	664 792
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale,œuvres sociales...)	501 727	553 123	537 500	547 295	415 670	314 030

ANNEXE 2

Liste des filiales :

Titres	Nombre de titres détenus au 31/12/2010	Titres détenus au 31/12/2009 (en K€)	Acquisition de l'exercice (en K€)	Cession de l'exercice (en K€)	Titres détenus au 31/12/2010 (en K€)	Pourcentage de détention directe	provision 31/12/2010 (en K€)
OSEO BDPME	15 589	233			233	0,04%	
SOFARIS	8 694	200			200	0,19%	
EPARGNANCE	239 061	177	81		258	42,25%	
FORELOG	666 000	7 112			7 112	90,00%	
FINANSDER	183 975	2			2	5,38%	
FCPR FRANCO CHINOIS	2 000	1 000			1 000	1,48%	
GENERATION 2020	363	383			383	15,19%	
GOLF DE BONDUES	3	1			1		
HAINAUT IMMOBILIER	28 885	1 004			1 004	9,64%	
LA VIGNE	2	-			0	0,05%	
NORD FINANCEMENT	12 049	916			916	28,29%	
NORD MOBILITE	3	-			-	0,01%	
NORD TRANSMISSION	3 400	790			790	100,00%	
RESONEGO	6 000	600			600	89,96%	600
MILLEPERTUIS	15 000	2			2	100,00%	
RESALLIANCE ASSOCIES	4 249	82			82	84,98%	
RESALLIANCE CONSEIL	315 068	7 117			7 117	94,90%	900
AMENAGEMENT & TERRITOIRES	370	37			37	100,00%	
ROBERTSAUT		17		12	5		
RPC ET ASSOCIES EST	11 360	124			124	97,93%	121
SABETON	5	-			-		
FIMMO 2007	1	-			-	0,10%	
SCIGI	-	11 185		11 185	-		

Liste des filiales (suite):

Titres	Nombre de titres détenus au 31/12/2010	Titres détenus au 31/12/2009 (en K€)	Acquisition de l'exercice (en K€)	Cession de l'exercice (en K€)	Titres détenus au 31/12/2010 (en K€)	Pourcentage de détention directe	provision 31/12/2010 (en K€)
IDEF	700	700			700	35,00%	94
FONDS REGIONAL DE GARANTIE NPDC	1 125	17			17	2,25%	
CROISSANCE NORD PAS DE CALAIS	170 337	30 220			30 220	57,37%	
BATIXIS	1 184 328	25 484			25 484	97,82%	
BOIS ACHELLE	1				-	0,25%	
CMI	369 497	2 828			2 828	98,53%	
SOREX IMMO	2 850	169			169	90,00%	169
NORD CREATION-ALLIANSYS	62 217	691	255		946	5,00%	
VERT TOUQUET	1	-			-	0,01%	
ADER	2 500		250		250	18,00%	
2C INVEST	650		650		650	21,67%	
SCI VAUBAN			16		16		
SCI DE L'OFFICINE	10	0			-	0,00%	
TITRES DE PARTICIPATION		91 091	1 252	11 197	81 146		1 884

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

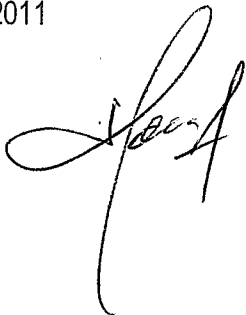
Je soussigné,

Monsieur Marc VERLY, Directeur Général de l'INSTITUT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION NORD PAS DE CALAIS, Société Anonyme au capital de 44.274.913,25 €, dont le siège social est situé à EURALILLE (59777) – EURALLIANCE – Porte A, 2 avenue de Kaarst, inscrit au RCS de LILLE sous le numéro 456 504 877,

Atteste, qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à EURALILLE,

Le 26 avril 2011





KPMG S.A.
159 Avenue de la Marne
BP 5039
59705 Marcq en Baroeul
France

AEQUITAS

Département audit
9 rue Delesalle
ZAC du Pré Catelan
59110 La Madeleine

**Institut de Développement de la région Nord Pas-de-
Calais SA**

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2010
Institut de Développement de la région Nord Pas-de-Calais SA
2 avenue de Kaarst 59777 Euralille

**KPMG S.A.**

159 Avenue de la Marne
BP 5039
59705 Marcq en Baroeul
France

AEQUITAS**Département audit**

9 rue Delesalle
ZAC du Pré Catelan
59110 La Madeleine

Institut de Développement de la région Nord Pas-de-Calais SA

Siège social : 2 avenue de Kaarst 59777 Euralille
Capital social : €.44 274 913,25

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Institut Régional de Développement de la région Nord Pas-de-Calais SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.5 de l'annexe qui expose un changement de convention d'intégration fiscale, ainsi que sur les notes 4.2 et 4.3 relatives à la fusion absorption de la filiale SCI GI suivie de la cession-bail de l'immeuble apporté par cette dernière.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

- Les immobilisations financières, et notamment les titres de participation, sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciées sur la base de leur valeur d'inventaire selon les modalités décrites dans la note 1.3.3 de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont principalement consisté à examiner les éléments disponibles, et à apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues en tenant compte des secteurs d'activités des titres de participations concernés : Pour l'activité de capital risque, les modalités d'évaluation des plus ou moins values latentes sur le portefeuille de titres détenus ; Pour l'activité immobilière, les modalités de détermination des valorisations des immeubles inscrits à l'actif ; Pour l'activité conseil, la validation des hypothèses retenues de valorisation des goodwill.
- La note 2.5 de l'annexe expose le changement de convention d'intégration fiscale intervenu au cours de l'exercice. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné la régularité de ce changement et la présentation qui en a été faite dans les comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Marcq en Baroeul, le 28 avril 2011

La Madeleine, le 28 avril 2011

KPMG S.A.

AEQUITAS

Patrick Lequint
Associé

Jean-François Darrousez
Associé



KPMG S.A.
159 Avenue de la Marne
BP 5039
59705 Marcq en Baroeul
France

AEQUITAS

Département audit
9 rue Delesalle
ZAC du Pré Catelan
59110 La Madeleine

**Institut Régional de Développement de la région
Nord Pas-de-Calais SA**

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2010
Institut Régional de Développement de la région Nord Pas-de-
Calais SA
2 avenue de Kaarst 59777 Euralille



KPMG S.A.
159 Avenue de la Marne
BP 5039
59705 Marcq en Baroeul
France

AEQUITAS

Département audit
9 rue Delesalle
ZAC du Pré Catelan
59110 La Madeleine

Institut Régional de Développement de la région Nord Pas-de-Calais SA

Siège social : 2 avenue de Kaarst 59777 Euralille
Capital social : €.44 274 913,25

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Institut Régional de Développement de la région Nord Pas-de-Calais SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

- La société procède à chaque arrêté de comptes à un test de dépréciation des goodwill de la branche conseil selon les modalités décrites dans la note 5.3 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les calculs spécifiques effectués en interne.
- La note 5.5 de l'annexe aux comptes consolidés expose les modalités d'évaluation à la juste valeur des immeubles de placement. Ces derniers ont fait l'objet d'une évaluation financière. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, apprécier les hypothèses retenues et vérifier que la note 5.5 de l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée.
- La note 5.8.1.1 de l'annexe aux comptes consolidés décrit les modalités d'évaluation des actifs financiers évalués à la juste valeur. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, apprécier les hypothèses retenues et vérifier que la note 5.8.1.1 de l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Marcq en Baroeul, le 28 avril 2011

La Madeleine, le 28 avril 2011

KPMG S.A.

AEQUITAS

Patrick Lequint
Associé

Jean-François Darrousez
Associé